

M. Le Maire

D -20070616

Budget primitif pour l'exercice 2008. Adoption

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2008 de la Ville de Bordeaux,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994,
VU la loi 96-142 du 21 février 1996,
VU les articles L 2311-1 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du
Code général des Collectivités Territoriales

VU L'instruction budgétaire et comptable du 1^{er} août 1996

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du Budget de la Ville de Bordeaux pour l'année 2008 présenté par son Maire, Monsieur Alain JUPPE

Le dit Budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de	413.461.882,70 Euros
Dont :	
405.214.845,32 Euros	Pour la Ville
8.247.037,38 Euros	Pour la Régie des Sports et Loisirs

En dépenses à la somme de	413.461.882,70 Euros
Dont :	
405.214.845,32 Euros	Pour la Ville
8.247.037,38 Euros	Pour la Régie des Sports et Loisirs

ARTICLE 2 :

D'adopter le Budget par chapitre selon le détail suivant :

■ **VILLE DE BORDEAUX**

Section de fonctionnement

Dépenses – Chapitres :

011	Charges à caractère général	61.750.379,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	155.496.002,75
014	Atténuation de produits (sauf 762 ICNE)	500.000,00
65	Autres charges de gestion courante	56.988.413,51
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	131.716,00
66	Charges financières (sauf 6611ICNE)	8.259.369,96
67	Charges exceptionnelles	250.000,38
68	Dotations aux amortissements et provisions	130.000,00
023	Virement à la section d'investissement	30.837.073,46
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	8.889.358,53

Recettes – Chapitres :

013	Atténuation de charges (sauf 6611 ICNE)	630.000,00
70	Produits des services	13.635.329,64
73	Impôts et taxes	215.516.970,36
74	Dotations et participations	85.490.808,00
75	Autres produits de gestion courante	6.852.604,00
76	Produits financiers (sauf 762 ICNE)	232.900,42
77	Produits exceptionnels	541.300,00
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	332.401,43

Section d'investissement

Dépenses – Chapitres :

16	Remboursement d'emprunts	25.627.130,04
20	Immobilisations incorporelles	3.140.630,00
204	Subventions d'équipement versées	1.876.846,00
21	Immobilisations corporelles	8.107.870,00
23	Immobilisations en cours	42.895.654,00
27	Autres immobilisations financières	2.000,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	332.401,43

Recettes – Chapitres :

10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8.500.000,00
13	Subventions d'investissement	4.500.000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25.200.000,00
27	Autres immobilisations financières	996.799,48
021	Virement de la section de fonctionnement	30.837.073,46
024	Produits des cessions	3.059.300,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	8.889.358,53

■ REGIE DES SPORTS ET LOISIRS

Section d'exploitation

Dépenses – Chapitres :

011	Charges à caractère général	1.800.000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1.500.000,00
66	Charges financières	283.438,42
023	Virement à la section d'investissement	2.078,12
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1.529.721,36

Recettes – Chapitres :

70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	2.000.000,00
74	Subventions d'exploitation	3.115.237,90

Section d'investissement

Dépenses – Chapitres :

16	Emprunts et dettes assimilées	1.087.299,48
20	Immobilisations incorporelles	10.000,00
21	Immobilisations corporelles	184.500,00
23	Immobilisations en cours	250.000,00
27	Autres immobilisations financières	1.600.000,00

Recettes – Chapitres :

27	Autres immobilisations financières	1.600.000,00
021	Virement de la section d'exploitation	2.078,12
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	1.529.721,36

M. LE MAIRE. -

Je vais demander à Monsieur l'Adjoint chargé des Finances Jean-Paul JAUFFRET, de nous présenter le Budget Primitif pour l'exercice 2008.

M. JAUFFRET. -

Mesdames, Messieurs, comme l'a souhaité Monsieur le Maire, les principaux chapitres du budget vous seront présentés sur écran.

Je traiterai de l'aspect financier de ce budget. Les Adjoints présenteront les points essentiels de leur délégation.

Il est, ce budget, dans la continuité des précédents, continuité positive à notre sens :

Diminution de la dette.

Stabilité des taux.

Augmentation des Investissements.

Sur cette première image vous voyez l'ensemble du cadrage budgétaire :

Recettes de Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

Epargne brute

Epargne disponible

Recettes d'Investissements

Je vais petit à petit les évoquer.

Voici les Recettes :

Les Recettes de Fonctionnement sont en augmentation de 3,47% pour un montant, vous le voyez ici, de 322,71 ME.

Les Compensations : 30 ME environ

Les Dotations de solidarité : 7,94 ME

D.G.F. : 60 ME

Produit fiscal : il représente à peu près la moitié de nos recettes, soit 49,91%.

Vous remarquerez que le produit fiscal progresse de 5,06%. Il comprend le 1,8% d'augmentation des bases décidé par le gouvernement, et 3,26% dus au dynamisme de notre ville.

Vous avez également le détail des grands postes de recettes.

Les Taux :

Comme déjà dit, les taux n'augmentent pas, comme c'est le cas depuis des années. De toute façon, pour des raisons administratives ils ne seront votés qu'en mars.

Par contre, vous constaterez sur ce tableau que nos collectivités voisines n'ont pas la même politique fiscale que la nôtre.

On retiendra la désinvolture avec laquelle le Président de la Région, candidat à la Mairie de Bordeaux, traite les contribuables de sa collectivité : +73% d'augmentation des taux depuis 1995, contre 3,44% pour Bordeaux.

Mais l'augmentation des taux ne lui suffit pas. En effet, le Conseil Régional qui depuis peu gère une partie de la taxe intérieure des produits pétroliers va également l'augmenter au maximum. Les carburants étant particulièrement bon marché en ce moment il faut bien leur donner un petit coup de pouce...

Il ne suit même pas l'exemple de sa célèbre consœur Madame ROYAL, qui a décidé, elle, dans sa région, de ne pas augmenter cette taxe pour défendre le pouvoir d'achat de ses concitoyens.

Mais nos collègues socialistes régionaux qui se font les chantres de la défense du pouvoir d'achat n'hésitent pas, quand ils sont aux commandes, à le renier.

Abattements :

Pour trouver une parade nos collègues socialistes font remarquer que nos taux sont élevés. Depuis des années nous disons et redisons que compte tenu des forts abattements pratiqués par la Ville de Bordeaux, les taux de la taxe d'habitation bordelaise sont dans la moyenne des villes de notre catégorie. Les trois tableaux que nous vous présentons le démontrent.

- Vous voyez que pour une situation de zéro personne à charge :

Bordeaux se situe à 535 euros, dans un peloton très serré, d'ailleurs,

Toulouse : 506 euros

Lyon : 515

Montpellier : 524 euros

Saint-Etienne : 531 euros

Toulon : 548 euros

donc au milieu de la strate, évidemment très au-dessus de Lille, Marseille et Nantes.

- Deuxième tableau : 1 personne à charge :

Bordeaux est 6^{ème} sur ce tableau, là aussi tout à fait au milieu de la strate.

- Troisième tableau : 3 personnes à charge :

Mêmes éléments, Bordeaux est toujours au milieu des villes de sa catégorie.

De plus, sur 139.540 rôles à Bordeaux, en augmentation de 8,56% depuis 2002, signe fort du dynamisme de notre ville, 53% des Bordelais bénéficient de réduction de la taxe d'habitation, ou en sont exonérés. En sont exonérés : 14%.

Une récente étude de l'Union Nationale de la Propriété Immobilière indique que la taxe foncière à Bordeaux avait eu la plus faible augmentation de 2002 à 2005 comparée à des villes analogues, ce qui permettait à un quotidien bordelais du 5 décembre 2007 de titrer à propos de notre fiscalité : « Les Bordelais plutôt chanceux ».

On ne peut pas ne pas rappeler le mauvais coup réalisé par le Conseil Général envers les contribuables bordelais en 2004 : en modifiant sa politique d'abattement, la part de la taxe d'habitation prélevée par ce Conseil sur les Bordelais a progressé de 24%, soit 3 ME de plus payés par an.

Je rappelle enfin que depuis la mise en place de la taxe professionnelle unique en 2001 par la Communauté Urbaine, la taxe professionnelle à Bordeaux a diminué de 6,50%.

Les dépenses de Fonctionnement :

Les dépenses de Fonctionnement se montent, comme vous le voyez, à 281 ME. Elles progressent de 5,22%. Cela est dû en partie à l'augmentation des dépenses de personnel : +6,79%, liée en particulier à la mise en service de nouveaux équipements : par exemple la piscine du Grand Parc inaugurée la semaine dernière, et aux différentes mesures catégorielles prises en 2007.

En ce qui concerne les subventions, il est de bon ton, en particulier pour la culture, de dire qu'elles n'augmentent pas. Or, de 2001 à 2008 la progression des subventions culturelles aura été de 129%, hors Arc en Rêve, alors que la subvention de l'Opéra est restée stable pendant une longue période.

Les crèches : +70% pendant la même période.

La Jeunesse : +93%.

Passons à la dette : son annuité n'augmentera que très légèrement malgré l'augmentation significative des taux.

Quant à la dette elle-même, elle sera ramenée fin décembre 2008, comme vous le voyez sur ce tableau, à 190 ME, soit depuis 1995 une diminution de 76 ME qui sont allés aux Bordelais plutôt qu'aux banquiers, sans gêner Monsieur le Maire dans ses réalisations et ses projets d'amélioration de notre ville.

Ce montant de la dette nous situe très au-dessous de la moyenne nationale.

L'investissement :

L'investissement, comme vous le voyez sur ce tableau, continue sa progression. De 41 ME en 2000, il atteindra 57 ME en 2008.

Le pourcentage de réalisation des investissements aura été en 2007 de 120% du budget.

Ces investissements, depuis des années, ne concernent pas, loin s'en faut, uniquement l'aspect extérieur de notre ville, comme des esprits chagrins voudraient le faire croire.

Je cite :

Bien sûr le tramway avec ses effets positifs sur son parcours.

La modernisation des éclairages publics.

La rénovation et la restructuration de nos écoles : 6 à 7 ME par an y sont consacrés depuis 12 ans.

Rénovation et construction de crèches.

Construction avec la Ville de Mérignac des Cuisines Centrales, le SIVU.

Aménagement du centre historique qui se poursuit.

Mise en chantier de l'Auditorium.

Création du fameux Jardin Botanique, le premier en France depuis 20 ans.

Remise en état du Musée d'Histoire Naturelle.

Entretien nécessaire du stade Chaban-Delmas, car le stade Chaban-Delmas va avoir 70 ans.

Réalisation de la ZAC des Chartrons.

Nouvel achat de 500 vélos. Bordeaux reçoit « La Marianne d'Or » célébrant la première ville de France dans le domaine du développement de l'utilisation du vélo.

Véhicules électriques. Une association californienne vient de décerner un prix à Alain JUPPE pour l'activité remarquable de la Ville de Bordeaux en matière de développement des véhicules électriques. Des réalisations bordelaises reconnues Outre-atlantique, on peut en être fiers.

Voilà une énumération, certes, non exhaustive, mais qui montre que Bordeaux se transforme non pas uniquement en surface mais également en profondeur.

Enfin je voudrais attirer votre attention sur le fait que Bordeaux, financièrement, n'est pas une ville facile à gérer. Pourquoi ?

D'abord compte tenu de sa notoriété, de son Histoire, de son patrimoine très riche, ce que personne ne conteste, notre ville doit faire face à d'énormes dépenses d'entretien pour être digne du classement de l'UNESCO au Patrimoine Mondial.

Ensuite, parce que Bordeaux est une ville très étendue par rapport à sa population.

Savez-vous que la superficie de Bordeaux est exactement la moitié de la superficie de Paris intra muros pour dix fois moins d'habitants ?

Que Bordeaux ne représente qu'un tiers des habitants de la Communauté Urbaine, alors qu'elle en est le pôle d'attraction, ainsi d'ailleurs que du Département et de la Région ?

Ce sont donc les 230.000 habitants de Bordeaux qui doivent supporter de lourdes charges pour pouvoir accueillir tous ses voisins et assurer son développement.

Aussi lorsque par électoralisme primaire – voyez à qui je m'adresse – certains disent que Bordeaux est trop gâtée financièrement par la Communauté Urbaine, ils ont tout faux. Sachez que la Dotation de Solidarité Communautaire de la Communauté Urbaine pour Bordeaux calculée en fonction de paramètres probablement discutables est parmi les plus faibles par habitant.

Les contributions s'échelonnent de 89 euros par habitant pour Bassens à 22,80 euros pour Bouliac, Bordeaux étant à la 22^{ème} place sur 27 communes de la Communauté Urbaine avec une redevance de 35 euros par habitant.

Voilà Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, ma 13^{ème} et dernière présentation du budget de la ville. J'espère qu'elle lui portera bonheur.

En guise d'adieu, permettez-moi trois réflexions personnelles.

D'abord de dire à nos concitoyens que les élus qui sont si souvent critiqués s'efforcent, quelle que soit leur sensibilité politique, de faire des propositions pour améliorer la vie quotidienne, mais qu'il est bien difficile à ces dits élus de frayer un chemin à l'intérêt général. Ce chemin risque à tout moment d'être submergé par une multitudes d'intérêts particuliers.

Non, la vie d'un élu n'est pas un long fleuve tranquille.

Je dirai à l'opposition que j'ai été étonné, étant il y a 13 ans un vieillard débutant, qu'elle vote toujours contre le budget, comme elle le fera d'ailleurs ce soir. Je m'y suis habitué depuis. Mais en diminuant la dette, en n'augmentant pas les impôts et en augmentant les investissements tout en permettant à Monsieur le Maire de transformer la ville, j'avais pensé que c'était un programme plutôt positif. Mais il paraît que ces votes contre font partie du jeu politique.

Peut-être s'il avait été proposé d'augmenter les impôts, d'augmenter la dette et de diminuer l'investissement, l'aurait-elle voté.

Tant que je suis encore dans le budget je voudrais remercier mes compagnons de route Jean-Pierre LAULOM, Christophe LEURET et leurs équipes qui m'ont porté pendant ces années avec efficacité, compétence, et j'ose le dire, avec affection.

Enfin, dans quelques décennies, quand mes arrière-petits enfants se promèneront dans Bordeaux avec leurs parents et qu'ils leur demanderont : qui a fait cette ville si belle ? Qui a eu l'idée de ces magnifiques fêtes au bord de la rivière ? Ils leur répondront : à une époque il y a eu à Bordeaux un Maire formidable qui s'appelait Alain JUPPE. C'est lui qui a fait tout ça. Votre arrière grand-père - c'est-à-dire moi - nous disait souvent combien il avait été fier d'avoir fait partie de son équipe.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Monsieur l'Adjoint, ou si vous me permettez de sortir des dénominations officielles, cher Jean-Paul, merci de ce que vous venez de dire. Merci surtout du travail que vous avez fait depuis deux mandatures à mes côtés.

Cela a été pour moi une très grande sécurité de vous savoir à ce poste, parce que vous êtes un homme droit, honnête cela va de soi, courageux, travailleur, et tous les résultats que vous avez évoqués à l'instant c'est d'abord le résultat de votre travail personnel. Je suis heureux que le Conseil Municipal vous en ait rendu un vibrant hommage en vous applaudissant chaleureusement.

Mais la vie est longue. Nous avons encore beaucoup de choses à faire ensemble. Merci.

Je vais demander maintenant aux adjoints compétents de présenter brièvement les grandes priorités de l'action de la ville dans leurs champs de compétences.

Nous allons, plutôt qu'une énumération par ordre du tableau, essayez de regrouper les questions par grands thèmes.

Je voudrais d'abord que nous abordions tout ce qui concerne Bordeaux au cœur de son agglomération, Bordeaux métropole, Bordeaux capitale incontestée et incontestable de l'Aquitaine par son rayonnement et son attractivité.

Nous allons donc commencer par ce qui marquera l'année 2008 en matière de développement urbain, Michel DUCHENE.

M. DUCHENE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, nous pourrions tout d'abord évoquer les grands projets d'urbanisme.

Je commencerai par le secteur de Bordeaux-Nord et les Berges du Lac.

Vous savez que le dossier est maintenant bouclé et que la ZAC va pouvoir se développer dès l'année 2008. C'est une ZAC de 1500 logements, avec une volonté de développer à cet endroit un éco-quartier du développement durable. La participation de la ville sera très importante, en particulier pour la réalisation de structures publiques. On le verra dans une délibération qui va suivre.

Donc un nouveau quartier qui marquera le secteur de Bordeaux-Nord et qui sera à l'image de votre volonté, c'est-à-dire développer des quartiers où il fait bon vivre, et des quartiers où l'écologie ait toute sa place.

Nous évoquerons aussi les Aubiers. Nous menons une étude sur les Aubiers. Ce quartier pendant de nombreuses années a malheureusement été considéré comme un peu excentré du centre ville. L'opération de la ZAC Ravésies-Nord le long des allées Boutaut permet déjà de créer un lien avec ce quartier populaire où on y vit bien.

J'ai participé à un concours d'architecte, et c'est un jeune architecte qui vit aux Aubiers qui a participé à ce concours pour la réalisation d'un espace commercial de vente des logements de la Berge du Lac. Nous allons réaliser une étude qui nous permettra de définir le devenir des 7 ha de RFF-SNCF qui se trouvent dans ce secteur. Ces 7 ha et leur aménagement permettront de relier le quartier du Grand Parc, le quartier des Chartrons d'une certaine manière, au secteur des Aubiers.

Sur la rive droite le Parc des Angéliques va nettement évoluer en 2008 parce que les premières plantations auront lieu. On oublie souvent que ce parc n'est pas seulement une proposition intellectuelle, mais bien une réalité. Un grand parc de près de 90 ha se réalisera au fil du temps, et les premières plantations auront lieu en février 2008.

Sur Bastide-Niel, enfin l'opération va sortir au niveau administratif en tant que ZAC. C'est une ZAC de 150 ha. C'est, il ne faut pas l'oublier, la taille du secteur sauvegardé.

Une ZAC qui sera aussi un éco-quartier. Toutes les études et la concertation démarrent pour la création de la ZAC, mais aussi une étude sur la définition d'un éco-quartier – vous aurez sûrement l'occasion, Monsieur le Maire, de l'évoquer – c'est-à-dire :

Comment fonctionne un éco-quartier ?

De quoi est fait un éco-quartier ?

Grâce à cette étude l'aménageur et ceux qui vont construire dans cette ZAC pourront s'appuyer sur cette étude pour réaliser des opérations performantes qui nous permettront de faire référence en France et en Europe.

Sur le secteur Deschamps, là aussi nous sommes en étude pré-opérationnelle. C'est un secteur situé entre le Pont de Pierre et le Pont Saint-Jean qui nous permettrait de réaliser, puisqu'il fait environ 50 ha, près de 600 logements. Il faut tenir compte des travaux que doivent réaliser SNCF et RFF sous les voies SNCF.

A ce sujet, mes chers collègues, il faudra se mobiliser tous ensemble pour qu'aussi bien l'Etat, mais surtout la Région, le Département et la Communauté Urbaine réalisent ces trois franchissements qui sont essentiels au lien entre le quartier Deschamps, le quartier de la Benauge et le bas-Floirac.

Sur le secteur de la Benauge, justement, l'étude de renouvellement urbain est maintenant prête. Elle a été présentée aux habitants. Il nous faudra en 2008 prendre des décisions car la suppression du bouchon ferroviaire va entraîner l'augmentation d'un grand nombre de passages de trains. Il faudra donc tenir compte de cette réalité pour aménager le quartier de telle manière que ces nuisances soient supportables pour les habitants de ce secteur ; et l'étude urbaine qui sera présentée une nouvelle fois aux habitants nous permettra de choisir des orientations pour maintenir le cadre de vie des habitants.

Sur le secteur Sud, l'opération de renouvellement Saint-Jean, vous la connaissez. Un certain nombre d'entre-vous s'inquiétaient sur cette opération se demandant si nous allions arriver à repositionner l'ensemble des logements qui ont été rasés. Certains sont en train d'être construits sur place. Vous avez pu remarquer que l'architecture est de très grande qualité, en

particulier le long de la rue Eugène Le Roy. Nous avons là une opération complètement bouclée puisque les 444 logements sont repositionnés dans la ville auprès de la résidence Saint-Jean, ou du moins dans la commune de Bordeaux pour 90% de ces logements.

Sur l'îlot d'Armagnac, nous en avons parlé récemment lors d'un Conseil de quartier. Nous avons là une opération menée par Gironde Habitat de réalisation de logements sociaux. C'est aussi le logement pour les roulants, c'est-à-dire les conducteurs de trains qui logeront dans l'îlot d'Armagnac.

C'est aussi une opération assez exceptionnelle en ce qui concerne le développement durable. Nous voulons réaliser du logement qui permettra de faire référence très rapidement sur ces logiques d'économie d'énergie et de développement durable.

Toujours concernant le secteur Saint-Jean / Belcier, il est vrai que certains s'étaient inquiétés de la volonté de la ville de mener une étude d'urbanisme avec un Cabinet de très grande qualité : Trotel-Garcia-Trotel(?). Nous pouvons constater aujourd'hui que lors du comité de pilotage, aussi bien le Président de la Communauté Urbaine que le Maire de Bègles ont donné acte au Maire de Bordeaux de ses propositions sur le secteur Belcier. Les propositions, non seulement étaient performantes, mais elles étaient aussi un peu innovantes dans la réalisation de bureaux à la place des Abattoirs au plus près de la Gare Saint-Jean. Certains s'en étaient inquiétés. C'était tout à fait normal.

Je dois dire que ce comité de pilotage, particulièrement l'étude Ernst & Young, a permis de démontrer que nos propositions en ce qui concerne les réalisations de bureaux, de tertiaire, étaient tout à fait acceptées par l'ensemble des participants à ce comité de pilotage.

Le secteur Saint-Jean / Belcier est un secteur en devenir, mais cette étude nous permettra de l'aménager au fil du temps dans un cadre de qualité, mais surtout dans un cadre rationnel.

Pour évoquer les secteurs du centre et de la rive gauche : l'étude Mériadeck.

Mériadeck, tout dépend de la manière dont on perçoit cet espace. Certains trouvent cet espace comme vraiment typique des années 70, beaucoup de béton et peu d'habitants. En réalité quand on connaît bien ce quartier, lorsqu'on discute avec ses habitants, on se rend compte qu'ils sont très heureux parce qu'ils sont au plus près de chez eux de toutes les activités sportives et culturelles, des parkings et des supermarchés.

Il nous fallait aussi donner un petit coup de rénovation à ce quartier. Une étude va se dérouler durant cette année qui avancera toute une série de propositions, en particulier réaménager les espaces qui se situent au niveau de la rue en rez-de-chaussée de telle manière par exemple que des commerces puissent se créer à la place de certains espaces aujourd'hui à l'abandon, ou des parkings qui pourraient être réorganisés. C'est-à-dire redonner un peu de vie aux rues de Mériadeck et réhabiliter les espaces qui se trouvent sur la dalle.

C'est donc une étude très importante qui nous permettra dans les années 2008, 2009, 2010, de réaliser là aussi des aménagements qui permettront de redynamiser ce secteur.

L'îlot Dupaty est moins connu. C'est un îlot qui se trouve dans le quartier des Chartrons composé de friches qui au fil du temps ont mal évolué.

Un espace vert a été créé en collaboration avec les habitants, et toute une série d'espaces sont aujourd'hui disponibles pour réaliser une opération d'aménagements qui permettra de faire évoluer l'espace vert, de donner du droit à construire pour réaliser du logement.

Cette opération se fera sûrement, nous l'espérons, avec les habitants de ce secteur. Vous savez qu'ils sont regroupés dans une association qu'ils appellent l'Association H-Nord. Ils proposent de travailler à la réalisation d'un éco-quartier sur cette friche.

Evidemment l'opération est difficile car nous devons passer bien souvent par des appels d'offres. Nous essayons de trouver les moyens qui nous permettraient de travailler à une réalisation le plus tôt possible.

Voilà, mes chers collègues, je pense avoir dit l'essentiel sur les grandes opérations d'aménagements.

Je voudrais juste vous donner quelques informations en ce qui concerne le logement.

Certains se sont inquiétés de notre retard en ce qui concerne le logement social. C'est vrai que nous avons dû très rapidement rattraper le passage des 15% d'obligation de logements sociaux à 20%. Nous avons pris toute une série de décisions, en particulier une aide à la surcharge foncière.

Le budget attribué pour 2008, vous le voyez dans les documents, est de l'ordre de 300.000 euros. Ça veut dire que tout bailleur social : Domofrance, Aquitanis, Gironde Habitat, qui viendra nous voir porteur d'un projet sera à peu près certain, si l'opération est de qualité, de trouver un financement très spécifique pour des opérations qui ne sont pas dans des secteurs périphériques mais dans des secteurs de centre ville, et qui évidemment sont des opérations plus coûteuses.

Pour finir sur le logement social, vous savez que nous avons pris une décision qui sera votée sûrement au PLU de janvier pour qu'à partir de maintenant, pour toute construction de 2500 m2 Shon et à partir de 28 logements, 25% de logements sociaux soient obligatoires dans toute opération privée. Je ne parle pas d'opérations publiques, je parle d'opérations privées. C'est-à-dire que tout promoteur qui voudra intervenir dans la ville à partir de janvier devra réaliser sur une opération de plus de 28 logements, 25% de logements sociaux.

Sachez que nous avons déjà mis en place cette demande. Elle n'est pas obligatoire, mais nous arrivons à l'obtenir grâce à la négociation.

Monsieur le Maire, je pense avoir fait le tour de nos grands projets d'urbanisme. Ce que je constate tout de même c'est que sous votre impulsion et depuis 95 le projet urbain est devenu une réalité.

A l'époque on parlait peu de développement durable, pourtant vous aviez parlé de recentrer la ville sur elle-même, de la dynamiser, et surtout d'éviter l'étalement urbain, d'éviter ce qui nous coûte très cher en réseaux, comme par exemple le réseau de bus et son déficit, et puis de faire de la ville une véritable locomotive régionale.

Nous voyons aujourd'hui que le projet urbain est devenu une réalité. Nous voyons cette ville complètement transformée. Il nous faut donner un coup de collier supplémentaire durant cette année 2008 pour que le projet urbain trouve là aussi une nouvelle dimension.

M. LE MAIRE. -

Merci Michel DUCHENE pour ce survol rapide.

Tout le monde s'accorde à constater que le visage urbain de Bordeaux s'est métamorphosé au cours de la décennie qui vient de s'écouler. Je voudrais insister sur le fait que ce qui est devant nous est sans doute encore plus important que ce que nous avons déjà réalisé avec ces deux grands territoires de développement et d'aménagement qu'a évoqués Michel DUCHENE :

- au Nord, de part et d'autre du pont Bacalan / Bastide, la Berge du Lac, les Bassins à Flots,

- sur la rive droite le débouché du pont, le passage d'un système de transport en site propre - tramway je l'espère - la ZAC Bastide Niel,

- en amont du Pont de Pierre le secteur Deschamps et le long des berges le Parc aux Angéliques, le parc DESVIGNE.

- Deuxième grand territoire, au Sud, autour de la gare.

Le dernier comité de pilotage qui s'est tenu à la CUB sur ce projet nous a permis de mieux cerner les enjeux. Comme j'ai eu l'occasion de le dire, l'étude confiée au Cabinet Ernest & Young a validé l'idée que Bordeaux pouvait accueillir à cet endroit un grand centre d'affaires européen de 200 à 250.000 m² d'activités et d'emplois, un gisement de l'ordre de 10 à 15.000 emplois. La demande est là, prête à s'investir.

Il nous faut donc faire avancer ce dossier. C'est un dossier complexe qui exigera vraisemblablement l'agrandissement de la gare, puisque la gare Saint-Jean va se retrouver au cœur d'un réseau de TGV qui mettra Bordeaux non seulement à 2 h de Paris, mais un jour à 1 h de Toulouse, à 1 h 30 de Bilbao et à 3 h 30 de Madrid. Il faut donc anticiper sur les 20 millions de passagers qu'on nous annonce dans cette gare.

La priorité c'est vraisemblablement de choisir, en accord avec la CUB, un chef de projet qui pourra se consacrer totalement à plein temps à cette opération.

Je me réjouis que le bureau de la Communauté Urbaine ait pu fixer un nouveau calendrier pour toutes ces opérations : pour la berge du lac, pour la ZAC Bastide-Niel qui devrait voir le jour au milieu de 2008 une fois que la concertation actuellement en cours aura été bouclée.

Je voudrais dire que ces opérations vont contribuer à l'attractivité de Bordeaux, à son dynamisme économique ; nous avons besoin de nouveaux quartiers pour de nouvelles activités et de nouveaux logements.

C'est aussi un moyen d'affirmer notre volonté d'exemplarité environnementale. Je voyais ce matin dans le journal un grand article sur l'étalement urbain. La meilleure réponse à l'étalement urbain qui va à l'encontre des exigences du développement durable, c'est de renforcer l'urbanisation de la ville centre et des centres villes de la Communauté Urbaine.

Dans ce domaine nous avons sans doute beaucoup à faire. Notre déplacement à Fribourg a été de ce point de vue extrêmement instructif.

La délégation que je conduisais avec plusieurs collègues de ce Conseil Municipal a été très chaleureusement accueillie par le Maire de Fribourg M. SALOMON. Nous avons eu beaucoup d'entretiens utiles et nous avons fait sur le terrain des visites très instructives.

Nous avons par exemple visité une usine de fabrication de panneaux solaires, Solar Fabrik, qui montre que l'Allemagne a su comprendre avant nous tout le parti économique qu'il y avait à tirer du développement durable. 300 salariés travaillent dans cette usine à fabriquer des panneaux photovoltaïques.

Ce qui nous a aussi beaucoup frappé les uns et les autres, c'est que lorsque nous avons interrogé à la fois les dirigeants de l'usine, mais aussi plusieurs responsables des opérations d'aménagement en leur demandant quel était en Allemagne le surcoût d'un bâtiment à énergie passive par rapport à un bâtiment traditionnel, la réponse a toujours été la même : de l'ordre de 5%, là où en France on nous répond entre 15 et 20%. Vous voyez la marge de progression que nous avons à conquérir si ces opérations se généralisent, si les effets de séries et de marchés se font enfin sentir.

Ensuite nous avons visité deux grands quartiers : le quartier de Rieselfeld et le quartier Vauban dans lesquels la municipalité travaille depuis 15 ans maintenant. C'est dire là aussi le retard français dans ce domaine.

Ces quartiers sont pleins d'enseignements. Je l'ai dit. Il y a des points positifs et des points négatifs. Parmi les points négatifs : une mixité sociale qui n'est pas exemplaire, loin de là. Une mixité des fonctions qui ne l'est pas non plus. Dans ces deux quartiers on nous a beaucoup parlé d'emplois, en réalité il s'agit souvent d'emplois de commerces de proximité et rien de plus. Et puis une aménité de vie qui varie. Là où le quartier Vauban est extrêmement chaleureux et sympathique malgré les rigueurs du climat, l'autre l'est un petit moins.

De l'autre côté, beaucoup de points positifs. D'abord une prise en compte de l'efficacité énergétique tout à fait exemplaire. Il y a vraiment là des maisons à énergie passive, ou à énergie positive, c'est-à-dire des maisons qui pour se chauffer ou pour chauffer leur eau sanitaire n'utilisent aucune énergie extérieure à ce qui se passe dans la maison elle-même, soit grâce à des panneaux photovoltaïques, soit grâce à l'isolation, à l'orientation et à toutes les techniques de l'énergie passive.

Deuxième point très positif, les circulations douces. Dans le quartier Vauban en particulier les voitures sont stockées dans des parkings à la périphérie du quartier. On n'entre pas en voiture dans le quartier. Et même si le climat était rigoureux nous avons vu plein d'enfants de ce quartier qui jouaient dans la rue sans avoir l'obsession de l'insécurité routière qu'on a trop souvent dans nos quartiers bordelais.

Enfin troisième point très positif, très important, dont nous devons nous inspirer, c'est l'implication des habitants dans la conception et dans l'animation de leur quartier. Dès le départ on a parfois recours aux habitants eux-mêmes pour construire des immeubles, ou ensuite pour animer des cours urbaines qui nous ont beaucoup frappés et qui donnent lieu à une animation de proximité tout à fait positive.

Voilà pourquoi ce voyage a été je pense extrêmement instructif, extrêmement positif, extrêmement enrichissant. Nous essaierons d'en tirer le meilleur parti possible.

Bordeaux métropole, c'est aussi une ville attractive par ses espaces verts. Je vais demander à Mme VIGNE de nous faire rapidement le point des grands projets 2008 et années suivantes.

MME VIGNE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, le plan vert est effectivement le document qui fait la politique des espaces verts et qui a permis d'accompagner le projet urbain que vous venez d'explicitier.

Je voudrais signaler tout de suite un chiffre qui me paraît très révélateur de la volonté que vous avez eue, Monsieur le Maire, de donner aux espaces verts la possibilité d'ouvrir ainsi de nombreux hectares dans notre Ville de Bordeaux.

En 2001 il y avait une certaine réputation de dire que Bordeaux était une ville minérale. Eh bien nous avons mis en place dans le cadre du plan vert un certain nombre d'ouvertures d'espaces verts à hauteur de 40 ha pour la création d'espaces depuis la mise en œuvre du plan vert, et 52 ha ont été réhabilités.

Pour 2008 nous allons poursuivre activement cette politique d'espaces verts.

Nous allons ouvrir – Michel DUCHENE en a parlé il y a quelques instants – le Parc aux Angéliques. 2 ha seront créés dès le début de l'année 2008.

Le Parc des Berges, au droit de Saint-Michel, 5 ha d'espaces verts seront également mis en œuvre.

Bordeaux a également considérablement végétalisé ses voies et ses rues. Je ne parle pas des plantations faites à l'initiative de la Communauté Urbaine, mais nous avons planté l'année

dernière et nous allons replanter également cette année plus de 700 arbres, indépendamment de la réhabilitation et de la création d'espaces verts.

Le plan vert c'est également la poursuite de l'ouverture d'une offre d'espaces verts dans les quartiers.

Nous allons étendre le Jardin de ta Sœur dans le secteur de Dupaty.

Nous allons ouvrir un jardin Paul Antin dans le Sud de la ville.

Nous allons continuer à poursuivre une politique de jardins partagés avec les jardins familiaux. Nous allons ouvrir plusieurs parcelles aux Aubiers.

Nous allons continuer à travailler avec les jardins familiaux au Jardin Botanique et ouvrir un espace place des Martyrs de la Résistance.

Le plan vert c'est également la mise en œuvre de nouvelles pratiques et de nouvelles politiques de gestion raisonnée, vous le savez. Nous avons ouvert en 2007 un site pilote au Parc Bordelais et d'autres sites vont ouvrir en 2008..

Les espaces verts vont accroître leur politique de gestion de l'eau et faire en sorte que la consommation des espaces verts soit plus préservatrice de cette ressource précieuse. En 2008 ce sera la moitié de la consommation d'eau par rapport à ce qui était consommé en 2005.

C'est donc un projet très important qui va continuer à être mis en œuvre dans le cadre de la politique des espaces verts, étant précisé aussi que nous allons avec le Jardin Botanique permettre de montrer un éco-site tout à fait remarquable.

J'invite chacun d'entre-vous à venir demain à l'ouverture des serres du Jardin Botanique qui sont réalisées dans des conditions remarquables et qui sont dignes d'intérêt. Ce sera un lieu de rencontres pour permettre de démontrer le savoir-faire des jardiniers de la Ville de Bordeaux pour les bonnes pratiques soucieuses de la protection de notre environnement.

Voilà ce que cette année 2008 sera en matière de politique des espaces verts qui axera principalement son action sur la charte d'écologie urbaine, puisque les espaces verts ont en ce domaine un savoir-faire très important que vous pourrez également voir s'accomplir de façon très active dans le cadre de la Maison du Jardinier au Parc Rivière.

Voilà, Monsieur le Maire, ce que je voulais préciser.

M. LE MAIRE. -

Merci Mme VIGNE.

Bordeaux a retrouvé aussi un grand dynamisme économique, notamment dans ses grandes zones d'entreprises : la zone franche urbaine, la zone de Bordeaux Nord qui est aujourd'hui très densifiée, ainsi que la zone du Lac.

M. BRON.

M. BRON. -

Monsieur le Maire, au moment où nous discutons de ce budget 2008 il est intéressant de situer Bordeaux dans le concert de la compétition économique et dans la dynamique qu'elle connaît.

C'est ainsi que dans les 6 derniers mois il s'est créé à Bordeaux près de 1000 entreprises. Il en a également pas mal qui ont disparu, mais cela fait un solde positif de 263 entreprises qui en 6 mois démontrent que notre ville est toujours aussi attractive.

Je voudrais rappeler également un petit chiffre qui permet de mieux fixer les esprits en disant tout simplement qu'en l'espace de ces 6 dernières années 5800 nouveaux emplois ont été créés sur la Ville de Bordeaux.

Mais également l'attractivité de Bordeaux a permis la réalisation de « Programme en blanc », tel que notamment on peut le voir d'ores et déjà à Ravesies et pour lequel, je pense, vous serez convié prochainement Monsieur le Maire à une inauguration.

La pépinière qui a été créée également va permettre dans les mois et les années à venir d'accueillir au sein de la ville de nouveaux artisans et commerçants, puisque près de 5000 m2 seront réservés au retour des artisans en centre ville.

Alors que le projet urbain et les circuits du tram dont il est question aujourd'hui préoccupent beaucoup de gens, vous me permettrez de rappeler, puisque nous venons de parler de création d'entreprises, que 42% des entreprises qui ont été créées à Bordeaux l'ont été dans le cadre du couloir du tram. Cela démontre bien l'intérêt à la fois de cette réalisation et du programme que vous aviez imaginé au départ.

Sur la ZAC Ravesies c'est le programme Lazard qui va se confirmer et se poursuivre avec 6000 m2 de bureaux nouveaux.

Egalement sur la même ZAC c'est l'accueil :

- du groupe ICADE qui va venir s'installer là et qui créera 3200 m2 nouveaux,
- de la société In Extenso qui réalisera, elle, un programme de près de 2800 m2.

Il est encore trop tôt pour en parler dans le détail, mais sur la partie Sud de cette ZAC c'est également, à l'aune de deux ou trois mois qui sont devant nous, 5000 m2 pour lesquels il suffit de finaliser à l'heure actuelle un choix de partenaires, qui développeront encore l'accueil des surfaces de bureaux.

Sur l'autre rive, à la Bastide, la construction de l'îlot B, d'une surface de 12000 m2 sera lancée et permettra à la ville de retenir un opérateur pour pouvoir accueillir de nouvelles entreprises tertiaires.

Sur Bordeaux-Nord c'est parti, c'est l'extension de cette zone qui - excusez l'expression - est « pleine comme un œuf », qui dispose dans sa partie nord de 17 ha supplémentaires, qui a d'ores et déjà commencé à accueillir les premières entreprises, y compris celles qui ont été délocalisées sur le propre territoire bordelais.

Et enfin sur les extensions à venir, le projet d'urbanisme de demain, notamment dans le périmètre des Bassins à Flot, verra l'arrivée d'une dizaine de milliers de mètres carrés pour accueillir des entreprises.

Là-dessus il faut bien comprendre que ce développement va se faire tel que vous le souhaitez, Monsieur le Maire, c'est-à-dire dans le cadre d'une ville de demain dans laquelle on peut à la fois sur un seul et même emplacement travailler, se loger, se détendre et même se distraire, et donc par voie de conséquence il ne faudra pas voir dans les projets qui sont les nôtres une typologie telle que nous l'avions connue jusqu'à aujourd'hui.

Parallèlement à cela la ville poursuivra son travail d'écoute et d'accompagnement, vous l'avez voulu également, en créant le Conseil des Entrepreneurs. C'est ainsi qu'en 2008 ce même

Conseil des Entrepreneurs mettra en place des groupes de travail et de réflexion pour objectiver des propositions nouvelles.

Vous avez ainsi voulu ce travail de proximité, de contact, de dialogue avec les forces vives de l'économie. Et je crois que la satisfaction est aujourd'hui réciproque.

Nous poursuivrons les contacts que nous avons avec les associations de commerçants, aussi bien ceux de la périphérie que ceux du centre ville, en souhaitant - nous sommes sur le bon chemin - qu'il y ait là-dessus une harmonisation complète de manière à ce que la ville elle-même puisse parler d'une seule et même voix et bénéficier des fonds d'intervention structurels pour le développement de ses commerces.

Enfin Bordeaux doit, encore davantage qu'elle ne l'a fait par le passé, assurer sa promotion. Pour ce faire elle se doit de participer aux grands événements : MIPIM, MAPIC, SIMI au plan national et quelquefois même international. C'est extrêmement efficace puisque nous avons des opérateurs et des investisseurs qui sont venus, qui ont investi et qui ont pris des risques après les contacts que nous avons pris sur place.

Je ne dirai rien, bien évidemment, d'un projet qui est véritablement le vôtre, Monsieur le Maire, celui de Saint-Jean / Belcier, de ce centre international d'affaires. Simplement je crois que peu de nos auditeurs, ou quelquefois peu d'électeurs prennent la mesure de l'ambition que vous semblez afficher là derrière, qui non seulement va permettre à Bordeaux de jouer dans le concert de l'agglomération, mais également dans le concert européen.

Je voudrais terminer de la façon suivante. Pour 2008, Monsieur le Maire, je crois que la meilleure façon de savoir où l'on va est justement de savoir d'où l'on vient, et qu'à cet égard dans les progrès que nous avons faits, les chiffres pourront en attester, nous pouvons être confiants.

M. LE MAIRE. -

Merci. Vous avez évoqué la situation du commerce de centre ville. Je ne peux laisser passer ce débat sans souhaiter que la situation sociale à TBC - Tram, Bus de la Communauté Urbaine - ne s'apaise. Ce qui s'est passé le week-end dernier est difficilement supportable. Les premières victimes en sont évidemment les Bordelaises, les Bordelais et les habitants de l'agglomération qui souhaitaient venir faire leurs courses au centre ville, également les commerçants dont c'est le week-end le plus actif de l'année.

Je souhaite qu'on négocie à condition qu'on le fasse sur des bases raisonnables et réalistes. Ce n'est pas le cas aujourd'hui dans les revendications qui ont été mises sur la table par certains syndicats.

Il reste encore quelques jours. J'espère que les mêmes causes ne produiront pas les mêmes effets et que le week-end prochain on n'assistera pas à une situation aussi déplorable que celle que nous avons connue samedi et dimanche derniers.

Le tourisme est un gisement encore insuffisamment exploité dans notre ville. Il est plein de promesses extraordinaires. M. DELAUX va nous en parler.

M. DELAUX. -

Monsieur le Maire, incontestablement l'année qui s'achève fera date dans le tourisme à Bordeaux. Les chiffres qui seront à notre disposition dans quelques jours en attesteront.

Nous retiendrons quelques faits majeurs : un grand Vinexpo, une superbe Fête du Fleuve, une très belle Coupe du Monde de Rugby, mais surtout notre classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Tout cela dans un contexte de rayonnement grandissant de notre ville au niveau international.

Bien sûr 2008 et les années qui suivront devront confirmer cette très bonne santé du tourisme à Bordeaux. Tout d'abord en organisant selon la volonté du Maire, l'exploitation maximum des potentialités du label UNESCO par un travail incessant sur notre patrimoine dans sa présentation, sa valorisation et aussi sa promotion.

2008 sera également l'occasion de fêter 10 ans de Fête du Vin qui avait sonné le réveil de Bordeaux. A cette occasion-là nous souhaitons lui donner un nouveau visage et accueillir comme il se doit la Ville de Saint-Pétersbourg.

Mais forts d'une ville métamorphosée nous devons encore et surtout assurer notre travail de promotion en France, en Europe et dans le monde.

Quand nous rencontrons des touristes asiatiques ou russes dans les rues de Bordeaux ce n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat du travail que nous faisons toute la filière réunie et l'Office du Tourisme en coordination pour faire que notre ville soit une grande destination touristique européenne. Elle en a les vertus, elle en a les possibilités.

Le tourisme d'affaires, bien entendu, avec notre Palais des Congrès, mais aussi avec une relance de notre « Convention Bureau » qui doit en être le bras armé. Nous comptons beaucoup sur l'impulsion de son nouveau président et d'une nouvelle équipe.

Nous allons également travailler en 2008 sur le redémarrage de notre tourisme de croisière parce que nos quais sont achevés et qu'une nouvelle organisation d'accueil des bateaux à Bordeaux a été mise en place. Nous avons pour cela de très bons espoirs.

Je ne voudrais pas terminer sans évoquer notre travail en direction d'un tourisme de proximité et familial avec le développement de labels sur lesquels notre ville est pionnière. Je pense au label Famille Plus, dont je vous ai déjà parlé, au label Tourisme et Handicaps. Vous avez dû recevoir ces jours derniers une petite brochure présentant nos trois circuits destinés aux handicapés. Nous avons la fierté de présenter ces circuits. Nous sommes la première grande ville de France à les avoir mis en œuvre de cette manière.

Mais nous travaillons aussi sur d'autres formes de tourisme, comme le tourisme à pied, ou le cyclotourisme à Bordeaux. C'est un moyen de déplacement aussi pour les touristes.

Monsieur le Maire, je crois que progressivement le tourisme trouve sa juste place dans notre économie de métropole régionale. Son potentiel de développement, vous l'avez dit, est grand, très grand, en particulier au regard de l'intérêt que suscite notre ville dans les milieux professionnels.

Le tourisme est un investissement judicieux. Nous devons tous rester mobilisés autour de cet enjeu.

M. LE MAIRE. -

Merci. L'Europe nous a également accompagné dans la mise en œuvre de notre projet urbain.

Mme JORDA-DEDIEU.

MME JORDA-DEDIEU. -

L'année 2008 va tout d'abord voir la clôture du programme d'initiative communautaire URBAN 2-Unités qui a débuté en 2001, qui a été mené de façon intercommunale entre Bordeaux, Cenon et Floirac.

Ce programme de 10 millions d'euros de FEDER a accompagné plus de 100 projets sur le cœur de l'Agglomération bordelaise, dont 45 menés avec des associations. 260 emplois directs ont été créés.

Le cofinancement a été en moyenne de 34%.

Mais l'année 2008 devrait être également celle du début d'un nouveau projet territorial accompagné par l'Union Européenne jusqu'en 2013.

Le fort lobbying réalisé pendant ces trois dernières années par les villes européennes, en particulier par Bordeaux et son expérience URBAN, tant au niveau européen que national ou régional, a permis d'inscrire dans les programmes européens régionaux approuvés par la Commission Européenne, un volet financier destiné au développement durable des quartiers urbains sensibles.

A ce titre, la candidature de Bordeaux à l'appel à projets, que nous avons tous approuvée par délibération le 4 juin 2007, est actuellement dans la dernière étape de l'instruction. Les résultats vont être imminents.

Le projet déposé a le nom du futur pont, Bacalan-Bastide, pour souligner simplement l'importance de développer toujours plus de liens entre nos deux rives.

Nous l'avons défendu fin novembre devant un très large jury. Ce projet concerne 5 de nos quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville : Bastide-Benauges, Bacalan, le Lac, le Grand-Parc et Chartrons-Saint-Louis.

Il a associé tout au long de ses différentes phases de conception, diagnostic du territoire, objectifs, stratégie, programmes opérationnels, un très grand nombre de partenaires tant publics, institutionnels, que privés, associatifs, dans le monde de l'entreprise, des acteurs de quartier, dont des centres d'animation, des centres sociaux. 75 personnes ont d'un bout à l'autre de ce projet été impliquées et portent ce projet très global.

Nous avons prévu un programme financier - équivalent au PIC URBAN, programme que nous avons su mettre en œuvre pendant les 6 dernières années, soit 30 ME toutes maîtrises d'ouvrages confondues - sur les 7 ans à venir avec un soutien du FEDER de 8,4 ME.

Il sera destiné à accompagner toute action, quel qu'en soit le maître d'ouvrage, apportant au territoire concerné compétitivité, attractivité et innovation, tout en renforçant la cohésion sociale dans les quartiers dans les principes du développement durable.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je voudrais dire aussi à Mme JORDA-DEDIEU toute notre reconnaissance, parce que la façon dont elle a démêlé les fils – qui ne sont pas des fils d'Ariane – des procédures européennes a été très efficace. Cela nous a permis de travailler en confiance avec les services de la Commission Européenne et de bâtir beaucoup de bons projets qui ne se résument pas à la mise en eau du « Miroir d'eau », contrairement à ce que j'ai entendu sur certaines antennes dans la bouche de responsables politiques dont le principal objectif est de dénigrer notre ville, même quand ils sont députés européens.

... C'est curieux comme M. RESPAUD a réagi au quart de tour... Il a tout de suite compris ce à quoi je faisais allusion et je l'en remercie beaucoup...

Donc Bordeaux s'est affirmée comme une grande métropole au cœur de son agglomération. Bordeaux a aussi renforcé son rayonnement international, européen et national, d'abord par sa politique de relations internationales.

Je vais demander à M. VALADE de nous dire quelles seront les principales actions de l'an prochain.

M. VALADE. -

Bien volontiers Monsieur, le Maire. Trois axes essentiels :

Conforter l'image nationale et internationale de la ville,

poursuivre nos actions de coopération et de solidarité avec soit des villes, soit des territoires qui sont plus ou moins liés avec nous,

Et enfin associer autant que faire se peut les forces vives, certes, de la ville, mais aussi les habitants au travers tout particulièrement des associations que nous associons systématiquement à nos différentes actions à l'extérieur.

En matière de rayonnement, bien entendu, l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO a été un élément essentiel. Stephan DELAUX l'a déjà évoqué après vous, Monsieur le Maire. Il est bien évident que la qualité de nos partenariats avec les différentes villes est essentielle pour que cette image rayonne toujours davantage.

Je vais prendre quelques exemples.

Lorsque vous allez à Los Angeles pour voir ce qui s'y passe, certes c'est une façon de conforter une ville jumelle, mais c'est également une façon de voir sur place comment le Maire de Los Angeles et le Gouverneur de Californie ont résolu, ou tenté de résoudre des problèmes qui sont identiques à ceux que nous connaissons.

Lorsque le Maire de Riga nous accueille, lorsque la Présidente de la Lettonie non seulement nous accueille mais également accepte d'écrire un livre en français magnifiant ces poèmes exceptionnels que sont les *Dainas* qui permettent de mieux comprendre l'âme lettone, il est évident que la ville est dans son rôle.

En effet, ce livre a été écrit, certes, par Madame Vike Freiberga, mais il a été édité par un éditeur aquitain.

Lorsque nous allons à Munich, lorsque nous allons à Fribourg, même si Fribourg n'est pas jumelée avec Bordeaux, il est bien évident que nous y allons pour essayer de trouver des correspondances, pour essayer de trouver des solutions aux questions que nous nous posons tous.

L'an passé et il y a peu de semaines, nous avons organisé à Bordeaux les Deuxièmes Rencontres de Coopération Décentralisée entre les collectivités territoriales chinoises et françaises. Je crois que c'est la meilleure traduction de ce qui peut se passer entre des responsables qui partagent à la fois les mêmes angoisses et les mêmes espérances.

Pendant deux jours Chinois et Français ont énoncé quels étaient leurs problèmes, ont également exprimé les solutions qu'ils souhaitaient apporter à ces problèmes et nous avons pu ainsi confronter nos positions. Je pense que cette opération de coopération décentralisée entre les collectivités est tout à fait exemplaire. D'ailleurs cela a été reconnu tant au niveau national qu'au niveau international.

Je dois dire à ce propos, Monsieur le Maire, puisque nous sommes en discussion budgétaire, que cette opération de coopération décentralisée franco-chinoise est strictement équilibrée. C'est dire que les recettes qui ont été les nôtres, ont compensé, Monsieur le Ministre des Finances, rigoureusement les dépenses.

Naturellement nous avons bénéficié de soutiens non négligeables : le soutien de la Ville de Bordeaux, mais aussi le soutien de la Région, le soutien massif du Ministère des Affaires Etrangères français, également la contribution de nos amis Chinois, ainsi que celle d'entreprises qui travaillant sur le territoire chinois et ayant des implantations françaises très importantes, ont considéré qu'il était important d'apporter leur soutien financier à nos opérations.

Séance du lundi 17 décembre 2007

En 2008 nous allons poursuivre dans les trois directions que j'ai indiquées, c'est-à-dire l'image de la ville, coopération de solidarité et association des habitants.

Nous aurons l'occasion de le faire à propos de quelques événements.

Tout d'abord la célébration du 30^{ème} anniversaire du jumelage Bordeaux-Porto. Nos amis de Porto sont très intéressés à la présence de Bordeaux à cette occasion. Et la colonie portugaise qui est à Bordeaux, ne reste pas indifférente à ces relations.

Ensuite nous participerons à la célébration du 800^{ème} anniversaire de la fondation de la Ville de Munich.

Au 20^{ème} anniversaire du jumelage Bordeaux-Casablanca.

L'an prochain au 400^{ème} anniversaire de la Ville de Québec, notamment à partir de juillet 2008. Ce dernier événement constitue pour nous une priorité qui justifie une contribution importante de la Ville de Bordeaux.

En effet, outre le fait que l'on va célébrer le 400^{ème} anniversaire de la Ville de Québec, il est bien évident que Bordeaux étant jumelée avec Québec cela donne encore plus de relief par rapport à nous.

Enfin, le 150^{ème} anniversaire des relations franco-japonaises fera l'objet de manifestations au niveau national, par conséquent entre les deux nations, et le jumelage de Bordeaux avec Fukuoka ne nous laissera pas à l'écart de tout cela.

Voilà globalement ce que nous faisons.

Et je le redis, car cela répond à une question qui est sans cesse posée à l'occasion de l'évocation des relations internationales, l'association des forces vives de la ville, l'association des habitants est réalisée du mieux que nous pouvons.

En effet, chaque fois qu'on envisage une opération vers nos villes jumelles ou vers l'étranger nous faisons un appel d'offres très large, et tout ceux qui souhaitent s'associer à cela ont la possibilité de le faire. Naturellement il est bien difficile de demander aux 240.000 habitants de la ville de s'associer à la célébration du jumelage entre Bordeaux et Casablanca, mais cependant un appel d'offres très large est lancé chaque fois que nous avons des opérations dans le cadre, Monsieur le Maire, d'un budget qui me paraît relativement modeste au regard de l'image internationale de Bordeaux.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je signalerai au Conseil, pour bien montrer que ces relations internationales peuvent avoir des retombées très positives, la multiplication par deux du nombre de liaisons directes, non pas entre Québec qui n'a pas vraiment d'aéroport international, mais entre Montréal et Bordeaux.

C'est donc là aussi un gisement touristique très important qui nous profite, ainsi que des relations d'entreprises très intéressantes.

Développement culturel, rayonnement culturel, mercredi avec le Président de la Région, le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, M. Richard COCONNIER qui est notre chef de projet et Madame VIKE-FREIBERGA, la Présidente de Lettonie qui préside notre comité de parrainage, nous serons entendus par le jury qui va pré-sélectionner les deux ou trois villes pour le titre de Capitale Culturelle Européenne.

M. DUCASSOU.

M. DUCASSOU. -

Monsieur le Maire, au-delà du projet dont vous avez parlé il y a un instant qui est ô combien important pour la Ville de Bordeaux et son devenir culturel, pour 2008 le développement culturel, qui représente en gros 18% du budget municipal, s'inscrit dans la poursuite de la politique culturelle que nous vous avons présentée lors du dernier Conseil Municipal et qui vise à faire de la culture un catalyseur du vivre ensemble, un facteur d'enrichissement de nos concitoyens.

Dans cet esprit pour 2008 les établissements culturels poursuivront leurs actions de proximité, qu'il s'agisse sur la rive droite des actions conduites par le Conservatoire de Bordeaux, qu'il s'agisse de l'élargissement des horaires des bibliothèques de quartier, mais ce seront également une série d'études qui seront lancées pour la réalisation d'une nouvelle médiathèque dans l'îlot Armagnac à Belcier, pour la réalisation de la bibliothèque de Saint-Augustin, pour la réalisation également d'un équipement culturel dans le futur quartier des Berges du Lac.

Mais les établissements culturels accompagnent aussi de la même manière nos concitoyens par des actions d'éducation et de formation, notamment à partir de leurs ressources numériques et informatiques.

Comme cela a été souligné il y a un mois, la politique culturelle de la Ville de Bordeaux contribue aussi dans son développement au rayonnement international de notre ville, notamment en partenariat avec CultureFrance qui lui permet d'aider des acteurs culturels bordelais à s'exporter.

Il en est ainsi, comme Jacques VALADE le rappelait il y a un instant, d'un certain nombre d'opérations de jumelages et d'anniversaires de ces jumelages en 2008, notamment le 400^{ème} anniversaire de Québec, complétant ainsi les échanges culturels avec les 19.000 partenaires de Bordeaux.

Dans la même dynamique notre ville en 2008 animera la saison culturelle européenne dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne. Les établissements culturels intensifieront leurs actions vers l'international qu'il s'agisse de l'Ecole des Beaux-Arts avec le Brésil, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, ou le Conservatoire National de Région qui poursuivra ses échanges avec les Conservatoires de Saragosse et de Québec.

Ce rayonnement de notre ville s'appuie aussi sur des équipements structurants et la richesse de la vie culturelle de la ville. Les travaux de construction de l'Auditorium vont reprendre en 2008. Ceux des studios de danse du Conservatoire se poursuivront pour une ouverture en 2009. De même la requalification de la Bibliothèque de Mériadeck.

Séance du lundi 17 décembre 2007

Le projet de rénovation et de modernisation du Muséum d'Histoire Naturelle va nécessiter mi-2008 le déménagement des collections et la construction de réserves.

Enfin l'immeuble du Chai aux Farines qui vient d'être acquis par la ville pour la relocalisation des archives fera durant l'année l'objet d'études afin d'intégrer les exigences de haute qualité environnementale, ce qui fera de ce type de dossier un projet pilote.

La ville poursuivra également et intensifiera avec les autres collectivités son soutien à l'association qui anime la candidature de Bordeaux, dont vous avez parlé il y a un instant, comme Capitale Européenne de la Culture en 2013.

Elle poursuivra également sa politique de renforcement des événements qui rythment la vie culturelle bordelaise à l'image du soutien apporté au Festival Chahut, qui est l'ancien Festival du Conte de Saint-Michel, ou de l'évolution du Concours International de Quatuors à Cordes qui bénéficiera d'une lisibilité renforcée.

Une attention particulière sera portée aux lieux de création et de diffusion bordelais. L'année 2008 verra se concrétiser l'étude relative aux quatre principaux lieux associatifs bordelais.

Grâce à la création d'une enveloppe spécifique dénommée « Fonds d'Innovation Culturelle » incluse dans une réserve budgétaire, une attention toute particulière sera apportée aux projets de création portés par les acteurs culturels bordelais : Les Arts Vivants, les collectifs d'artistes comme Pola, Zébra 3, feront l'objet d'un soutien réaffirmé, tout comme les ateliers d'artistes qui, en 2007 ont accueilli plus de 150 d'entre eux.

Au total une enveloppe de près de 3,73 ME, en augmentation de plus de 9% par rapport à l'an dernier, sera destinée au soutien des acteurs privés culturels bordelais.

Voilà, Monsieur le Maire, pour 2008, les actions qui pourront être conduites dans le domaine de la culture.

M. LE MAIRE. -

Merci. Notre projet, nous venons de le voir, est un projet à vocation internationale, mais c'est d'abord et avant tout un projet social et un projet humain au service des habitants de chacun de nos quartiers.

Ce sont ces questions que je souhaiterais maintenant voir évoquées dans la perspective de 2008 et des années qui vont suivre.

Mme Véronique FAYET.

MME FAYET. -

Monsieur le Maire, merci de nous donner l'occasion d'expliquer ce qui a été fait par différents adjoints sur la question du développement social, de la solidarité et de la fraternité.

Un chiffre tout d'abord, un seul, celui de la subvention municipale au CCAS qui était un peu inférieure à 4 ME en 2001 et qui sera dans le budget 2008 pratiquement à 6 ME. Donc c'est une augmentation de 50% de la subvention au CCAS.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier Jean-Paul JAUFFRET de l'intérêt dont il a toujours fait preuve pour le CCAS et d'une manière générale pour toutes les questions sociales. Cela a été un vrai bonheur de travailler avec Jean-Paul.

Les chiffres ne font pas tout en matière de développement social, loin de là. Ce qui importe surtout c'est de travailler avec l'ensemble des adjoints, avec l'ensemble des directions sous

forme de développement intégré, comme le dit souvent l'Europe, ou de manière transversale, comme on le dit aussi volontiers.

Par exemple, l'extension des jardins familiaux aux Aubiers, dont a parlé Elisabeth VIGNE à l'instant, c'est une authentique action de développement social qui est très attendue par les habitants des Aubiers, mais bien évidemment c'est sur le budget des espaces verts et non pas sur le budget social.

De même toutes les actions culturelles qui sont portées et accompagnées par la Direction du Développement Social et Urbain, notamment dans le cadre des CUCS, émargent pour l'essentiel sur des budgets culture soit au sein de la Ville, soit au sein de différents services de l'Etat.

Je citerai aussi pour exemple la Bibliothèque Associative des Chartrons qui est en train de naître par la volonté des acteurs du quartier et des habitants, qui est soutenue par différents services de la ville et donc qui ne vient pas forcément grossir le budget de l'action sociale.

Je vous citerai quelques projets 2008, juste pour donner de exemples du type d'actions que nous menons, encore une fois en partenariat avec les autres directions de la ville et avec le Conseil Général ou d'autres intervenants :

Une nouvelle action d'auto-réhabilitation. Vous vous souvenez que nous avons obtenu l'année dernière le premier prix d'innovation sociale pour cette action d'auto-réhabilitation dans le quartier Saint-Jean. Nous allons en 2008 démarrer un deuxième site dans le quartier des Chartrons qui est particulièrement attendu, site qui sera particulièrement utile.

Dans le domaine de l'accueil des personnes très marginales le Centre Communal d'Actions Sociales a mené plusieurs actions qui vont se concrétiser cette année, des actions qui vont permettre de sortir de l'urgence. Parce qu'on nous parle beaucoup de l'urgence quand il fait froid, et c'est bien naturel, mais ce qui nous importe depuis des années c'est de trouver des solutions sur mesure qui permettent de sortir de l'urgence.

Nous aurons donc l'ouverture qui se fait en ce moment de la Maison Relais, sur la rive droite, qui va permettre d'accueillir des personnes en grande difficulté, souffrant parfois de légers handicaps psychiques qui vont trouver là un lieu de résidence pérenne avec un accompagnement spécifique.

Nous avons aussi pris en location près de Clairienne l'immeuble quai Richelieu qui avait un peu défrayé la chronique l'année dernière. Nous y accueillons depuis une semaine des Roms, là aussi qui avaient posé beaucoup de questions il y a quelques mois.

Nous avons trouvé une façon de travailler très intéressante avec plusieurs associations, avec Médecins du Monde, et le CCAS prend en charge l'accueil de ces familles.

Je dois dire que là-dessus on se trouve un peu seuls, parce que tous ceux qui soi-disant devaient faire quelque chose ne sont plus là quand il faut vraiment rentrer dans des locaux et dans des logements.

C'est aussi à Leydet l'ouverture des lits « Halte Soins Santé ». Une très belle opération expérimentée depuis des années avec des bénévoles de Médecins du Monde, qui maintenant devient pérenne et permet d'accueillir au sein du foyer Leydet des personnes âgées en mauvaise santé, donc extrêmement fragiles.

Sur le plan de l'emploi je voudrais aussi donner un autre exemple porté par le PLIE qui accueille environ 1000 demandeurs d'emploi de longue durée chaque année.

Le PLIE a porté sur les fonds baptismaux en 2007 un groupement d'employeurs. J'entends souvent parler d'un groupement d'employeurs sur l'artisanat qui serait le premier à Bordeaux.

Je revendique le groupement d'employeurs sur les métiers sanitaires et sociaux comme le premier de Bordeaux porté par le PLIE. Il va être opérationnel et efficace en 2008 avec un confort de travail pour les employeurs qui sont pour l'essentiel de grosses cliniques privées, ou maisons de retraite de notre territoire, et des emplois stables à la clé pour un certain nombre de demandeurs d'emplois.

Donc c'est un dispositif gagnant-gagnant, à la fois pour les employeurs et pour les demandeurs d'emploi. C'est porté par le PLIE dont je salue le travail à cette occasion.

Enfin dernier exemple qui est tiré du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, avec là aussi, c'est le deuxième chiffre que je donne, un budget qui a augmenté de 45% depuis 2001. Ce n'est pas négligeable. Une action renforcée autour de la médiation.

Nous avons vraiment l'ambition de faire de Bordeaux une ville apaisée, une ville où on va remplacer le conflit, la violence, par la médiation. Il y a beaucoup d'actions de médiation qui se font dans les écoles, dans les collèges ; on a un médiateur municipal, etc...

En 2008 on va donner un second souffle à l'action de médiation citoyenne qui existe déjà depuis plusieurs années, par le recrutement d'un coordonnateur qui va permettre de développer un peu plus ce travail de médiation pour une ville apaisée.

Un mot de conclusion sur notre méthode de travail, pour ne pas être trop longue dans l'énumération de nos nouveaux projets.

Notre méthode de travail c'est de faire avec les gens. La politique sociale se décide avec les acteurs. Nous la décidons ensemble. Ça se concrétise au sein du Conseil de Développement Social qui était une action emblématique du deuxième projet social.

Ce Conseil de Développement Social a beaucoup travaillé durant l'année 2007 sur le travail de réflexion, de construction de projets avec les partenaires de l'action sociale, tous les acteurs associatifs et un certain nombre d'habitants et de bénéficiaires de l'action sociale.

2008 sera l'année de mise en œuvre de ces projets. L'année opérationnelle, l'année de passage à l'acte avec les acteurs et les habitants.

Je crois qu'il faut se féliciter de ce travail de partenariat avec le Conseil Général, la CAF, l'Etat, mais aussi avec tous les acteurs de terrain.

Enfin, au sein du Conseil de Développement Social cette année nous allons travailler tout particulièrement sur l'analyse des besoins sociaux. Car si les statistiques ne disent pas tout en matière de besoins sociaux, elles nous disent quand même des choses, donc nous allons essayer d'affiner la politique municipale à travers un travail plus fin d'analyse des besoins sociaux que fera le Conseil de Développement Social en 2008.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je voudrais ajouter sous la rubrique emploi, ou insertion dans l'emploi, l'anticipation dont la ville a fait preuve en matière de micro-crédits. On en parle beaucoup aujourd'hui. Eh bien avec la Caisse Locale de Développement Social nous avons un instrument qui nous a permis de favoriser la création de plusieurs dizaines d'emplois, de plusieurs dizaines d'entreprises. Nous allons, bien sûr, amplifier son travail.

L'éducation, ensuite. Il faut être vraiment un simple touriste bordelais pour oser affirmer que notre action a consisté à blanchir les murs de la ville. Lorsqu'on connaît Bordeaux et que l'on va dans ses quartiers on sait l'attention que nous avons apportée à nos enfants.

Les enfants passent la moitié de leur vie, ou presque, en tout cas de leur semaine, à l'école. Donc le travail en profondeur réalisé depuis 1995 pour mettre à niveau notre patrimoine scolaire va être amplifié en 2008, comme va nous l'expliquer Jean-Marc GAÜZERE.

M. GAÜZERE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, les documents qui vous ont été fournis vous ont permis de constater que les actions en faveur de l'éducation concentrent 46% des crédits inscrits au titre de la politique de vie sociale.

Ceci illustre une fois encore le caractère ambitieux et essentiel que revêt la politique municipale d'Alain JUPPE dans ce domaine, et ce depuis maintenant deux mandatures.

Cette politique s'inscrit dans une double dimension. D'abord une dimension d'aménagement et de modernisation du patrimoine scolaire avec un souci de continuité et de volontarisme qui évite tout à-coup ou changement brusque dans les orientations des budgets.

C'est ainsi que le programme prévisionnel d'investissements décidé a été respecté. Les grands chantiers en cours ou à venir tels que Montaud, Barbey, Beck, Ferdinand Buisson, Henri IV, Francin, Paul Berthelot, Albert Thomas, les opérations sur les ZAC de la Berge du Lac, des Chartrons, des Bassins à Flots, accompagnent les opérations de renouvellement urbain dont Michel DUCHENE vous a parlé.

De 2002 à 2007, 22 classes maternelles et élémentaires ont été ouvertes par l'Inspection d'Académie. Elles constituent véritablement le vrai thermomètre de notre dynamisme démographique et de l'attractivité de notre ville.

Et je dois ici souligner la qualité des relations que nous entretenons avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie et ses services.

Mais la réalisation d'opérations de restructuration ou d'extension d'établissements sans l'inscription en parallèle, vous en conviendrez, de crédits conséquents pour les programmes d'entretien et de maintenance de nos écoles serait un leurre. Là aussi des programmes de mise aux normes, de réfection de classes, de menuiserie, de confort thermique et acoustique, de sécurité, sont poursuivis avec la même ampleur permettant, comme vous le savez, de conduire plus d'une centaine d'opérations chaque année, ou plutôt chaque vacances scolaires.

A côté de cette dimension patrimoniale, si j'ose dire, il y a cette dimension humaine que Monsieur le Maire vient de rappeler. C'est l'essentiel, car au-delà des murs et des façades, ce que semble ignorer le simple passant ou le touriste occasionnel c'est qu'il y a bien des hommes, des femmes et des enfants qui vivent au sein de nos établissements, participant ainsi à l'éducation de nos enfants.

Cela se traduit d'abord par l'accompagnement et les services rendus par les agents municipaux mis à disposition dans les écoles.

La politique engagée en 2002, et qui sera poursuivie, de renforcement de l'encadrement de proximité, d'augmentation des effectifs, notamment pour l'interclasse, de clarification des missions, de rédaction de fiches de postes détaillées, de formation continue, de prise en compte de locaux spécifiques pour nos agents dans tous les projets de restructuration d'écoles, de résorption progressive des emplois précaires, constitue un engagement sans précédent conduit en partenariat, en synergie avec les services de Claude BOCCHIO, et aussi, je dois le saluer, en partenariat étroit, constructif et apaisé avec les partenaires sociaux.

Je peux vous assurer que les enseignants en poste dans nos écoles apprécient cet accompagnement de qualité.

Je voudrais ici rendre hommage aux 750 agents qui remplissent leurs missions auprès des enseignants, des enfants et de leur famille avec compétence et dévouement. Nous pouvons en être fiers.

Votre action, Monsieur le Maire, est encore plus importante.

Cette dimension humaine trouve aussi son illustration dans la diversité et les niveaux élevés des services et des moyens d'actions éducatives proposés par la ville aux enseignants et aux enfants.

Notre action à ce niveau doit s'intégrer systématiquement dans une double vision : une vision généraliste qui consiste à proposer à chaque enfant, à chaque enseignant, un cadre homogène proposant les mêmes possibilités d'agir, les mêmes opportunités sur tout le territoire de la ville.

Mais il y a aussi une dimension spécifique qui nous oblige naturellement à prendre en compte aussi les situations spécifiques de certaines écoles.

C'est dans ce cadre que se réinscrivent à nouveau les principales orientations du budget 2008.

Le nouveau schéma directeur Informatique va être poursuivi, et nous continuerons l'expérimentation faite cette année de la mise en place de tableaux blancs numériques, comme l'a voulu Alain JUPPE.

La convention éducative sera centrée sur le progrès concernant l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Certaines dotations seront également revalorisées pour répondre à des orientations éducatives proposées par la ville ou à un besoin affirmé par les enseignants.

Les écoles privées sous contrat contribuent aussi au service public de l'éducation. Dans le cadre d'une convention quinquennale, une revalorisation du montant du forfait communal sera engagée pour atteindre en 2012 le coût moyen d'un élève de l'enseignement public, conformément aux dispositions de la loi du 13 août 2004.

Les actions relatives à la vie étudiante seront poursuivies dans le cadre d'un partenariat extrêmement important avec la grande Université de Bordeaux.

Voilà, Monsieur le Maire, mes chers collègues, résumés à grands traits les principaux choix qui ont conduit la définition des orientations et des moyens du budget 2008.

Je voulais ici remercier tout particulièrement les collaborateurs du service de l'Education, du directeur aux conseillères de secteurs, aux agents techniques de la Ville et à tous les services satellites qui ont œuvré pour nos écoles.

Je veux exprimer aujourd'hui l'honneur et la fierté de contribuer avec humilité mais enthousiasme et conviction au titre de la délégation que vous m'avez confiée, Monsieur le Maire, au développement de nos communautés éducatives.

Et je voudrais ici vous inviter à partager avec moi cette phrase du philosophe Alain :

« Il n'y a de progrès pour tout écolier au monde ni en ce qu'il entend, ni en ce qu'il voit, mais en ce qu'il fait ».

M. LE MAIRE. -

Bravo !

Développement sportif. Troisième piscine de la mandature inaugurée samedi, un superbe établissement, pour le plus grand bonheur des habitants du Grand-Parc.

M. QUANCARD.

M. QUANCARD. -

Monsieur le Maire, l'axe majeur de notre politique sportive est directement lié à notre conviction que la bonne pratique sportive est un élément essentiel de notre projet humain par sa contribution à la cohésion sociale de nos quartiers et à la qualité de vie de tous les Bordelais, ceci grâce d'une part à sa dimension ludique et éducative pour nos jeunes, mais également à sa dimension loisirs, voire pratiques compétitives, pour nos adultes et nos seniors.

Basé sur ces convictions, notre objectif a été et reste donc de proposer à tous les Bordelais une offre de pratiques sportives représentative des diversités actuelles, autrement dit, allant des sports classiques à de nouveaux sports émergents, mais également équilibrée géographiquement autant que possible.

Pour atteindre cet objectif nous avons, ici à Bordeaux une grande chance, bien spécifique à notre ville, de pouvoir nous appuyer sur un réseau associatif exceptionnel à la fois constitué d'éléments de proximité, je veux parler de nos maisons de quartier et de nos centres d'animations, et ceux-ci représentent 25.000 adhérents, et également des associations du monde sportif classique, soit à Bordeaux : 220 clubs à pratiques spécifiques qui entourent une dizaine de grands clubs omnisports, soit encore 15 à 20.000 adhérents. Le tout est complété là où c'est nécessaire par nos moyens propres, en particulier piscines et équipements gérés.

Notre action consiste à donner à ces différents relais associatifs partageant notre objectif les moyens nécessaires à l'atteindre. C'est-à-dire deux grands ensembles de moyens.

Premièrement, une mise à disposition d'infrastructures adaptées aux pratiques actuelles, en bon état et aux normes nécessaires, géographiquement cohérentes avec la formidable évolution de notre ville.

Deuxièmement, des aides financières en complément de leurs ressources propres, destinées à pérenniser leur action, à accroître leur qualité d'accueil et d'encadrement et à susciter des développements qui accompagnent soit l'évolution de nos quartiers, soit l'émergence de nouvelles pratiques, je pense par exemple aux sports de glisse, aux sports de rue, aux sports de combat.

C'est donc dans cette continuité stratégique que notre budget 2008 s'inscrit. Sans vouloir le détailler, je renvoie pour cela aux documents, je voudrais simplement souligner quelques points qui le marquent.

D'abord au niveau des infrastructures :

Je vous rappelle ici que notre ville dispose d'un considérable patrimoine sportif qui d'ailleurs, comme l'a dit Monsieur le Maire, s'est accru depuis 10 ans assez sensiblement : 4 city-stades, 2 gymnases, 3 piscines, entre-autres, on s'est amélioré ; je citerai notamment la création de 7 terrains de grands jeux en synthétique qui ont le mérite d'allier au développement durable, celui du temps d'utilisation.

Concernant les infrastructures plus particulièrement en 2008 :

L'ouverture du nouveau gymnase des Chartrons pour un quartier en grand développement.

Les nouveaux espaces sportifs des quais, c'est-à-dire entre le pont Saint-Jean et le pont de Pierre qui vont donner de nouvelles perspectives à tous nos quartiers sud. Avec en particulier

l'intégration de toutes ces pratiques modernes comme les sports dits de sable : Beach-Volley, etc...

Des rénovations d'importance aux stades Galin et Maginot, et au gymnase Maître Jean.

Et surtout la rénovation du stade Chaban-Delmas. Elle va s'échelonner sur plusieurs années. Je dois ici souligner le poids que représente cette rénovation sur nos budgets. Jean-Paul JAUFFRET a rappelé tout à l'heure comment les charges de centralité pouvaient nous contraindre. Vraiment cette opération nécessaire est contraignante aussi pour la ville.

Quant au niveau des aides aux clubs, je voudrais simplement souligner quelques points.

D'abord le soutien à la structure de concertation Bordeaux Sports créée par les principales associations sportives de Bordeaux, en particulier pour aboutir dans son projet d'aménagement du temps scolaire et sportif en convention avec l'Education Nationale qui devrait être signée prochainement.

Ensuite le maintien de notre aide annuelle aux associations sportives, ainsi que la part spécifique apportée aux maisons de quartier pour leurs pratiques sportives.

Un soutien plus particulier à l'ASPTT pour l'accompagner dans sa mutation de club corporatif et sa pérennisation sur son site comme grand club bordelais.

Un soutien sensiblement accru aux clubs de nos quartiers les moins favorisés. Je pense en particulier à l'effort que nous ferons cette année pour la Bastidienne, pour le BAC à Bacalan, le CMBL aux Aubiers.

Et enfin un appui à de nouveaux projets de clubs ou de sections qui rentrent dans cette logique partagée avec la ville de proposer de nouvelles actions. Je citerai par exemple le travail fait avec les Girondins Rugby 13 sur la Bastide, Impact Aquitaine pour créer à Bacalan une activité de sport de combat, une nouvelle section de foot au Grand-Parc, etc.

Un dernier mot pour terminer sur les événements sportifs en confirmant qu'à défaut de pouvoir revivre un grand événement comme la Coupe du Monde de Rugby, nous continuerons à soutenir quelques manifestations bien inscrites dans notre ville, de grande qualité, comme le semi-marathon... enfin toutes celles que vous connaissez.

Et j'espère une demi-finale du Top 14 pour garder un aspect rugbystique.

M. LE MAIRE. -

Merci Monsieur l'adjoint. Je voudrais remercier Joël QUANCARD d'être parmi nous malgré le deuil personnel qui le frappe et lui exprimer à cette occasion, j'en suis sûr, toute notre sympathie.

Sur le développement sportif une information pour notre Conseil. Nous avons finalisé notre accord avec la Poste sur le terrain de l'ASPTT à Caudéran. Donc nous allons pouvoir réaliser une belle opération de rénovation de ces équipements de qualité avec des terrains de tennis et un terrain de grands jeux.

Deuxièmement, je rappelle que j'avais pris l'engagement d'engager une réflexion sur l'éventualité de la création d'un Office Municipal des Sports. Il serait utile que ce groupe de travail se mette en place.

Enfin je souhaite qu'on commence déjà à réfléchir à la réutilisation du Palais des Sports. L'Auditorium de musique devrait ouvrir en 2009, donc je pense qu'il n'est pas trop tôt encore pour que nous travaillions à la réaffectation de ce bâtiment au sport. Puisque c'est sa vocation initiale, ça devra être demain sa vocation.

La jeunesse, Mme PARCELIER. Voilà un beau défi.

MME PARCELIER. -

En 2008 notre politique jeunesse va se poursuivre et se renforcer dans certains domaines.

Je voudrais juste souligner quatre domaines.

Premièrement celui qui nous demande un effort financier important qui est le développement de places d'accueil des 3 à 11 ans les mercredis et vacances scolaires.

Nous allons les augmenter en 2008 de 200 places, ce qui va porter à 2675 notre capacité d'accueil pour les 3 à 11 ans les mercredis et vacances scolaires.

Je rappelle qu'en 2000 nous avons 500 places réparties dans trois centres extérieurs. Nous avons progressivement proposé des places en proximité dans les quartiers. Aujourd'hui nous sommes à 2675 et donc près de 2700 fin 2008.

Nous continuerons pendant les deux années qui suivent, 200 places par an.

Deuxièmement, nous continuons à soutenir dans leurs fonctions d'animation de proximité nos maisons de quartier et nos centres d'animations. Nous les aidons à appliquer la convention collective le mieux possible. Donc là aussi accompagnement financier important pour ces structures de quartier.

Troisièmement, la poursuite de notre démarche engagée en 2004 de faciliter la participation des jeunes à la vie locale.

Nous avons mis en place un Conseil des Jeunes, des forums jeunes dans les quartiers, un prix que nous appelons « Agissez » pour qu'ils concrétisent leurs projets. Tout ceci nous le renforçons en 2008 en accentuant notre accompagnement pour que ces actions, ces espaces soient le plus efficaces possibles en termes de projets.

Quatrièmement, comme chaque année concernant la qualité, l'état de nos structures de proximité, nous allons mener en 2008 des études pour envisager des rénovations, voire des réhabilitations pour un certain nombre de structures.

Nous allons aussi faire la deuxième tranche du centre d'animation Saint-Pierre.

Finir l'espace Lagrange.

Et aussi, comme je l'ai dit, mener des études de réhabilitation pour un certain nombre d'entre-elles.

Voilà pour ce qui concerne l'action jeunesse.

Je voudrais aussi signaler le Pôle Associatif qui a ouvert à l'Athénée. En 2008 son action, là encore, va être renforcée. Nous allons accentuer la qualité de l'accueil, du conseil et de l'orientation qui sont proposés aux associations en mettant en place des formations avec nos partenaires pour les acteurs de la vie associative.

Voilà pour l'essentiel, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme BRUNET, elle, s'occupe des seniors et de la petite enfance, c'est-à-dire de la solidarité entre les générations.

MME BRUNET. –

Avec ce budget, Monsieur le Maire, mes chers collègues, nous continuons à favoriser une politique volontariste en faveur des services à la personne et aux familles.

Services auprès des handicapés : en accompagnant les projets portés par les 80 associations regroupées au sein du Conseil Ville et Handicap.

Je voudrais mettre l'accent sur la politique volontariste de la Mairie de Bordeaux de recruter des personnes handicapées au sein de nos services municipaux, action qui bien évidemment va se poursuivre en 2008.

Services auprès de nos seniors et personnes âgées. Je rappellerai deux exemples dans le cadre de la politique du CCAS :

Rénovation des RPA, Résidences pour Personnes Agées, Buchou et Dubourdiou, tout en respectant les délais du transfert de la maison de retraite la Clairière qui devrait arriver à de Lussy dans le quartier de Caudéran.

Un mot sur le CLIC. En moins de 5 ans le Centre Local d'Information et de Coordination est devenu un acteur incontournable de la politique d'aide aux personnes âgées et à leurs familles.

En 2008 nous allons développer deux actions : l'une initiée avec la CRAM, puisqu'on a passé une convention entre la CRAMA et le CLIC qui permet de réaliser toutes les évaluations des besoins des personnes âgées ressortissantes de Bordeaux pour mettre en place les meilleurs dispositifs d'accompagnement à ces personnes.

Nous avons aussi une politique d'information dans le cadre de relais de prévention : prévention des chutes, prévention dans le cadre de la nutrition et des problèmes de santé, cela en liaison avec les services de la CRAMA.

Nous avons aussi une autre action modeste mais particulièrement importante qui est l'accompagnement des aidants familiaux pour les familles ayant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. La preuve de l'importance de ce dossier c'est qu'il a obtenu la reconnaissance de la Caisse Nationale de Solidarité Autonomie qui va accorder une subvention à ce projet. C'est vraiment un secteur particulièrement important qui va être conduit tout au long de l'année 2008.

Services aux familles et donc à nos enfants.

Le développement des modes d'accueil de la petite enfance constitue depuis de longues années une priorité, mais tout particulièrement depuis 5 ans.

Au 31 octobre de cette année nous avons :

- 60 structures d'accueil de la petite enfance,
- 3312 places pour 4800 enfants accueillis tous modes d'accueil confondus,
- et 1490 personnes qui se consacrent régulièrement à l'accueil de ces jeunes enfants, toujours dans un souci de grande qualité.

Cependant nous savons bien que la demande des familles demeure toujours importante car Bordeaux, tout ce qui a été dit précédemment le prouve, continue à accueillir de nouvelles

populations de jeunes couples et de familles qui doivent trouver des conditions d'accueil et de services de qualité.

Monsieur le Maire, nous aurons tout à l'heure l'occasion de détailler la mise en œuvre du programme ambitieux à l'occasion de la présentation du C.A.F.S.T. - en langage siglé - et du Contrat Enfance Jeunesse que nous venons de négocier avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Je voudrais rappeler aussi que depuis septembre 2006 une nouvelle structure municipale ou associative s'est ouverte tous les trois mois :

Multi-acceuil et jardin d'enfants Barreyre, multi-acceuil Jean Marquaux, mutli-acceuil APIMI(?), Pitchoun Caudéran, multi-acceuil Pain d'Epice, crèche Carle Vernet.

Ce sont là des résultats concrets de votre volonté politique, Monsieur le Maire.

Le programme d'investissements prévus avec un montant de presque 2,5 ME permettra dans les prochaines semaines de poursuivre sur ce même rythme, avec en particulier :

- l'ouverture de la crèche Sainte Colombe en cœur de ville,
- la réalisation de la crèche Malbec,
- la conclusion d'un accord de VEFA dans le quartier de Caudéran pour transférer une crèche associative dans de nouveaux locaux, et donc une augmentation de capacité,
- le lancement des premières études pour une structure de 60 places sur un terrain qui est situé à Caudéran,
- la réalisation de deux mini-structures d'appartements Boulevard George V et rue David Johnston,
- sans oublier l'ouverture d'une crèche d'entreprise et d'un établissement Bel-Orme.

Au cours de l'année 2008 nous allons aussi mettre en place un coin accueil familles qui va assurer la formation des parents et futurs parents en proposant des informations sur tous les modes de garde, y compris sur les métiers et les modes de garde que proposent les assistantes maternelles des crèches familiales qui souffrent toujours, hélas, d'un manque d'image, alors que le travail réalisé par ces femmes est de grande qualité et offre souvent plus de souplesse aux familles.

L'année 2008 va voir aussi le développement d'un nouveau système d'information et de gestion qui va à la fois permettre d'augmenter le taux de présentisme dans nos structures, mais surtout de faciliter les démarches administratives des familles, tel, actuellement, le fonctionnement de la carte dans la restauration scolaire.

Monsieur le Maire, nous avons là un programme ambitieux, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, que la ville mène en partenariat très étroit avec la Caisse d'Allocations Familiales et les services PMI du Conseil Général.

Et je vais terminer comme l'a fait mon collègue Jean-Marc GAÜZERE.

Jean-Jacques Rousseau disait : « Il n'y a pas de véritable action sans volonté ».

La politique en faveur de la petite enfance conduite sous votre impulsion, Monsieur le Maire, procède bien de cette affirmation.

M. LE MAIRE. -

Merci. Nous avons en effet réalisé des efforts considérables pour l'accueil de la petite enfance, et nous allons continuer, comme on va le voir tout à l'heure lorsque nous examinerons le projet de contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Une ville agréable à vivre c'est aussi une ville qui soigne ses espaces publics. Je vais donc demander à M. CAZABONNE d'abord de nous parler de la propreté de ces espaces et des efforts que nous allons essayer de faire pour les améliorer, et puis à M. PONS pour tout ce qui concerne la gestion de la voirie.

M. CAZABONNE.

M. CAZABONNE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, comme vient de le dire Françoise BRUNET, quand il y a la volonté il peut y avoir une action. Dans ce domaine, depuis des années vous avez engagé, Monsieur le Maire, une action qui a été extrêmement forte, et si vous le permettez, avant d'évoquer les projets pour 2008 nous avons à faire une petite déclaration.

Cette politique ne peut être tout à fait réussie que :

- si nous mettons les moyens. Et nous les mettons. Ils sont considérables,
- si nos agents travaillent bien, et au passage je voudrais saluer la qualité du travail qu'ils exécutent,
- et si nos concitoyens aussi participent à l'action de propreté.

M. LE MAIRE. -

J'ai enfin une poubelle verte chez moi. Elle est arrivée ce matin.

M. CAZABONNE. -

Dans les Conseils de quartier que vous présidez, Monsieur le Maire, au début de la mandature la propreté revenait de manière récurrente. Dans tous les conseils c'était la préoccupation numéro un.

Aujourd'hui c'est devenu très rare. Parfois il n'y a même pas de question là-dessus. C'est la preuve qu'il y a eu une amélioration.

Mais ce n'est pas suffisant. Le petit film qui est projeté lors des Conseils de quartier qui montre l'état de la ville avant qu'elle soit nettoyée, et l'état de la ville après qu'elle a été nettoyée fait comprendre à nos concitoyens que ce n'est pas la ville qui est défaillante, mais le comportement incivique d'un certain nombre de concitoyens.

Voilà le petit préambule que je voulais faire avant d'entrer dans l'évocation des actions pour 2008.

D'abord la poursuite de ce qui est déjà fait.

Le nombre de corbeilles à papier mis à disposition de nos concitoyens dans la rue qui est de plus de 2500 aujourd'hui, sera augmenté de 500 l'année prochaine.

Le nombre de distributeurs de poches à déjections canines sera également augmenté.

Les sanitaires qui sont gracieusement mis à disposition de la population vont être augmentés : place Saint-Projet, sur les quais, ou aux Quinconces.

Les jardinières de la rue Sainte-Catherine, qui sont très belles, mais qui sont utilisées à la fois comme cendrier ou comme dépotoir par de très nombreux citoyens inciviques, vont être dotées de grilles spécifiques micro-métalliques pour les nettoyer plus facilement et pour faire comprendre que ce n'est pas destiné à l'usage qui leur est donné.

Les panneaux d'affichage pour les associations qui sont aujourd'hui plus de 140 sur la Ville de Bordeaux, c'est-à-dire 20 m² au-dessus des obligations légales, vont être augmentés d'une quarantaine supplémentaire.

Nous allons procéder à la construction d'un centre de propreté à Caudéran. A la fois cela diminuera les aller et retour de nos engins, donc une consommation moins importante de carburant et de pollution, et il sera équipé pour avoir la capacité de récupérer l'eau de pluie.

Et Monsieur le Maire, effectivement, le tri sélectif arrive maintenant, après Saint-Augustin et Caudéran, à Bordeaux entre les cours et les boulevards : Fondaudège et Judaïque. Vous avez été équipé récemment afin de pouvoir participer au geste du tri sélectif.

Et la mise en place du porte à porte sur l'ensemble de la Ville de Bordeaux sera terminé fin 2008, début 2009.

Mais pour l'hypercentre ville, durant la période de délai due au lancement de l'appel d'offres et à l'enquête ménage pour évaluer le nombre de conteneurs nécessaires pour le tri sélectif dans l'hypercentre ville, vous avez voulu, Monsieur le Maire, afin d'accélérer la capacité offerte aux habitants de pratiquer ce geste du tri sélectif proche de chez eux, rapprocher de nos concitoyens les matériels réceptacles destinés à faire le tri sélectif. C'est pourquoi une centaine de bacs gris – ces bacs à roulettes qui sont installés dans la ville – seront dotés de couvercles operculés afin de ne permettre le tri sélectif.

Cette action-là n'est pas directement un geste de propreté mais concourt à son amélioration. Car il n'est qu'à se déplacer dans Bordeaux pour voir que les points tri bleus qui servent à l'apport volontaire, ou les conteneurs gris à proximité, sont de véritables déchetteries. Ils sont pourtant nettoyés tous les jours et par les services de la Ville et par les services de la Communauté, mais malgré tout ils restent un objet de fixation de saleté alors que de gros efforts sont faits.

Les services de la Ville de Bordeaux pour le nettoyage des rues économiseront l'an prochain 8000 m³ d'eau en récupérant par pompage l'eau de la géothermie de Mériadeck.

Et les achats nouveaux qui seront faits comme chaque année pour le renouvellement des matériels seront destinés surtout à accentuer le lavage des rues en haute pression avec des matériels adaptés au dimensionnement des rues.

Enfin le nombre de quartiers qui ne seront plus traités pour le désherbage par produits chimiques va être augmenté pour arriver à la totalité de la ville.

Je dirai en conclusion, Monsieur le Maire, puisque j'évoquais en début les progrès qui ont été faits :

Qui nous parle aujourd'hui des tags ?

Qui nous parle aujourd'hui des encombrants qui sont enlevés dans la journée, ou au plus tard sous deux jours ? Ceci grâce à la fois à l'action de nos services en régie, et pour d'autres secteurs, grâce à la délégation de service public qui a été confiée à des entreprises privées.

Enfin, nous offrons à chaque concitoyen la possibilité, grâce à la plate-forme de proximité, de venir solliciter la résolution des problèmes de propreté, entre-autres, qui peuvent se poser à eux.

Voilà, Monsieur le Maire, mes chers collègues, rapidement évoquée l'action de la Ville en faveur de la propreté.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. PONS.

M. PONS. -

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, le classement récent de notre ville au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et les objectifs que notre municipalité s'est fixé en matière d'environnement et de développement durable nous ont amenés à structurer et à renforcer les interventions en matière de proximité, de réactivité et de suivi, de rechercher notamment les moyens d'une action à long terme économe et efficace.

D'autre part les sollicitations de nos concitoyens qui s'expriment de plus en plus souvent, notamment en fin de journée ou en fin de semaine, nous obligent à réorganiser et à nous adapter de manière constante avec les services pour répondre aux exigences de la rue.

Plusieurs études de projets et de services sont donc en cours et feront l'objet de propositions pour 2008. Je vais vous en citer quelques-unes :

La mise à niveau du dispositif de surveillance du stationnement avec un meilleur réseau d'horodateurs qui sera plus opérationnel en termes d'amélioration de maintenance.

Le secteur à bornes, vous le savez, a permis de baisser le trafic automobile en centre ville.

Tout à l'heure, Jean-Charles BRON disait que les artisans ont besoin de travailler sur le secteur. Des modalités d'accès simplifiés leur sont proposées par convention. Mais nous les suivrons très attentivement en 2008 et nous tirerons un bilan à la fin de l'année.

La Ville, par ailleurs, éditera et publiera en 2008, dans le prolongement du Code de la rue, un règlement général de la circulation et de stationnement sur la ville.

On ne peut pas parler de surveillance de stationnement sans parler du renforcement des dispositifs de vidéo-surveillance, renforcement pour lequel, je le signale, la place Fernand Lafargue sera équipée d'accès télé-commandés bornes.

D'autre part le dispositif de vidéo-surveillance sera également complété en 2008 par 10 caméras sur le secteur de Paludate.

Pour ce qui concerne les besoins qui restent à couvrir à la gare et sur les quais, 5 autres caméras seront également prévues.

Le poste de la police municipale sur les quais.

Ce poste a été installé provisoirement dans un édicule. Je crois que chacun apprécie les services qu'il nous apporte. Il trouvera sa place dorénavant dans le projet de transformation du BCMO en Maison du Développement et de l'Eco-citoyenneté. Il a donc vocation à informer le public et à servir de logistique pour les services opérant sur les quais.

Enfin la brigade à cheval sera renforcée, brigade sympathique, par une présence étendue les jours d'affluence, notamment les jours de marché et de fin de semaine.

Piétonnisation du secteur Saint-Michel et Capucins.

La Ville va lancer l'an prochain une étude opérationnelle sur le devenir de l'ensemble des espaces publics de ce secteur depuis la place Saint-Michel jusqu'aux Capucins.

La place Saint-Michel fera en outre l'objet d'une analyse précise de ses modes de fonctionnement afin de servir de base à la réflexion qui s'engagera en matière d'aménagement.

La mise aux normes des marchés.

Je précise que le marché Victor Hugo sera rénové avec la réfection totale des plafonds. La réalisation de ces travaux pourra se faire sans l'interruption de l'activité marchande, ce qui me paraît important.

Pour les équipements des espaces publics, mon collègue CAZABONNE en a parlé tout à l'heure.

Voici donc très rapidement et succinctement retracées les quelques propositions pour améliorer la qualité des espaces publics, en fait, la qualité de la ville.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Pour faire fonctionner tous ces services il nous faut des moyens. D'abord des moyens en personnels, ensuite des prestations extérieures, c'est-à-dire des marchés.

Je vais demander à M. BOCCHIO et à M. GAUTE de nous faire rapidement le point dans ces deux domaines.

M. BOCCHIO. -

Monsieur le Maire, le budget des frais de personnels 2008 s'élève à 155 ME, soit 54,67% des dépenses de fonctionnement de la collectivité. Il reflète l'importance accordée à la ressource humaine dans notre administration.

Cela représente une augmentation de 3,23 par rapport au BP réalisé en 2007 et 6% de BP à BP.

A titre indicatif je crois utile de souligner que celui de la Région est de 18,12% et celui du Département de 10,35%.

Les raisons de l'augmentation du BP 2008 sont multiples.

On peut relever notamment l'effet report des mesures salariales et l'effort particulier accompli sur les recrutements 2007.

La volonté de poursuivre une politique de recrutement efficace et dynamique en affichant une ligne budgétaire de 2 ME au BP 2008, ce afin de continuer à accompagner le développement des nouveaux services offerts au public et l'extension de ceux existant déjà, comme nous l'avons fait en 2007.

Egalement une augmentation des crédits de personnels non permanents qui permettra d'apporter quand cela sera nécessaire une réponse rapide aux besoins ponctuels des services.

De plus ce budget nous permet de faire face au GVT, Glissement Vieillesse Technicité, et d'effectuer les versements aux différents fonds, ainsi que de payer les autres dépenses

exceptionnelles de personnels sur l'année 2008. comme les élections municipales qui vont avoir lieu, les cantonales et les prud'homales, ainsi que l'augmentation de la valeur du point.

Il permet enfin également la constitution d'une provision d'un montant de 150.000 euros destinés au financement du reclassement des catégories A et B qui devrait intervenir en 2008 sans qu'à ce jour il n'existe suffisamment d'éléments pour en permettre le chiffrage.

Merci Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. GAUTE.

M. GAUTE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je serai très rapide en ce qui concerne ma délégation.

Il faut dire que le budget des marchés publics est de l'ordre de 50 ME.

Les achats pour l'année 2007 ont été couverts par des marchés mis en concurrence à hauteur de 80%, les 20% qui restent figurant dans le cadre en dessous des seuils.

424 entreprises ont obtenu des marchés : 80 bordelaises, 150 CUB, ce qui fait environ 50% des marchés à des entreprises Bordeaux / CUB.

Au niveau des avenants qui soulèvent de temps en temps quelques polémiques, je voudrais féliciter toute l'administration pour dire que cette année, sur le nombre de marchés, nous avons eu seulement 34 avenants, ce qui représente un dépassement de 668.633 euros et ce qui par rapport au budget global est plus que satisfaisant. Modestement.

Les économies par rapport aux estimations sont de l'ordre de 2 ME environ.

Je voudrais également remercier Jean-Paul JAUFFRET, les services Financiers et la Direction des Achats et Marchés pour le travail accompli en toute synergie, en toute transparence et dans une équité parfaite.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je voudrais moi aussi féliciter M. GAUTE et l'ensemble de nos services qui pilotent ce secteur sensible où les contentieux sont rares. Les contentieux qui aboutissent sont exceptionnels.

Nous allons terminer par deux domaines dans lesquels l'action municipale est par définition transversale, elle traverse les délégations de tous les autres adjoints, d'abord le développement durable qui a été confié l'année dernière à Mme WALRYCK.

MME WALRYCK. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vais être extrêmement rapide. Je ne vais pas m'étendre sur tout ce qui a été dit au préalable par mes différents collègues puisque par définition le développement durable est une délégation, comme vient de le souligner Monsieur le Maire, très transversale. Elle concerne à la fois l'enjeu de préservation de l'environnement, mais également de l'équité et du développement social, et enfin du développement économique.

Je me bornerai à rappeler un certain nombre d'éléments.

Déjà quelques éléments d'appréciation et de lecture du budget.

Peut-être avez-vous pu vous étonner de voir que malgré les ambitions affichées le budget affiché et lisible en matière de développement semble un peu faible. Il est en effet faible si l'on considère les 730 KE affectés à la seule délégation développement durable, mais qui n'a vocation qu'à impulser un certain nombre d'actions, d'études, d'accompagner toute la politique de sensibilisation, la concertation, et d'engager la réflexion pour une première réalisation des premiers travaux pour la future Maison Eco-citoyenne.

En revanche, si l'on prend dans le budget toutes les actions directement ou indirectement allouées au développement durable dans l'ensemble des délégations, cela fait au total environ 15% de l'ensemble de notre budget 2008 qui sera directement ou indirectement dédié au développement durable cette année.

Pour l'année prochaine on s'efforcera d'avoir une traçabilité, une visibilité qui sera meilleure dans la traduction budgétaire.

Au fil des ans et de l'impact des différentes actions lancées qui conduisent d'abord à un surinvestissement dans un certain nombre de domaines puisqu'il faut s'équiper, mais qui vont conduire et qui conduisent d'ores et déjà à des économies significatives, on fera apparaître les économies qui viendront financer et autofinancer un certain d'opérations innovantes en la matière, comme c'est déjà le cas cette année pour la Maison Eco-citoyenne.

Deuxième information importante. J'insisterai simplement sur la restitution de la charte d'écologie urbaine et du développement durable que nous avons engagée en janvier dernier : 66 actions, 100 mesures. Le bilan de cette charte sera présenté le 7 janvier au Conseil consultatif et participatif du développement durable que réunira Monsieur le Maire, et ensuite au Conseil Municipal de janvier.

Troisièmement, nous avons lancé, conformément aux orientations prises lors du Conseil Municipal de janvier et à celles proposées et validées au Conseil consultatif et participatif du mois de septembre dernier, la première étape de la concertation avec l'ensemble des Bordelaises et des Bordelais, du monde associatif et du monde économique et universitaire.

La première restitution de cette première étape se fera sous la forme d'un colloque éco-citoyen qui se tiendra le samedi 19 janvier prochain à l'Athénée municipal.

De ce colloque, de cette restitution qui sera faite par les Bordelaises et les Bordelais ayant participé largement à cette concertation, nous en restituerons un pacte éco-citoyen qui lui-même aura vocation à se transformer, avec une concertation qui évidemment va se poursuivre, en véritable Agenda 21 qui sera soumis au Conseil Municipal d'ici la fin de l'année 2008.

Enfin, un point sur la Maison Eco-citoyenne.

Il y a les avancées que j'indiquais tout à l'heure. La réalisation et l'éco-réhabilitation du bâtiment situé quai Richelieu prenant un certain temps, évidemment, nous avons déjà établi le cahier des charges grâce à la participation des membres du Conseil consultatif et participatif qui l'ont souhaité, et grâce à la consultation d'un certain nombre d'experts, de scientifiques que nous avons vus par ailleurs.

Le programmiste a la copie en main aujourd'hui, mais l'éco-réhabilitation de cet édifice va demander du temps, donc nous serons en mesure d'avoir une structure provisoire sur la rive droite vraisemblablement à la fin du mois de février 2008.

Enfin, vous l'avez vu dans le document qui vous a été remis, nous avons directement à la charge de la délégation du développement durable un certain nombre d'actions que nous initiions, des actions d'études, ou des actions un peu innovantes toujours pour poursuivre les mêmes objectifs de la maîtrise de l'énergie, évidemment, et puis de l'utilisation d'énergies nouvelles propres et alternatives.

A cet égard on peut citer par exemple la réalisation du bilan carbone que l'on va faire. La méthode qu'on a adoptée avant de la généraliser c'est de commencer par faire une opération pilote. On est d'abord sur une école et sur un bâtiment public, les services techniques.

On peut citer également l'étude pour l'implantation d'un parc d'éoliennes sur Bordeaux-Nord qui prend cours aujourd'hui.

On peut citer évidemment toutes les actions qui vont être conduites dans le cadre d'un programme pluriannuel d'éco-réhabilitation de l'ensemble des bâtiments publics.

On a parlé de l'éclairage public tout à l'heure. Ce sont quand même 41 tonnes d'économie de CO2 qui ne seront pas rejetées dans l'atmosphère, sans compter les millions de kilowatts économisés au fil du temps avec le plan de maintenance et de changement de l'éclairage public.

Je ne vais pas revenir sur tout ce qui a été dit, mais ne pas oublier tous les efforts en matière de préservation et de développement de la biodiversité que nous allons poursuivre. L'aménagement durable, on en a parlé. Et puis la politique de développement de l'éco-achat. Sans compter l'impulsion et le soutien à de nouveaux comportements individuels. On a eu l'occasion de vous le dire au dernier Conseil, l'accompagnement de l'association Autocomm, nous allons poursuivre dans ce domaine.

Voilà, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Pour terminer, pour mettre en facteur commun tous les mécanismes de démocratie participative que nous avons essayé de développer dans la ville, Hugues MARTIN

M. MARTIN. -

Monsieur le Maire, le plus grand hommage que vous ayez pu avoir c'est la reconnaissance de l'UNESCO, qui, je le rappelle, a été faite non pas sur les quais et les façades des quais comme on le pensait à l'origine, mais sur la quasi totalité du territoire de la ville. C'est sans précédent. Plus de 1800 ha.

Moi qui siège dans un certain nombre d'organismes, notamment à l'Assemblée des Maires des Grandes Villes de France, je pense, Monsieur le Maire, que c'est un deuxième label que vous pourriez obtenir. Je reste convaincu que Bordeaux est de loin la ville championne en termes de démocratie participative par la mise en œuvre que vous avez souhaitée, de - mot qui vous est cher et qui m'est cher - la participation.

J'en veux pour preuve tout ce qui a été mis en œuvre pour permettre à nos concitoyens de prendre part de toutes les façons à la vie de leur quartier, à la vie de leur ville.

Les conseils de quartier : 22 se sont réunis cette année.

Les permanences continues des élus.

Les ateliers d'urbanisme : 39.

Les forces de concertation rapide : 72.

Les conseils consultatifs : santé, diversité, jeunes, sport, handicap, social... J'en passe et des meilleurs.

Le service du logement que vous avez mis en œuvre avec un suivi personnalisé.

Le Conseil Municipal des Jeunes.

Le portail Internet reconnu à l'échelon national et international, avec ses forums de débats dans les quartiers.

Les ateliers de l'écologie urbaine mis en œuvre récemment.

Le numéro « Allo proximité » qui a été récemment lancé, qui fait suite au numéro vert et qui permettra à chacun d'avoir une réponse adaptée, soit en temps réel, soit différée, mais personnalisée.

Et puis votre présence, Monsieur le Maire, et la nôtre, au quotidien dans l'ensemble des quartiers.

Je crois que tous ces facteurs concourent à faire à cet égard une ville tout à fait exemplaire.

Monsieur le Maire, dans l'ensemble de l'organisation de ces forums divers et variés on y rencontre votre capacité d'écoute, votre capacité quelquefois de changer. Donc vous êtes bien à l'écoute de nos concitoyens. Et également votre capacité ensuite de fixer le cap.

Avant de conclure, je voudrais rendre hommage à votre administration et à votre cabinet, d'abord pour me réjouir qu'ils fonctionnent en parallèle sans heurts, ce qui n'est pas le cas partout.

Deuxièmement, pour féliciter, cela a été fait, l'ensemble de nos agents qui font merveille dans les coups durs, qui font merveille de jour, de nuit, qui font merveille lorsqu'il y a des crises mais aussi lorsqu'il y a peu de difficultés.

Ils sont quelquefois taillables et corvéables à merci. Il y a de plus en plus de manifestations. Il y a de plus en plus d'actions à conduire. Il y a de plus en plus d'actions de propreté. Il y a de plus en plus d'actions de proximité. Et vous le savez, Monsieur le Maire, nos agents sont tout à

fait extraordinaires. Je voudrais ici leur exprimer ma gratitude et celle évidemment de la majorité municipale.

Et puis, Monsieur le Maire, je voudrais remercier les élus de votre majorité. Les remercier parce qu'ils sont disponibles. Ils sont d'une probité sans faille. Je me plais à le reconnaître et à le dire. Ils sont compétents. Ils sont enthousiastes. Ils l'ont prouvé. A vos côtés depuis 1995 pour certains, depuis moins de temps pour d'autres, ils ont été unis et d'une solidarité sans faille dans l'action municipale. Ce n'est pas toujours vrai ailleurs.

Mes chers collègues, « chapeau ».

Pour conclure, Monsieur le Maire, je voudrais vous dire, à vous, notre gratitude, la mienne et celle de votre majorité. Nous sommes fiers de travailler à vos côtés. Nous sommes fiers de ce que vous avez fait de Bordeaux.

Et je voudrais dire qu'au-delà du bâtisseur que vous êtes, nous savons, nous, pour bien vous connaître et pour vous côtoyer au quotidien, que vous avez du cœur. Faites-le savoir.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Merci cher Hugues. C'est vrai que nous vivons dans un monde où le plus important n'est pas d'avoir du cœur, c'est de le faire savoir. J'essaierai de m'inspirer de cette leçon qui nous est donnée un peu de tous les côtés en ce moment.

J'entends beaucoup dire qu'on n'est jamais jugé sur un bilan. C'est vrai. Mais il y a quelque chose qui me met la puce à l'oreille. S'il était mauvais on nous en parlerait beaucoup. Or, comme en toute sérénité et en toute objectivité, d'autant que c'est le nôtre et pas simplement le mien, il est bon, on voudrait nous interdire d'en parler.

Eh bien on va continuer à en parler.

Je signale simplement quelques récompenses que nous avons obtenues récemment qui nuanceront un peu ce que nous disait l'un de nos collègues la semaine dernière selon lequel nous reculerions, paraît-il dans certains classements.

Premier prix de l'innovation sociale décernée par l'Union Nationale des CCAS en 2007, comme l'a rappelé Véronique FAYET.

« Marianne d'Or » comme première ville cyclable de France au mois de novembre dernier.

Et puis une récompense qui nous a été remise à Los Angeles comme une ville visionnaire en matière de mobilité : « Visionary Award ». C'est une très belle distinction.

C'est vrai que l'important ce sont les perspectives que vous avez tracées. Je voudrais remercier l'ensemble de la municipalité d'avoir dégagé les lignes de forces de ce budget 2008 et les actions qui se prolongeront par la suite.

Moi aussi, un petit mot sur un thème qui revient : la nouveauté, le renouvellement. C'est très important le renouvellement permanent. Mais l'instabilité c'est plus inquiétant encore. Il faut dans toute équipe associer la nouveauté et l'expérience. C'est ce que j'essaierai de faire, parce que l'expérience acquise est le gage des succès de demain.

Je voudrais terminer en vous disant ma gratitude à vous toutes et à vous tous, à tous les adjoints, à l'ensemble des Conseillers Municipaux, ceux de la majorité qui m'ont soutenu, ceux de l'opposition qui me combattent comme il est de droit dans une démocratie. Je dirai même comme il est salubre. Il vous arrive de dire des choses intéressantes, Messieurs les

Conseillers de l'opposition, et je vous suis toujours très attentif, comme vous le savez. Pas tout le temps, mais souvent...

Je voudrais surtout remercier nos services, comme l'a fait Hugues MARTIN, nos services Financiers qui font année après année un boulot formidable, et puis l'ensemble de l'administration municipale.

Il s'agit-là de 4000 agents environ qui sont notre bras séculier. Tout ce que nous décidons ici n'aurait aucune chance d'être appliqué s'ils n'étaient pas là. Ils le font avec beaucoup de conscience professionnelle, beaucoup de dévouement tout simplement parce qu'ils aiment leur ville.

Qu'est-ce qui est le plus important dans l'action d'un élu local ? C'est tout simplement l'envie de servir les autres et la passion que nous avons tous pour la Ville de Bordeaux. Il suffit de la regarder dans sa beauté, mais aussi dans sa fraternité et dans sa générosité, par les temps qui courent, pour se dire que tous nos efforts sont bien payés de retour.

Merci à toutes et à tous de votre engagement.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Comme il est nécessaire dans un débat démocratique nous allons maintenant entendre une autre musique.

Je donne la parole à M. RESPAUD.

M. RESPAUD. -

J'étais en train de dormir, Monsieur le Maire...

M. LE MAIRE. -

Pardon ?

M. RESPAUD. -

Ecoutez... 2 heures...

M. LE MAIRE. -

Quand on vous écoute pendant une demi-heure à vous tout seul... Vous ne manquez pas de culot ! Ça commence bien. C'est ça la démocratie, c'est d'écouter les autres ! La dernière fois on vous a entendu pendant une demi-heure !

M. RESPAUD. -

Vous ne pourrez pas dire qu'on ne vous a pas écouté...

M. LE MAIRE. -

Mais si ! Vous venez de me dire que vous vous êtes endormi... Il faudrait savoir. Est-ce que vous avez dormi, ou est-ce que vous avez écouté ?

M. RESPAUD. -

C'était un véritable marathon budgétaire et électoral tout mêlé. D'ailleurs vous venez de le redire....

M. LE MAIRE. -

2 petites heures je trouve que ce n'est pas beaucoup pour présenter l'action municipale. C'est tout à fait bien.

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, si je suis toujours interrompu mon discours risque de durer plus de 2 heures, donc...

M. LE MAIRE. -

Nous sommes disponibles pour vous écouter.

M. RESPAUD. -

... je souhaite que vous mainteniez l'ordre dans cette assemblée, comme c'est votre rôle. Merci.

Je disais que vous aviez été un peu long et que vous auriez dû être beaucoup plus court car finalement ce budget ce n'est que la reprise différée des orientations budgétaires que vous nous avez présentées en novembre. Et c'est dommage.

Normalement, Monsieur le Maire, le débat sur les orientations budgétaires est destiné à voir les positions des uns et des autres, de l'ensemble des groupes, pour arriver à un accord le plus large possible. C'est le cas au Département, M. DELAUX en est témoin, où il y a des évolutions notables entre les orientations budgétaires et le budget qui est finalement adopté.

Ce n'est pas le cas ici. Vous ne bougez pas d'un pouce sur vos positions - je dirai, comme d'habitude, même si vous nous écoutez comme vous l'avez dit ; mais écouter ce n'est pas tout, c'est aussi prendre en compte ce qui peut l'être - ce qui fait que de notre côté en l'absence d'inflexions de votre part, inflexions qu'on attendait quand même un peu, on va être conduits à souligner de nouveau les grands problèmes de votre budget, problèmes que nous avons

constatés dans le débat sur les orientations budgétaires tant au niveau des recettes que des dépenses. Et comme il y aura des redites, je tiens à m'en excuser auprès de l'ensemble de nos collègues.

Au niveau des recettes, d'abord, il y a entre nous une divergence de fond. Elle réside dans le poids de l'impôt qui pèse sur les Bordelais.

Vous nous dites et vous redites, et aujourd'hui vous l'avez même dit en couleur ce qui change, c'est encore mieux, que les taux d'imposition sur Bordeaux seront faibles, que l'impôt moyen par Bordelais est plus faible qu'ailleurs.

M. LE MAIRE. -

Je n'ai pas dit ça...

M. RESPAUD. -

Nous, nous disons, en accord avec la référence en la matière de SFL Forum, qui est en fait le site des Echos de la Tribune, donc de tous les journaux économiques, nous disons en accord avec les éléments chiffrés de l'administration fiscale au niveau national, nous disons en accord avec le dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes, que la fiscalité à Bordeaux aussi bien pour la Taxe d'Habitation que pour le foncier bâti, est bien supérieure aux moyennes nationales.

J'ai la faiblesse de penser que la Chambre Régionale des Comptes dans ses conclusions est beaucoup plus objective que vous, M. JAUFFRET. A tel point que vous êtes obligé de faire preuve de la mauvaise foi la plus évidente...

(Brouhaha – Protestations)

M. RESPAUD. -

Chers collègues, je vais donner deux exemples pour illustrer ce que je viens de dire.

Le premier exemple, je vais vous ramener un mois en arrière lors du débat sur les orientations budgétaires. Vous vous souvenez que j'avais fait référence à SFL Forum, dont je parlais tout à l'heure, qui compare la fiscalité des grandes villes et qui classe Bordeaux en 35^{ème} position sur 36, juste devant Nîmes, en ce qui concerne l'importance de la Taxe d'Habitation.

Je l'ai ici, chers collègues. Je vais faire circuler ce qui a été fait par SFL Forum.

Aussitôt, lors du dernier débat, M. Hugues MARTIN a dit que le site qui était un site privé avait disparu en raison de la suspicion qui pesait sur lui. C'est faux. Jamais vous n'y avez regardé, M. MARTIN. Vous êtes pris en flagrant délit de menterie. Il faut savoir taper sur un ordinateur...

(Brouhaha)

M. RESPAUD. -

Mais si. Il faut le dire. Il faut savoir taper sur un ordinateur.

Et à tous les contribuables qui voudraient en savoir plus sur ce qu'ils paieraient ailleurs je les invite à aller sur SFL Forum, ou à demander à la Mairie le dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes puisque c'est un document public. En tout cas cela témoigne bien de vos méthodes.

Non. Ça existe bien. Ce qui ressort de l'enquête qui est menée annuellement, irrégulièrement, par SFL Forum, c'est que Bordeaux concernant la Taxe d'Habitation est bien la 35^{ème} ville de France sur le montant de cette taxe.

Le second exemple c'est la comparaison entre les taux que vous nous fournissez toujours entre la Ville, le Département et la Région Aquitaine, comme si c'était comparable... Comparons des villes avec des villes, des départements avec des départements, des régions avec des régions, ou regardons alors ce que paie le contribuable Bordelais.

J'ai préparé également un graphique. Voilà le graphique de la Taxe d'Habitation telle qu'elle est payée par le contribuable Bordelais. Je vous le montre, mes chers collègues. En noir vous avez la part communale et ici en bas la part du Département.

En ce qui concerne la Taxe Foncière, ce qui est versé par le contribuable bordelais est en noir et ce qui est versé par le Département en gris foncé. Vous voyez que c'est éloquent, mes chers collègues. C'est quand même bien à la commune qu'on paie le plus d'impôts.

M. LE MAIRE. -

Tout est noir. On ne voit rien....

M. RESPAUD. -

Quand vous nous dites : on maintient les taux, M. JAUFFRET comme vous nous l'avez dit en introduction, cela veut dire que les contribuables bordelais vont payer 7% de plus d'impôts dans l'année. Plus de trois fois le taux de l'inflation, puisque vous avez bâti votre budget sur le taux de l'inflation, c'est-à-dire en France, 1,6%.

Nous avons donc un pouvoir d'achat qui stagne pour les salariés, mais aussi pour les commerçants. Tout à l'heure on a parlé des commerçants, beaucoup ont leur pouvoir d'achat qui stagne. Nous avons par contre un produit fiscal qui, lui, augmente de 5%.

C'est la ville où on gagne moins et où on paie plus d'impôts.

Pourquoi ce produit fiscal galope-t-il ? Il galope car l'Etat nous reverse de moins en moins.

Il faut que les Bordelais sachent qu'il y a trois types de recettes : il y a l'impôt, il y a les recettes qui sont payées par les usagers, par exemple quand ils mettent leurs enfants à la crèche, ou quand il vont à la cantine scolaire, et il y a les dotations d'Etat.

En 2004 les contributions d'Etat représentaient près de 32% du budget, l'impôt 46%, les autres recettes 21%.

En 2008, ça figure en page 4 du document qui nous est fourni, les contributions d'Etat ne représentent plus que 30%, c'est-à-dire -2%, l'impôt 47% au lieu de 46%, les autres recettes 22% au lieu de 21%.

Vous allez me dire : 2%, 1%, ça fait peu. Sauf que 1% pour la Ville de Bordeaux ça représente 3,2 ME. C'est énorme. C'est une école et une crèche.

Il aurait fallu que vous dénonciez dans votre budget le désengagement de l'Etat qui reverse de moins en moins aux collectivités locales.

En tout cas, vous l'avouez puisque ça figure en clair dans les documents qui nous ont été fournis, le produit fiscal va augmenter de +5% dans des recettes qui n'augmentent que de 3,5%. C'est inadmissible.

On paie donc beaucoup. Vous demandez beaucoup aux contribuables bordelais, mais on n'a pas le sentiment qu'il y ait en retour l'équivalent.

Si on regarde du côté des dépenses, je me dois de redire ce que je disais dans les orientations budgétaires. Il est incompréhensible que l'investissement diminue pour la troisième année consécutive. Certes, il augmente en apparence de 2,17% en 2008, après avoir augmenté de 0,5% en 2006 et de 0,2% en 2007. Mais l'inflation, mes chers collègues est bien supérieure à ces chiffres.

Quand vous gagnez 1 euro en plus et que l'inflation vous coûte 2 euros, en fait vous avez perdu 1 euro. Là c'est exactement pareil...

(Exclamations)

M. RESPAUD. -

Nous avons ici un investissement qui augmente de 2,17%, mais l'indice du coût de la construction, lui, est précisément en progression de 3,23% l'an prochain. Ce qui veut dire qu'on va investir beaucoup moins qu'on a investi cette année, alors que c'était déjà le cas l'année précédente et encore l'année d'avant.

Ce qui veut dire qu'en réalité on investit moins, et on investit moins dans quoi ?

On investit moins dans l'éducation et la famille...

(Rires – Brouhaha)

M. RESPAUD. -

Oui, on vous a écouté pendant 2 heures, chers amis !

L'an dernier il y avait 10 ME investis dans l'éducation et la famille, M. GAÜZERE. Cette année 9 ME. Alors que c'est censé faire partie de vos priorités on investit moins que les autres années.

Dans les sports, et la jeunesse associative là aussi ça baisse ! L'an dernier 14 ME d'investissements. Un quart des dépenses d'investissements. Cette année 8,87 ME, 15% de l'investissement.

Alors vous nous dites : on a fait une autre piscine. Vous avez réhabilité, Monsieur le Maire, en 10 ans les trois piscines qui existaient sur Bordeaux. Quel exploit ! Je ne connais aucune ville de plus de 100.000 habitants où il n'y a pas eu une piscine de plus !

M. LE MAIRE. -

Ce n'est pas possible de mentir à ce point ! Tissot existait déjà ? Et le grand bassin de Judaïque existait avant ? Non, franchement... Il ne faut pas raconter n'importe quoi ! Ce n'est pas possible !

M. RESPAUD. -

Tissot existait ! On n'a pas attendu que M. JUPPE arrive pour le faire ! Et celle du Grand Parc était deux fois plus grande !

Le plus significatif encore c'est le budget d'investissement de la voie publique...

INTERVENANTS. -

Mensonges !

(Brouhaha – Protestations)

M. RESPAUD. -

Je vous ai écoutés ! J'ai entendu assez de mensonges moi tout à l'heure !

(Exclamations)

M. LE MAIRE. -

Gardons notre sang froid, mes chers amis. Ça ne sert à rien de s'énerver même quand on entend des énormités.

Continuez, M. RESPAUD.

M. RESPAUD. -

Surtout que je suis en voie de terminer.

Ce que je dis c'est la vérité ! Et aucune piscine supplémentaire. Toutes les piscines ont été réhabilitées, en général, comme le Grand Parc, par moitié.

Le plus significatif c'est le budget d'investissement de la voie publique et de la propreté. L'an dernier il représentait 4%, plus de 2 ME. Cette année il ne représente plus que 2,5%, 1,5 ME.

Même en matière économique, M. BRON, c'est très faible et pourtant encore cette année ça diminue.

Bref, qu'est-ce qu'on constate ?

Ce qui augmente dans les investissements l'an prochain c'est tout ce qui concerne l'aménagement urbain, les musées. Ça, ça augmente.

Qu'est-ce qui diminue ? C'est tout ce qui est la vie dans la cité. C'est-à-dire que tout ce qui est la pierre ça augmente, tout ce qui est la vie dans notre budget d'investissement ça diminue.

(Brouhaha)

M. RESPAUD. -

M. DUCASSOU nous avons une philosophie contraire qui fait passer l'homme avant la pierre. Vous comprendrez donc qu'on vote contre. Et si les Bordelais choisissent le changement en mars prochain nous serons amenés à faire un audit sur une situation des comptes de Bordeaux où il n'est pas possible de cumuler à la fois une fiscalité aussi élevée et aussi peu de retombées pour la population.

(Protestations – Brouhaha)

M. RESPAUD. -

En tout cas c'est sûr que lorsque nous aurons à gérer cette ville nous le ferons avec d'autres priorités, c'est pourquoi, je le disais, nous voterons contre.

M. JAUFFRET, je voudrais mettre les choses au point. Nous ne voterons pas contre vous, nous ne voterons pas le budget par principe, comme vous avez eu l'air de le dire dans votre

introduction, mais nous voterons contre ce budget parce que c'est une conception de la ville que vous défendez et que nous ne partageons pas.

Un dernier mot pour remercier d'abord bien sûr mes collègues socialistes. Nous étions partis à 5, nous sommes maintenant 6 depuis un peu plus d'un an. On ne peut que s'en féliciter. Ils ont fait un travail remarquable dans des conditions difficiles puisqu'il faut que les Bordelais sachent qu'on ne reçoit les documents que le mardi pour le lundi suivant, et que donc nous ne disposons que d'un laps de temps très limité pour bâcher tous les dossiers.

Je voudrais aussi remercier note attaché de groupe qui fait un travail remarquable, et remercier le comportement de l'opposition, nos collègues du Parti Communiste, nos collègues les Verts, grâce auxquels on a pu sur un certain nombre de points infléchir des politiques municipales. Pas suffisamment. Je trouve que vous êtes trop inflexibles. Mais j'espère que plus tard nous aurons la possibilité de mieux nous exprimer. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci M. RESPAUD.

Il n'y avait pas de bassin couvert à Tissot. Il n'y avait pas de grand bassin couvert à Judaïque. Ce sont des piscines d'été. Nous avons bien créé 2 piscines nouvelles et profondément réhabilité la piscine du Grand Parc. D'ailleurs il suffit de voir les habitants du Grand Parc le jour de l'inauguration pour voir que si vous voulez continuer à dire que nous n'avons pas fait du bon travail... eh bien vous serez vraisemblablement entendu par la population...

Sur la fiscalité, j'y reviens d'un mot parce que nous avons entendu des énormités.

Je n'ai jamais dit que les Bordelais payaient moins d'impôts qu'ailleurs. J'ai dit et je persiste que l'évolution de la fiscalité depuis 12 ans à Bordeaux a été raisonnable. La Chambre Régionale des Comptes que vous citez l'écrit noir sur blanc et nous en félicite dans son dernier rapport, alors que la progression de la fiscalité de la Région n'a pas été raisonnable : 73%. Et vous n'avez rien à dire à ce chiffre parce que c'est la vérité. Il en est de même au niveau du Conseil Général.

Ce sont des chiffres absolument incontestables.

Vous nous dites, ce qui est là la preuve d'une assez grande méconnaissance des mécanismes financiers, que le produit fiscal augmente de 5%, c'est-à-dire plus vite que l'inflation.

Pourquoi ?

Parce que la Ville a retrouvé son dynamisme. Parce qu'il y a davantage de logements. Parce qu'il y a davantage d'habitants. Ça c'est quelque chose de très sain, et ça ne veut pas dire que la charge fiscale de chaque contribuable augmente.

C'est vraiment une erreur d'analyse qui est inquiétante de votre part.

Ce qui mesure la politique fiscale d'une collectivité c'est l'évolution de son taux. C'est le seul élément sur lequel elle a prise directe. Et là, de ce point de vue, les graphiques que j'ai montrés, qui vous mettent très mal à l'aise, je veux bien l'accepter, montrent que la Ville de Bordeaux a augmenté ses taux de l'ordre de 3,5%, là où la Région les a augmentés de 73% et le Département de 35%. Il n'y a pas à sortir de ces chiffres.

Il y a un dernier point que je voudrais évoquer. Il y a même un impôt à Bordeaux qui a baissé, on n'en parle pas, c'est la Taxe Professionnelle qui est payée par toutes les activités professionnelles : les commerçants, les entreprises... Elle a baissé de 6,5%. Là c'est le taux lui-même qui a baissé et qui va continuer à baisser d'ailleurs dans les prochaines années, pour

une raison très simple c'est que nous avons mis en place la Taxe Professionnelle Unique et que Bordeaux va rejoindre le taux moyen de la Communauté Urbaine. Voilà.

En tout cas, M. JAUFFRET, vous avez raison d'être fier de la politique fiscale que vous avez menée, qui a, non pas allégé la charge sur les Bordelais, mais qui l'a maintenue dans des conditions très raisonnables.

Je rappelle qu'un autre grand organe de presse qui s'appelle « Aujourd'hui en France » a publié un tableau récemment dans lequel on montrait la progression du taux de Taxe Foncière des 30 plus grandes villes de France. Je crois que Bordeaux était 22^{ème} sur 30, en bas du classement, c'est-à-dire dans le bon sens. Naturellement ça aussi c'est un classement incontestable.

M. HURMIC.

M. HURMIC. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, en entendant certains orateurs j'ai un peu l'impression que c'est notre dernier Conseil Municipal.

Je voudrais rappeler ici que nous avons encore deux Conseils Municipaux aux mois de janvier et février 2008...

M. LE MAIRE. -

Peut-être plus, d'ailleurs, M. HURMIC. Peut-être plus. Il ne faut jamais jurer de rien.

M. HURMIC. -

Oui. De la mandature. Parfois j'avais l'impression que certains échangeaient des condoléances, d'autres des compliments très œcuméniques. Nous avons le temps de le faire. En tout cas en ce qui me concerne j'attends le dernier Conseil Municipal pour me livrer à ce genre d'appréciations.

Mais je m'adresserai par contre aujourd'hui à celui qui est quand même traditionnellement et annuellement un peu le roi de la fête, c'est M. JAUFFRET.

J'ai envie de dire que cette fois-ci il l'est doublement. D'une part parce que c'est sa présentation du budget. Tous les ans, effectivement, il nous présente le budget, et en plus cette année nous apprenons que c'est sa dernière présentation budgétaire.

Alors permettez-moi, M. JAUFFRET, de m'adresser principalement à vous, d'abord en rendant hommage sérieusement au travail que vous avez fait ces 13 dernières années, en vous faisant remarquer, au cas où cela vous aurait échappé, que dans les applaudissements nourris qui ont émaillé la fin de votre intervention certains de ces applaudissements venaient également des bancs de l'opposition.

Pour vous dire également que si ces 13 budgets que vous nous avez présentés étaient primitifs, vos 13 présentations l'étaient généralement beaucoup moins. Au contraire, elles étaient souvent extrêmement fouillées, élaborées, voire même parfois subtiles.

Je tiens à rendre hommage à cette ténacité enthousiaste qui trahit vraisemblablement une jeunesse durable.

(Applaudissements)

M. HURMIC. -

Je suis même prêt à vous excuser quelques saillies oratoires parfois grinçantes et ironiques vis-à-vis des élus de l'opposition en rendant hommage à la courtoisie qui était généralement la vôtre à l'occasion de cet exercice budgétaire.

Merci d'avoir introduit également dans cette assemblée cruelle un peu de poésie au moment où vous nous avez dit que nous, les élus, « nous frayons un chemin à l'intérêt général ». Autorisez-moi à noter cette expression qu'à l'occasion d'ailleurs je vous resserrai. Je trouve que c'est une très belle expression, M. JAUFFRET. Peut-être qu'à l'occasion du dernier Conseil Municipal je me permettrai de vous l'emprunter.

De même, Monsieur le Maire, merci également d'avoir rappelé à votre tour que malgré nos oppositions ici dans nos débats, ce qui vraisemblablement nous réunit tous c'est une passion commune au service de la Ville de Bordeaux. Je crois qu'effectivement, même en ces périodes électoralement agitées il est parfois utile de rappeler ce type de propos.

Je vous ai trouvé un peu chiche, M. JAUFFRET, lorsque voulant vous adresser aux générations futures vous avez dit que vraisemblablement ils retiendront de ces 13 exercices budgétaires, les fêtes au bord de la rivière. Un peu chiche. J'espère que les générations futures retiendront autre chose de ces 13 années que nous avons pu passer ensemble dans ce Conseil Municipal.

Vous vous êtes un peu étonné, mais avec une douce ironie, du fait que l'opposition inmanquablement budget après budget avait voté contre les budgets primitifs que vous présentiez. Vous avez semblé mettre ça un peu sur le compte du jeu politique.

Non, M. JAUFFRET, ce n'est pas que du jeu politique. C'est vraisemblablement, parce que, même si nous pensons tous ici défendre l'intérêt général, nous pouvons avoir parfois, notamment à l'occasion des exercices budgétaires, une vision sans doute différente de ce qu'est l'intérêt général.

Je vous garantis M. JAUFFRET que si vous nous aviez présenté au cours de ces 13 années des exercices budgétaires qui, notamment pour les premiers d'entre eux, auraient décidé d'organiser une ZAC Cœur de Bastide en éco-quartier, nous aurions voté ce type de délibération sans attendre l'année 2008 pour lancer des projets d'un éco-quartier sur la rive droite de la Garonne.

Je vous garantis que si vous nous aviez présenté des budgets nous proposant un Palais des Congrès en centre ville, et pourquoi pas à la Bastide à la place de la Banque Populaire, nous aurions également voté ce type de délibération.

Je vous garantis que si vous nous aviez épargné le Casino de Bordeaux Lac nous vous aurions également encouragé dans cette voie.

Je vous garantis que si vous nous aviez présenté une politique qui n'aurait pas forcément chassé l'auto de notre cœur de ville, mais qui aurait réalisé le fait que les deux-tiers des déplacements pouvaient se faire à Bordeaux, comme dans d'autres villes telle la Ville de Fribourg, autour des modes de circulation douce comme les déplacements non motorisés, comme les transports collectifs, nous aurions voté ce type de délibération.

Si vous aviez généralisé les zones 30 à l'intérieur de la Ville de Bordeaux nous aurions voté ces délibérations.

Si M. DUCASSOU nous avait présenté une politique culturelle d'où jaillissait une politique éclectique, une programmation de haute qualité assurant un rayonnement culturel international de Bordeaux, nous aurions voté ce type de politique. Je pense qu'on ne se poserait même pas aujourd'hui ensemble la question de savoir si nous méritons ou non le label Bordeaux Capitale Européenne de la Culture, ce label se serait de lui-même imposé si vos politiques avaient présenté ces qualités.

Nous aurions aussi – excusez-moi de revenir là-dessus – des piscines dans tous les quartiers de Bordeaux, notamment dans les quartiers de Bordeaux-Sud qui en sont totalement dépourvues.

Voilà, M. JAUFFRET, ce qui n'est pas du jeu politique. Je ne veux pas alourdir et allonger nos débats, mais voilà un certain nombre de politiques que nous aurions aimé durant ces 13 dernières années partager avec vous.

Et un petit clin d'œil – on peut faire aussi un peu d'humour – à M. DUCASSOU dont j'ai l'impression qu'il me prend pour un individu totalement inculte parce qu'il ne me voit pas aux représentations de l'Opéra de Bordeaux.

Je vais lui prouver que je suis vraisemblablement inculte lorsque je m'adresse à M. GAÜZERE. Mais je le dis d'emblée, ce n'est pas un trait d'inculture, M. GAÜZERE, vous m'excuserez, ce n'est qu'un trait d'humour. Vous nous avez cité tout à l'heure pour terminer vos propos une très belle phrase émanant d'Alain. Je peux vous demander de quel Alain elle vient ? D'Alain ROUSSET ou d'Alain JUPPE ?

(Rires – Brouhaha)

M. HURMIC. -

Excusez cette inculture ! Ce n'était qu'un trait d'humour !

Et moi aussi pour faire une citation parce que je suis un peu jaloux de M. GAUZERE, je rappellerai que Léon Blum, l'ami du Président de la République et de Henri Guénot dit à propos de l'humour « qu'il ne s'agit que d'une forme mineure de l'intelligence ». Donc excusez-moi cette forme mineure de l'intelligence qui m'amène aujourd'hui à aborder avec le sourire un certain nombre de points que nous devons néanmoins évoquer.

Après cette entrée en matière que vraisemblablement vous avez dû trouver un peu longue, j'en viens au vif du sujet, c'est-à-dire ce budget que nous ne voterons pas, fidèles à cette tradition remarquable à laquelle faisait allusion M. JAUFFRET. Nous ne le voterons pas. Nous voterons contre.

Je ne veux pas alourdir les débats. Je veux aborder simplement certains points.

Lorsque vous nous présentez l'écologie urbaine et le développement durable, naturellement un certain nombre de pistes évoquées par la municipalité vont tout à fait dans le sens de nos préoccupations communes.

Je le disais il y a quelques instants, l'éco-quartier Bastide 2 que vous voulez réaliser, naturellement nous serons à vos côtés pour vous encourager à doter Bordeaux d'un éco-quartier à l'instar de celui que nous avons pu ensemble visiter dernièrement en Allemagne.

Je voudrais insister, Monsieur le Maire, et peut-être partageons-nous cette préoccupation, en tout cas il faudra l'illustrer assez rapidement si c'est une préoccupation commune : vouloir faire entrer l'écologie dans la ville c'est très bien, à travers le bâtiment c'est très bien, le bâtiment est largement responsable de nos émissions de dioxyde de carbone.

Mais si nous ne nous attaquons qu'aux bâtiments nouveaux, vraisemblablement, malgré les efforts réels qui seront consentis, nous passerons à côté de quelque chose qui est essentiel à savoir l'ensemble du bâti. Et quand je dis « l'ensemble du bâti », vous savez comme moi que si l'on ne s'attaque qu'aux créations, si l'on ne s'attaque qu'aux constructions de bâtiments nouveaux nous ne serons pas à la hauteur de cette tâche.

Le bâti nouveau, dans notre pays ça représente à peu près 1% du logement. La France compte 31 millions de logements. Avec une moyenne de 300.000 nouveaux logements par an

cela représente 1% seulement du parc national. Si nous nous contentons de faire en sorte que 1% seulement du parc soit écologiquement responsable nous passerons effectivement à côté de cette obligation qui pèse sur tous les bâtiments.

Je crois qu'à Bordeaux, vous me direz si je me trompe, mais d'après les chiffres que j'ai il y a à peu près 140.000 logements. La création de logements nouveaux à Bordeaux est autour de 1000 logements par an. C'est même en dessous de la moyenne nationale. C'est 0,7% de logements nouveaux.

Donc les éco-quartiers c'est très bien. Pouvoir faire en sorte que le bâti ancien puisse lui aussi être mis à des normes écologiquement responsables, je crois que c'est encore mieux.

Je vous garantis que dans le cadre de la campagne municipale qui va commencer dans quelques jours nous ferons aux Bordelais un certain nombre de propositions concernant le bâti ancien, concernant ce challenge que nous avons dans les années qui viennent pour faire en sorte que l'amélioration de l'habitat en centre ville puisse prendre en compte les enjeux du développement durable, notamment tels qu'ils sont définis par l'ADEME.

Pourquoi pas notamment associer l'ADEME aux travaux d'In Cité ? C'est bien de faire rénover notre cœur de ville. Ce serait encore mieux que des partenaires écologiquement responsables comme l'ADEME puissent être associés à cette œuvre.

Vous dites également, Monsieur le Maire, toujours dans le chapitre écologie, qu'en matière d'éclairage public la rénovation du réseau entamée en 2007 se poursuivra dans un souci de performance énergétique. C'est très bien. Mais il n'y a pas que l'éclairage public. Il serait bien que vous puissiez également faire en sorte que tout l'éclairage municipal puisse être mis aux normes de basse consommation.

Je prendrai, pour être concret et simple, uniquement l'exemple de cette salle municipale. Tout à l'heure, non pas que je m'ennuyais, j'ai commencé à compter les ampoules. Il y a vraisemblablement dans cette pièce une centaine d'ampoules. Rien que le lustre principal, M. MARTIN, il y a 20 ampoules.

Si toutes ces ampoules étaient à basse consommation, je vous garantis qu'effectivement la Mairie commencerait à être exemplaire pour dire : j'ai le souci de faire en sorte que la consommation électrique de la Ville de Bordeaux soit diminuée.

De même, permettez-moi aussi de dire qu'il y a quelques minutes - il fait très chaud dans cette salle - je me suis approché du radiateur et j'ai touché la fonte brûlante de ce radiateur. D'abord ça nuit, à mon avis, au climat de cette assemblée respectable. Cela permet de comprendre peut-être certaines passes d'armes. Mais je pense que dans un souci d'économie d'énergie vous pourriez quand même donner pour instruction de faire en sorte que le radiateur de fonte ne soit plus brûlant pendant les séances du Conseil Municipal. Je pense que là aussi ça serait un exemple assez significatif que nous devrions donner aux Bordelais.

Pour terminer, je sais que Dominique DUCASSOU serait extrêmement déçu si je ne parlais pas de la culture. Il a dû se dire : Hurmic a épuisé la matière lors de la communication du 26 novembre, il ne dira rien aujourd'hui sur le budget culturel.

J'en parlerai, Dominique DUCASSOU. Je parlerai du budget culture pour terminer mes propos, pour dire que je suis très très déçu. Pour reprendre votre expression d'il y a un mois à propos de mon intervention, Monsieur le Maire, et pour faire moi aussi dans l'exagération, j'ai envie de dire que je suis même consterné de voir qu'il n'y a pas dans ce projet culture davantage d'innovations.

J'avais cru comprendre lors de votre communication du 26 novembre que vous auriez quelques soucis d'innovation dans ce domaine-là et je constate que vous poursuivez inmanquablement la politique culturelle qui est la vôtre depuis ces 13 dernières années.

Vous nous avez rappelé à juste titre le 26 novembre que Bordeaux figure au premier rang des villes françaises, non pas pour son rayonnement culturel, mais pour ses dépenses culturelles par habitant. Mais cette dépense culturelle par habitant particulièrement forte à Bordeaux nous impose un certain nombre de devoirs. Je n'ai pas l'impression que le budget culture 2008 soit vraiment à la hauteur de ces attentes et de ces espérances.

Je note d'abord que le budget culture a baissé. J'ai les chiffres sous les yeux. Budget 2007 c'était 58,79 ME, budget 2008 c'est 58,58 ME, c'est-à-dire une baisse de 0,35%.

L'an dernier les dépenses culturelles représentaient 16,9%, cette année elles représentent à peine 16% de notre budget.

Et puis aussi et surtout, M. DUCASSOU, j'ai l'impression que l'on retrouve toujours dans ce budget culturel le même manque d'éclectisme qui caractérise quand même votre politique culturelle depuis de si nombreuses années.

Toujours la même concentration des aides sur un nombre limité de bénéficiaires. Même s'il y a 70 acteurs aidés cette année au lieu de 67 l'an passé, nous retrouvons toujours un même nombre limité.

Nous retrouvons toujours, et je ne veux pas en parler trop longtemps, la même priorité donnée aux dépenses en faveur de l'Opéra de Bordeaux : 14,8 ME d'euros pour l'Opéra, 3,74 ME pour les 70 autres acteurs culturels bordelais, cela traduit toujours une disproportion. 80% des aides vont à l'Opéra, et à peine 20% des aides sont réparties sur les 70 acteurs culturels bordelais. Cette disproportion et ce manque d'éclectisme nous le retrouvons une nouvelle fois cette année.

J'ai noté toutefois que l'an dernier vous aviez parlé, à propos du soutien aux acteurs culturels, d'une programmation éclectique de haute qualité. Je crois qu'on s'était tellement moqué ici en Conseil Municipal de ce caractère peu éclectique de la programmation que cette année vous avez plutôt rabattu le pavillon, vous ne nous parlez plus désormais que du soutien aux acteurs culturels bordelais, et ce soutien aux acteurs culturels bordelais, j'ai envie de dire qu'il ressemble étrangement en 2008 à celui qu'il était déjà en 2007.

Vous nous dites : les acteurs culturels sont soutenus et confortés. Très peu d'entre eux sont soutenus et confortés. Mira, certes. J'ai pu noter que Mira était passé de 30.000 euros à 100.000 euros. Et encore j'ai eu du mal à le trouver, M. DUCASSOU, dans la mesure où le budget Mira n'est absolument pas individualisé dans les lignes de subventions des structures. Je suppose, mais vous m'apporterez une précision sans doute tout à l'heure, que ces 100.000 euros accordés à Mira figurent dans le budget total accordé au TNBA. Je suppose qu'il fait partie de l'enveloppe du TNBA. En tout cas je n'ai pas vu ailleurs ces 100.000 euros que vous nous indiquez.

Vous nous parlez également des Grandes Traversées qui ont l'honneur selon vous de devenir à côté de Mira un des rendez-vous majeurs de l'année. Elles non plus n'apparaissent pas en tant que structures indépendantes dans le listing des structures subventionnées à Bordeaux.

En ce qui concerne ces Grandes Traversées, qui sont quand même des acteurs majeurs du Festival Novart, qui assurent avec le Festival de Jazz de Bordeaux à peu près le tiers de la fréquentation de Novart, j'ai cru comprendre en lisant M. Eric BERNARD le créateur des Grandes Traversées que sans réponse de la part de la municipalité concernant l'aide budgétaire qu'il réclame ils feront une pause ou ils arrêteront l'an prochain.

Je crois que c'est une alerte sérieuse sur le futur et les programmations futures de Novart, alors que nous savons tous que Novart est une manifestation particulièrement appréciée des Bordelais. Je crois que cette année, sur 7 créations contemporaines de Novart on a eu à peu près 6 nouvelles créations mondiales 2007 à Bordeaux. C'est vrai que Novart est populaire. C'est vrai que Novart marche bien. M. DUCASSOU nous aimerions vraiment être rassurés sur

le futur de Novart et sur le soutien que vous entendez apporter à des structures qui sont si importantes en ce qui concerne Novart.

Je ne veux pas faire trop long sur la culture. J'avais des tas d'autres choses à vous dire...

Vous nous annoncez que le Vigo est aidé avec +30.000 euros. Nous aurions aimé savoir pourquoi il y a une aide supplémentaire concernant le Vigo, vraisemblablement légitime. Vous auriez pu vous fendre de quelques lignes d'explications.

Nous voyons également que trois acteurs culturels 2007 ont disparu des structures subventionnées : la Manutention, mais je crois qu'elle a quitté Bordeaux, l'ensemble vocal Sagittarius(?) et le Festival International d'Archéologie ont également quitté Bordeaux.

Ensuite l'initiative envers le Festival du Conte et le FRAC est intéressante, de même que Pola qui fait son apparition, qui attendait depuis longtemps d'être reconnue par la Ville de Bordeaux.

Toutefois une structure comme « Allez les Filles » n'est toujours pas subventionnée par la Ville de Bordeaux au motif qu'elle a également des activités commerciales. Je ne pense pas que cette explication soit suffisante pour faire en sorte que ce acteur culturel soit privé d'aide municipale.

Voilà, Monsieur le Maire, un certain nombre d'observations que je voulais faire en ce qui concerne ce budget et notamment la partie culturelle de ce budget.

J'ai noté également que le Festival du Conte de Saint-Michel est brandi en avant sur le même plan que le Festival de Quatuors à Cordes. Vous les mettez exactement sur la même ligne. Je n'ai rien contre le Festival de Quatuors à Cordes, je suis persuadé qu'il est magnifique, mais il bénéficie quand même d'une aide de la Ville de Bordeaux de 50.000 euros, alors que le Festival du Conte de Saint-Michel qui est un excellent rendez-vous de diversité culturelle et d'interculturalité, quant à lui est à peine aidé à hauteur de 8.000 euros.

Donc toutes les choses ne sont pas équivalentes, Monsieur l'Adjoint à la Culture. C'est vrai qu'il serait intéressant que plutôt que de nous donner un catalogue des associations et structures qui sont aidées par la Ville de Bordeaux, vous vous fendiez de quelques lignes pour nous expliquer pourquoi certaines associations sont plus aidées que d'autres. Je pense que ce serait intéressant et permettrait d'éclairer un peu notre lanterne dans ce domaine culturel.

Voilà les explications que je voulais faire en ce qui concerne ce Budget Primitif 2008 et vous rappeler que nous voterons contre, au risque de décevoir M. JAUFFRET.

M. LE MAIRE. -

Merci M. HURMIC. Vous me décevez aussi beaucoup parce que quand je vous écoute je n'entends aucune raison sérieuse pour que vous ne votiez pas ce budget.

En réalité, vous le savez très bien, vous êtes très proche de ce que nous faisons, mais vos adhérences politiques vous empêchent de le reconnaître.

Vous me dites qu'il faut s'intéresser autant au bâti ancien qu'au bâti nouveau. Evidemment. L'ADEME travaille d'ailleurs avec In Cité. C'est une évidence qui s'impose à tout le monde et ça fait partie de nos priorités.

Vous dites qu'il ne faut pas simplement économiser sur l'éclairage public mais aussi sur l'éclairage des bâtiments. Bien sûr. C'est ce que nous allons faire. Un appel d'offres est en cours pour remplacer ces lampes.

Et puis c'est vrai que c'est difficile de changer ses comportements. Il faut tous y mettre du nôtre.

Pour vous faire rire un peu je vais vous raconter une petite anecdote. On a demandé à tous les groupes : est-ce que vous préférez avoir le budget sur papier ou sur cédérom ? C'est important d'éviter le gaspillage de papier.

Je vais vous dire comment cela a réagi.

Au groupe majorité : 39 Conseillers ont choisi le cédérom et 10 le support papier.

Au groupe PS : 3 et 3.

Au groupe PC : 2 cédéroms sur 2.

Au groupe Front National : 1 cédérom, mais comme il est toujours absent je ne sais pas ce qu'il en fait.

Et au groupe Vert, c'est quand même curieux, c'est le seul groupe dans lequel il y a plus de support papier que de cédéroms. Il y a 1 cédérom et 2 supports papier.

(Rires)

M. HURMIC. -

C'est parce qu'on n'est pas nombreux !

M. LE MAIRE. -

Vous voyez que tout le monde est perfectible. On peut faire des petits progrès.

Quant à votre discours sur la culture, soyons sérieux. Votre seule idée c'est de couper les vivres à l'Opéra pour distribuer plus aux associations et en particulier à celles que vous aimez. Voilà votre politique culturelle. C'est ça.

Parce que quand vous dites qu'il n'y a pas d'innovations, soyons sérieux là encore. Si la programmation de Novart n'est pas éclectique... Voyons... Vous l'avez reconnu vous-même et vous avez dit que c'était une très très bonne manifestation avec 6 nouvelles créations mondiales. Ce n'est pas de l'éclectisme ça ?

Moi je n'ai vu que trois ou quatre spectacles de Novart mais je préfère vous dire que c'était éclectique. Entre la danse que j'ai vue, le cirque, Génitrix et quelques autres c'était vraiment éclectique et vraiment innovant.

Et puis franchement n'utilisez pas des arguments un peu démagogiques. Le Quatuor à Cordes c'est un festival international. Il y a même à Bordeaux beaucoup de gens venus de toutes sortes d'horizons. Il a une réputation bien assise. Il était avant à Evian.

Le Festival du Conte, c'est formidable et on le subventionne. C'est une manifestation qui touche principalement un des quartiers de Bordeaux.

Alors ne faites pas de comparaisons qui ne tiennent pas la route.

Quant à nous dire qu'on manque d'imagination... Est-ce que vous avez lu le fascicule sur 2013 ? Je ne sais pas si on gagnera. Je le souhaite profondément. Je n'en suis pas sûr. Mais quand on lit ce document on se dit que c'est formidable, qu'il y a une effervescence culturelle dans la ville, une créativité, une capacité de propositions et d'innovations formidable ! Et de toute manière il en sortira quelque chose.

Alors de grâce, si vous étiez vraiment comme vous êtes quand on vous parle en tête à tête et que vous n'êtes pas victime des contraintes partisanes et politiques, vous ne tiendriez pas ce discours sur la politique culturelle de la ville qui mérite beaucoup mieux que ce que vous en dites.

Encore un tout petit effort, M. HURMIC, et je serai heureux de vous ouvrir les bras pour que nous puissions enfin travailler ensemble.

(Exclamations – Rires)

M. LE MAIRE. -

Il ne faut pas grand-chose.

Mme MELLIER.

MME MELLIER. -

Monsieur le Maire, je ne sais pas si je vais assister à des épousailles, mais vu la manière dont c'est parti...

M. LE MAIRE. -

Je n'étais pas à Disneyland. Je vous rassure tout de suite.

(Rires)

MME MELLIER. -

Monsieur le Maire, je reviens sur le Budget Primitif. Pour ma part je voudrais comme tous les ans remercier les services de la Ville, qui, je dois le dire, nous présentent des documents de grande qualité...

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

Mes chers collègues, s'il vous plait veuillez écouter Mme MELLIER en silence.

Madame vous avez la parole.

MME MELLIER. -

Je vous remercie Monsieur le Maire.

Donc je reviens sur mes remerciements aux services, et je voudrais revenir également sur le fait que le budget 2008 de 363,99 ME progresse de 4,79% sur 2007.

Cette progression traduit pour une part la prise en compte de l'accroissement de la population avec des besoins nouveaux d'accueil, cela a été dit, notamment de la petite enfance, mais traduit également une reconnaissance de la dégradation sociale dans notre ville avec l'aggravation de la pauvreté et 5% d'augmentation de la subvention pour le CCAS.

Néanmoins que constate-t-on aujourd'hui ?

Les collectivités locales, dont les communes, sont amenées à assumer le rôle de réparation sociale de la politique gouvernementale qui aujourd'hui refuse de relever le pouvoir d'achat des salaires, des retraites et des minima sociaux.

J'aborderai pour ma part les aspects liés à la fiscalité et les comparatifs que vous faites sur la pression fiscale avec les autres collectivités locales, thème cher à M. JAUFFRET, nous l'avons vu tout à l'heure.

Tout d'abord les recettes de fonctionnement, cela a été dit mais j'y reviens, avec les dotations de l'Etat se trouvent aujourd'hui réduites. Jusque-là les relations entre l'Etat et les collectivités locales étaient régies par un contrat de solidarité de croissance qui indexait la progression des dotations sur l'inflation et sur une fraction du taux de croissance du PIB.

Aujourd'hui ce contrat n'est pas reconduit, comme cela est indiqué dans la délibération, sans concertation avec les maires, et cela au nom, je cite, « de la participation des collectivités au désendettement public ». De ce fait la progression des dotations devrait désormais se limiter à la seule inflation : 1,6%.

Cette décision est inacceptable comme l'ont fait remarquer plusieurs associations d'élus locaux. Les dotations sont donc en baisse au moment où les dépenses augmentent en lien avec la paupérisation de la société et les transferts de compétence de l'Etat.

Pour ces raisons notamment nous ne pouvons accepter les comparaisons que vous faites sur les différents taux d'imposition appliqués par les autres collectivités. Pourquoi ?

Premièrement, la stabilité de la pression fiscale de la Ville dont vous vous félicitez, est tout à la fois liée à l'importance des taux sur Bordeaux, mais également, et cela n'a pas encore été évoqué aujourd'hui, par la vente continue de ce que j'appelle « les bijoux de famille ». Je le rappelle : la vente de l'I2EB, la vente dernièrement de la Cité Claveau, pour ne mentionner que ces deux exemples.

Deuxièmement nous assistons ces dernières années à une vague de décentralisation qui donne une dimension particulière au financement des collectivités locales dont le champ s'est considérablement élargi, tandis que dans le même temps celui de l'Etat s'est rétréci.

Lorsque vous notez la pression fiscale du Conseil Général, +31% en 12 ans, il eut été intéressant de mentionner les différents transferts de charges intervenus dans cette période : RMI, APA, DIS(?), Fonds d'aide aux jeunes, les TOS(?) des collèges, les routes nationales, nouvelles prestations pour les personnes handicapées.

A titre indicatif, que ce soit l'accueil des TOS, les dépenses relatives aux routes nationales ou les dépenses liées à l'APA, les compensations ne couvrent pas le montant des frais.

Ainsi, M. JAUFFRET, Monsieur le Maire, comparaison n'est pas raison.

S'il convient de ne pas opposer telle ou telle collectivité, par contre la fiscalité ne devrait-elle pas se présenter différemment ?

Effectivement, c'est ce qui nous différencie des autres formations politiques dans cette enceinte, il nous faut une véritable réforme de la fiscalité qui suppose de moderniser la Taxe Professionnelle et d'alléger les impôts des ménages qui deviennent de plus en plus lourds.

Il y a aujourd'hui 8 fois plus d'argent dans la sphère financière que dans la sphère productive. Les actifs financiers représentent 5 fois le budget de la nation, soit 5 milliards d'euros.

La réforme fiscale que nous proposons c'est d'intégrer dans la base de la Taxe Professionnelle les actifs financiers qui seraient taxés à 0,3%, ce qui nous permettrait un produit escompté de 10,7 milliards. Ou bien une Taxe Professionnelle avec des actifs financiers taxés à 0,5% et le

produit escompté serait d'environ de 17 milliards. Là, la répartition du produit pourrait se faire en fonction de critères sociaux, de la situation du chômage, mais également, ce qu'a évoqué tout à l'heure M. JAUFFRET, de critères liés notamment aux dépenses de centralité des grandes villes.

Voilà donc les raisons pour lesquelles pour ma part, mais Vincent MAURIN donnera son opinion, je ne voterai pas le budget.

Mais je voudrais dire à M. JAUFFRET que si c'est vrai que la construction d'un budget n'est pas simple, c'est vrai aussi qu'un budget est toujours fonction d'une finalité politique. Et nous n'avons pas la même finalité politique, même si nous avons l'un et l'autre des soucis parfois identiques.

C'est en ce sens que je voulais vous dire que si vous parlez à vos petits-enfants des réalisations faites dans la ville, moi je dirai à mon petit-fils qu'on s'est endetté, qu'on a fait des emprunts parce qu'on considère que tous les bâtiments, que toutes les écoles, que toutes les structures qui se sont faites dans la ville se sont faites sur plusieurs générations et que c'est bien que toutes les générations puissent les financer pour que lui, il puisse en profiter. Voilà comment je lui présenterai les choses.

M. LE MAIRE. -

Ça dépend des écoles. On peut dire la même chose, effectivement.

Mme DIEZ.

MME DIEZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, j'interviendrai sur le Budget Primitif à raison de trois points.

La Ville de Bordeaux ne satisfait pas à ce jour à la loi SRU en ce qui concerne le pourcentage de logements sociaux.

La vente à leurs occupants des logements sociaux de la Cité Claveau a rapporté une manne financière de 6 ME. Il eut été normal d'affecter cette somme à la création de nouveaux logements sociaux, ou à la réhabilitation du parc social existant.

Au lieu de cela je constate qu'il est fait état d'une forte progression de l'investissement résultant de l'inscription au Budget Primitif d'importants crédits pour la réalisation de l'Auditorium. 8 millions en 2005, 6 millions en 2006, financés justement en particulier par la vente des maisons de la Cité Claveau.

C'est là une déclinaison du paquet fiscal entrepris à l'échelle nationale. Dans le langage populaire on dit : « déshabiller Pierre pour habiller Paul ». Permettez-moi de rectifier. Je dirais, moi : « déshabiller Marcel pour habiller Charles-Edouard ».

(Brouhaha)

MME DIEZ. -

Toutefois, toujours concernant le logement, je suis heureuse de lire dans la présentation de ce budget qu'en raison d'éléments extérieurs tels que la poursuite de la hausse des prix du foncier et de ceux de la construction rendant la situation difficile pour les Bordelais à revenus médians ou modestes cherchant à acheter ou à louer un logement, que la ville souhaitait faire du logement sa priorité.

Encore a-t-il fallu attendre jusqu'en 2008 pour prendre conscience que le logement était un problème fondamental pour les Bordelais.

Autre point, Monsieur le Maire. Lors de votre venue pour le Conseil de quartier de Bacalan en novembre dernier, vous avez par une immersion totale constaté quelles étaient les demandes et les difficultés rencontrées par les jeunes du quartier. Mêmes problèmes et mêmes difficultés que dans d'autres secteurs de Bordeaux.

Ils sont particulièrement demandeurs d'activités et de locaux pour les exercer.

Au chapitre Jeunesse vous faites état de la qualité de l'animation de proximité qui sera favorisée par des travaux de construction et de réhabilitation.

J'attirerai votre attention sur l'état déplorable dans lequel se trouve le centre d'animation de Bordeaux-Nord rue Joseph Brunet.

Des problèmes de gouttières entraînent la dégradation des peintures, et le mauvais état des huisseries accentue l'état de délabrement de ces locaux.

De même le centre social et d'animation de Bordeaux-Sud attend toujours les travaux sur la deuxième aile du bâtiment.

Point de budgétisation pour ces deux structures sur le budget 2008.

Tout comme la transformation du quartier Saint-Jean mériterait la création d'un centre d'animation à proximité. Rien.

Et pour conclure sur ce sujet, qu'en est-il de l'aménagement du marché des Doves ? Après maintes réunions entre les associations, les habitants des quartiers Saint-Michel et Capucins et la municipalité, rien n'est prévu au Budget Primitif 2008.

Je terminerai mon intervention par un sujet qui me tient à cœur.

J'ai commencé mon engagement par la défense de l'école laïque, celle de la République. Je respecte tout à fait la liberté confessionnelle et le choix de chacun du type d'enseignement qu'il souhaite donner à ses enfants.

La loi du 13 août 2004 nous impose à terme de financer le fonctionnement des écoles privées conventionnées à hauteur de celui des écoles publiques. Pas de problème.

Mais le texte stipule aussi qu'elle concerne uniquement les élèves résidant sur la Commune de Bordeaux.

Dans La délibération 655 que nous aurons à traiter par la suite, il est fait état que la dotation financière ne tiendra pas compte de l'origine géographique des enfants afin de ne pas pénaliser les établissements recevant une population d'élèves non domiciliés sur la Commune de Bordeaux.

Je rappellerai que certains établissements scolaires privés font de la publicité dans des magazines ou journaux afin de faire valoir leurs prestations attirant ainsi un public non résidant sur Bordeaux.

Réservez l'argent de notre collectivité à la scolarisation des élèves bordelais et dont les parents s'acquittent de leurs impôts locaux sur la même commune.

M. LE MAIRE. -

Merci. Juste un point sur votre dernière intervention. C'est très exactement ce que nous faisons puisque la dotation globale est calculée en fonction du nombre d'enfants domiciliés à Bordeaux conformément à la loi. Donc il n'y a pas de ce point de vue de divergence entre nous.

M. PAPADATO.

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, compte tenu de ce que vous avez dit tout à l'heure à Pierre HURMIC, je pense tout de même que par rapport à votre politique les Verts sont très loin de votre vision des choses et de votre application du budget.

Je prendrai deux exemples.

Premier exemple : la politique sportive.

Il me semble qu'en dehors des rénovations et entretien logiques et nécessaires des équipements en place, rien de nouveau pour la délégation des sports de M. QUANCARD.

J'ai le regret de vous dire, Monsieur le Maire, que votre soi-disant souci constant de proximité avec les usagers est mis à mal par l'analyse objective des faits. Et je ne reviendrai pas sur les différentes enquêtes qui pointent régulièrement du doigt les déficiences de votre politique sportive.

Les associations manquent de structures sportives, ou se démènent avec leurs trop rares équipements.

L'équité, j'ai le regret de le dire, n'existe pas sur notre ville. En effet, un enfant scolarisé dans une école de Bordeaux ne bénéficie pas de la même offre sportive s'il est scolarisé à Saint-Michel ou à Bacalan, ou s'il a la chance d'être à Saint-Augustin ou à Caudéran par exemple, malgré ce que laisse entendre le document fourni par M. JAUFFRET.

Je dois dire que tout ceci révèle le peu de consistance et d'ambition de votre politique sportive.

Entendons-nous sur mes propos. Je parle bien de pratiques sportives et pas d'animation de loisirs ou d'animation familiale, comme il est mentionné dans votre document.

C'est du reste la différence peut-être entre deux visions du sport.

Votre équipe voit l'aménagement de la ville en matière sportive comme un appui à votre politique d'animation de quartier. Nous en avons un parfait exemple avec l'aménagement des quais annoncé.

Si cela sera certainement parfait, je n'en doute pas, pour les familles et le loisir, je suis moins certain que cela convienne aux associations sportives et à la pratique de clubs

Si je reste persuadé que le sport loisir est nécessaire pour le Bordelais - je vous encourage bien sûr à continuer dans vos aménagements - je reste persuadé aussi que l'encadrement et le

rayonnement qu'apportent les clubs et les associations sont essentiels pour la pratique sportive. Et ce ne sont pas les équipements installés sur les quais ou les city-stades dans les quartiers qui répondront aux attentes des associations.

Ces équipements satisferont le promeneur et le dilettante, mais n'éviteront pas les différences de pratiques sportives constatées entre quartiers.

Un enfant de Saint-Michel continuera à se voir offrir moins d'offres sportives qu'un enfant de Caudéran dans le temps scolaire, entre midi et deux, ou après la classe, tout simplement parce que les équipements ne sont pas les mêmes et que les associations ne peuvent leur offrir ce qu'elles n'ont pas, c'est-à-dire des équipements dignes de ce nom.

Ce budget 2008 est donc en ce qui concerne le sport à l'image de cette mandature : maintien de l'existant sans aucune recherche pour enrayer les différences entre quartiers.

Monsieur le Maire, je voulais aborder mon deuxième point avec la délibération 618, mais comme nous avons eu une magistrale intervention de votre adjoint M. CAZABONNE, je souhaiterais, Monsieur le Maire, vous interpellier sur un sujet qui m'inquiète, je veux parler des incivilités en matière de bacs pour les ordures ménagères.

Avec le passage porte à porte de la collecte sélective d'une partie de Bordeaux et actuellement sur le quartier Saint-Seurin que vous connaissez bien, Monsieur le Maire, le problème des poubelles non rentrées dès le départ n'ayant jamais été résolu, on voit dorénavant non plus une poubelle, mais deux poubelles, la grise et la verte, stationner en permanence sur les trottoirs.

Ce n'est pas nouveau, mais aujourd'hui se voient multipliées par deux les incivilités.

Tout ceci, je vous le rappelle, a plusieurs inconvénients.

Une pollution visuelle quotidienne. Un côté inesthétique certain pour une ville classée au patrimoine de l'UNESCO. Une gêne pour le déplacement des piétons, personnes âgées, handicapés, poussettes, qui met à mal le Code de la rue.

Mais aussi une aberration écologique, M. CAZABONNE, avec ces bacs surdimensionnés par rapport aux besoins des familles, qui les incitent à produire toujours plus de déchets au lieu de les inciter au contraire à les réduire.

En effet, je rappelle que 90% des bacs qui ne sont pas rentrés sont des bacs de 120 litres à roulettes. Déjà qu'ils ne les rentraient pas quand il y en avait un, alors imaginez lorsqu'il y en a deux.

Cette politique de distribution des bacs qui consiste à distribuer le même contenant est tout simplement une bêtise, M. CAZABONNE. La politique de votre adjoint responsable de cette délégation à la CUB est complètement illogique et inefficace.

Il aurait fallu, nous semble-t-il, procéder différemment.

Tout d'abord proposer aux contrevenants qui ne rentrent pas leurs poubelles de remplacer leurs bacs volumineux par un ou deux bacs plus petits.

Deuxièmement, remplacer la poubelle grise pour les déchets tout-venant par un bac plus petit, sachant que ce qui prend le plus de place dans une poubelle se sont les emballages. La poubelle tout-venant doit donc être plus petite que la verte si on veut être logique et écologiquement responsable.

Ensuite pour les récalcitrants, passer à la verbalisation. Ça n'a jamais été l'optique retenue par vos services, Monsieur le Maire.

Nous voyons aujourd'hui le résultat de votre politique. Des alignements qui n'ont malheureusement rien à voir avec ceux de Carnac, dans les rues. Tout ceci est indigne de notre ville.

Nous voyons aujourd'hui les limites des messages publicitaires diffusés. Il s'agit de passer, il me semble, à la verbalisation.

De plus, lors de la distribution de la seconde poubelle il aurait fallu en profiter pour rappeler simplement la règle. Ça n'a pas été le cas. Pas une seule fois dans les nombreux documents remis lors du passage porte à porte cette info n'a été rappelée.

Vous même, Monsieur le Maire, dans votre lettre aux Bordelais en faveur de cette deuxième poubelle, avez omis de mentionner cette règle élémentaire.

Aujourd'hui la règle qui prévaut à Bordeaux, quels que soient les quartiers, c'est de laisser sa poubelle dehors. Cela devient une habitude bordelaise qui choque. Du reste bon nombre de touristes s'étonnent de cette particularité typiquement bordelaise et du laisser-faire municipal.

Les réponses de vos services à mes demandes sont de dire depuis quelques années maintenant que les agents voyers font un travail de fourmi formidable et que le résultat est une réussite.

Je constate malheureusement quotidiennement comme de nombreux Bordelais que ce n'est malheureusement pas le cas. J'en suis désolé pour notre ville.

M. LE MAIRE. -

Eh bien, M. PAPADATO, vous ne m'avez pas convaincu de l'existence de grandes divergences idéologiques entre nous. Je suis désolé de vous le dire.

Sur le sport, moi je souscris à tout ce que vous dites. L'importance des clubs et des associations, c'est exactement notre politique.

Vous me dites que sur les quais on a des activités d'animation et que ce n'est pas du sport. Allez consulter M. Castéran, Président de l'Association des Sports de Glisse, notamment des rollers, pour lui demander ce qu'il apprécie...

Ce n'est pas du sport, ça ? Eh bien allez le lui dire. Ça sera très intéressant. Il y a des licenciés. Il y a une fédération nationale. Il y a un club. C'est du sport.

Deuxièmement, vous me dites que dans le quartier de Saint-Michel il n'y a rien. Bon. Moi j'étais il n'y a pas très longtemps dans les locaux de la Flèche. Il y a un magnifique dojo où j'ai vu des dizaines d'enfants en train de faire du judo, des sports martiaux et de la boxe.

Voilà. Nous avons dans Bordeaux et dans tous les quartiers un maillage de maisons de quartier et de centres d'animation qui accueillent 25.000 personnes. Et quand vous me dites que ce n'est pas du sport, allez expliquer aux sections sportives de Saint-Bruno, de JSA, ou de la JJA qu'ils ne font pas du sport... Vous allez être reçu avec beaucoup d'enthousiasme... parce que c'est vraiment une grande méconnaissance des choses.

Donc je ne vois rien dans ce que vous me dites sur le sport qui soit de nature à vous distinguer de ce que nous faisons.

Quant à ce qui concerne l'incivilité dans les poubelles, d'abord il est tout à fait inexact de dire que la règle n'est pas rappelée. Moi j'ai apporté ce matin mes bouteilles en plastique dans mon bac collectif, puisque j'habite dans un endroit où il y a un local poubelle, et sur le bac il y a très exactement la liste de ce qu'on peut mettre et de ce qu'on ne peut pas mettre dans la poubelle. Donc ce travail est parfaitement fait.

En ce qui concerne l'adaptation de la taille des poubelles aux foyers, il y a une enquête ménage qui est faite systématiquement par les services de la Communauté Urbaine. Ce n'est pas la Ville qui va demander aux gens : vous en voulez une grande, une petite, une moyenne. Donc c'est très exactement ce qui s'est fait et l'adaptation que l'on peut faire.

Enfin en ce qui concerne la verbalisation, nous verbalisons. Nous allons le faire davantage. Mais je crois que ce n'est pas au moment où l'on met en place un nouveau système qu'il faut immédiatement déclencher ce système de verbalisation. Il faut laisser les gens s'adapter petit à petit.

M. CAZABONNE veut dire un mot encore.

Je vous signale que nous en sommes au premier dossier de notre Conseil Municipal.

M. CAZABONNE. -

Je dois être traité de manière différente des gens que vous évoquez, M. PAPADATO, puisque quand j'ai pu avoir accès au tri sélectif on m'a diminué la poubelle grise pour avoir la poubelle verte qui, comme vous le dites, reçoit les emballages qui sont les plus volumineux.

Deuxièmement, pour l'information des citoyens, vous l'avez peut-être vu récemment à la télévision, c'est volontairement que nous l'avons médiatisé, M. Hugues MARTIN et moi-même avons été montrer le film plastique qui est posé systématiquement sur toutes les poubelles qui sont dehors avec le slogan : Bordeaux, Ville classée Patrimoine Mondial de l'UNESCO, aidez-nous à rendre la ville propre, rentrez vos poubelles ».

Il y aura bien sûr la pédagogie, et un jour ou l'autre, comme l'a dit le maire, la verbalisation qui a commencé sera poursuivie.

M. LE MAIRE. -

Voilà. Donc rien qui nous distingue vraiment s'il n'y avait pas la politique.

M. MAURIN.

M. MAURIN. -

La déclinaison de ce budget montre un début de prise en compte des besoins liés à la fois à la nécessité de rattraper le retard de Bordeaux dans certains domaines, mais aussi, Claude MELLIER l'a rappelé tout à l'heure, à l'accroissement de la population. On le voit dans vos propositions sur la petite enfance et l'école notamment.

Permettez-moi de dire qu'il manque toutefois d'ambition dans les domaines essentiels que sont le logement, le développement économique et la culture.

Concernant la petite enfance, je ne vais pas m'étaler, Claude MELLIER va intervenir lors de la délibération qui suit, notamment sur le Contrat Enfance Jeunesse. J'insisterai simplement sur quelques points, rapidement.

Dans la partie « Bordeaux pour ses habitants » :

Il nous semble qu'il nous faudrait mettre l'accent à Bordeaux sur les dispositifs de formation / insertion des jeunes en recherche d'emploi. Vous avez vous-même, Monsieur le Maire, été fortement interpellé sur cette question au dernier Conseil de quartier de Bacalan.

Certes, la Mission Locale et les dispositifs du Conseil Général font un travail remarquable, mais n'ont malheureusement pas toutes les réponses adaptées aux besoins.

A mon sens, c'est une des carences du dispositif jeunesse, ou du dispositif prévention de la délinquance de ce budget.

Le sport, notamment le sport autour de l'école, mériterait également plus d'attention. Vous citez les activités sportives spécialisées mises à disposition des écoles : la patinoire, le golf, la voile, etc. Premièrement ce n'est pas nouveau. Il y a toujours eu ces activités, en tout cas depuis que je suis enseignant sur la ville j'ai toujours connu ces activités à disposition des écoles, et deuxièmement toutes les classes malheureusement ne peuvent y accéder.

Par contre n'y a-t-il pas à réfléchir, dans le cadre des activités interclasses de midi et de l'accompagnement à la scolarité le soir, à la mise à disposition des associations responsables de véritables éducateurs sportifs municipaux, en particulier là où il n'y a pas d'intervention de patronages laïcs, dont vous parliez tout à l'heure Monsieur le Maire, ce qui engendrerait une meilleure garantie de compétence et de cohérence de l'action sportive périscolaire sur l'ensemble de la ville, en lien bien sûr avec les clubs sportifs existants.

Sur la culture, je ne vais pas m'y étendre, nous avons formulé un certain nombre de critiques lors du Conseil Municipal du 26 novembre. Elles sont toujours d'actualité.

Sur la démocratie nous ne partageons pas l'option restrictive que vous donnez aux Conseils de quartier depuis leur création. Je vais être un peu dur, excusez-moi, ils n'ont que trop été des défouloirs pour revendications individuelles, des tribunes statistiques de la police nationale que personne ne croit, des diaporamas d'Epinal d'actions déjà décidées et non concertées.

Ces Conseils n'ont pas favorisé l'intervention citoyenne, ils l'ont simplement encadrée.

Pour les associations vous annoncez, je cite : « Offrir aux associations les moyens de leur développement ». Nous disons banco. Mais pour cela il faut dégager de nouveaux moyens, et je ne vois pas dans le budget présenté un nouvel élan dans cette direction.

Concernant le développement urbain, nous ne répéterons pas toutes nos critiques sur les projets urbains actuels. On l'a déjà évoqué la dernière fois. Nous prenons acte de votre volonté de rehausser les ambitions initiales de la part des logements sociaux dans les nouvelles opérations urbaines.

Mais, Monsieur le Maire, tiendrez-vous l'objectif de création de 576 logements sociaux par an préconisé dans le Programme Local de l'Habitat ?

Comment allez-vous articuler les objectifs gouvernementaux de Mme BOUTIN de vente de logement social avec l'urgence, en l'occurrence à Bordeaux, d'en créer de nouveaux ?

Sur l'activité économique, allez-vous là encore rester sur un accompagnement notamment lié à la mise en place de nouvelles activités de services ou de tertiaire ?

Vous insistez beaucoup sur la politique d'attractivité. Certes, c'est une compétence municipale et communautaire, mais je suis surpris que votre rapport n'affiche aucun exemple concret de projets économiques d'envergures quand l'agglomération subit de plein fouet, après la SOGERMA et SELECTRON, la menace de fermeture de l'usine Ford et ses milliers d'emplois directs et induits supprimés.

Bordeaux n'est-elle condamnée qu'à accueillir des sièges d'entreprises, contempler des salons ou congrès professionnels, voir promener plus de touristes ?

Qu'attendez-vous pour promouvoir de nouvelles activités ? Bordeaux vient d'obtenir, certes, un label à Los Angeles pour l'énergie électrique. Mais qu'attendons-nous pour promouvoir la production de véhicules électriques sur la Ville ? Quels projets ? Sur quel site ? On a parlé de friches importantes, notamment sur Bordeaux-Nord. Il devrait y avoir à notre sens un peu plus de volontarisme.

Enfin, je n'ai lu sur la partie économique aucune fois le mot « port », ou « Garonne », et pourtant votre introduction ne parle que de développement durable.

Enfin, la dernière partie de votre présentation concerne le pilotage et la performance de la collectivité. Mes collègues n'en ont pas encore parlé alors j'en parle rapidement.

Je ne suis pas sûr que la maîtrise de la masse salariale aide à la performance de la collectivité. En effet, vous ne me ferez pas adhérer à l'idée libérale qu'on peut faire mieux de service public avec moins de personnels.

Avez-vous fait d'ailleurs le bilan financier des recours à la sous-traitance privée depuis la disparition de certains emplois municipaux ces dernières années ?

Par contre, une nouvelle performance de l'activité municipale consisterait selon nous à engager un plan de titularisation des 700 salariés en emploi précaire actuellement sur la ville. Merci.

M. LE MAIRE. -

Deux ou trois remarques.

L'objectif de 576 logements sociaux par an que vous avez cité sera tenu à une condition, que la CUB tienne ses promesses et fasse les ZAC qu'elle s'est engagée à faire. S'il n'y a pas de ZAC on ne tiendra pas cet objectif. C'est absolument évident.

Deuxièmement, vous saluez l'existence ancienne d'activités sportives et culturelles en disant que ce n'est pas nouveau. Vous oubliez simplement de signaler quelque chose, on le verra tout à l'heure dans le contrat avec la CAF, c'est que : le nombre de places d'accueil en centres de loisirs est passé de 1200 à 1900. Ce n'est pas du statu quo ça, c'est du progrès, et que dans le contrat on compte passer à 3000. Vous voyez qu'on avance.

Troisièmement, les Conseils de quartier, « Chambre d'enregistrement UMP ». J'ai entendu dire ça par certains de vos collègues.

C'est dommage qu'on n'ait pas filmé intégralement le dernier Conseil de quartier de Bacalan. Si c'est si inutile que ça, pourquoi est-ce que les élus socialistes et communistes sont si assidus ? Vous y étiez, M. MAURIN. Mme DIEZ était là aussi. Vous avez vu la qualité de l'échange qu'il y a eu ce soir-là, ce dialogue extraordinaire entre les personnes âgées et les jeunes qui sont venus au Conseil de quartier.

Je crois que c'est une instance qui a ses limites, bien entendu, ce n'est pas la seule d'ailleurs en matière de démocratie participative, mais elle a fait ses preuves. C'est un vrai lieu d'expression et pas du tout une chambre d'enregistrement.

Sur la masse salariale, moi la critique à laquelle je m'attendais aujourd'hui c'est que nous ne la maîtrisions pas, justement, et qu'avec 6% d'augmentation nous faisons peut-être un peu trop.

Alors je suis très surpris de vous entendre dire que notre politique en l'espèce est restrictive. Ce n'est pas exactement ce que disent les chiffres.

Enfin, bon. Je connais votre attachement aux activités industrielles. C'est vrai que nous avons, vous et nous, de grandes différences idéologiques, cette fois-ci. Bordeaux n'est pas une ville dans laquelle vont s'installer de nouvelles usines automobiles. D'ailleurs quand elles sont venues elles se sont installées à Blanquefort et pas chez nous.

75% de l'emploi à Bordeaux est de l'emploi tertiaire. Ce qui sera autour de la gare ça sera du tertiaire supérieur.

Ce qui se développe c'est aussi des activités qui ont lieu dans les bureaux. Vous me dites qu'on ne dit rien sur les installations d'entreprises. Tous les chiffres qu'a donnés M. BRON, qu'est-ce qu'il y a dans les bureaux ? Des emplois. Des centres d'appels par exemple, qui sont devenus une des spécialités de notre agglomération. C'est ça qui fait des emplois, des centaines d'emplois. Ce n'est pas forcément l'installation de fonderies ou d'usines métallurgiques sur le territoire de Bordeaux.

Mme NABET.

MME NABET. –

Monsieur le Maire, mes chers collègues, une intervention synthétique comme à l'accoutumée.

Nous constatons trois temps : le lire, le dire et le faire.

Le lire, c'est fait. Le dire, nous y sommes, et le faire me paraît plus périlleux.

Quelques exemples pour imaginer mes propos.

L'Opéra. Je sais que c'est un sujet tabou ici depuis l'existence de la régie personnalisée. Cependant, l'Opéra, sans le cadre d'une politique de relations internationales, on peut s'interroger.

Malgré les 14 ME alloués par la ville, des tournées sont menacées un jour, annulées, reconduites le lendemain. Cela augure mal de l'ambition affichée pour inscrire Bordeaux sur la scène internationale.

Autre exemple. Les dépenses de fonctionnement pour la Direction de la lecture publique sont en baisse de 160.000 euros. Qui sera lésé ?

Encore un autre exemple. Annoncer répondre aux attentes des habitants sans les associer aux décisions qui les concernent, un exemple très local, Mériadeck, voilà qui est paradoxal.

Voilà trois temps, trois exemples, une valse. Peut-être aura-t-elle lieu. Nous la danserons au mois de mars.

M. LE MAIRE. -

Bizarre.

M. PEREZ.

M. PEREZ. -

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers, une remarque très rapide, pour détendre un peu l'atmosphère quand même, et plutôt un appel à vigilance par rapport à quelques chose que je vous avais dit dans ce budget.

D'abord la remarque. Effectivement, c'est très bien de voir que l'on va faire 25% de logements sociaux dans les nouvelles opérations. Cela a déjà été dit, il aurait fallu peut-être y penser plus tôt. Mais c'est fait. Dont acte. Bravo.

En revanche, ce qui manquait un peu et c'est ce à quoi j'appelle le maire et toute l'équipe municipale future quelle qu'elle soit à beaucoup de vigilance, c'est que je crains fort qu'on assiste à la multiplication d'opérations de 27 logements, et pas de 28, de façon à rester en dessous de ce seuil fatidique qui amènerait à l'obligation de faire du logement social.

Donc ce n'est qu'un appel à la vigilance que je peux faire, car je suis tout à fait conscient que ce n'est pas toujours dans les attributions de la mairie. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci mon cher collègue.

M. JAUFFRET, est-ce que vous voulez intervenir, ou est-ce que les réponses ont déjà été apportées ?

Bien. S'il n'y a pas d'autres demandes de parole nous allons nous acheminer vers le vote.

Oui, M. DUCASSOU veut relancer le débat sur l'Opéra. Mais vous savez, on a tout dit sur l'Opéra.

M. DUCASSOU. -

Non, non, je ne veux pas relancer le débat, mais je dirai à Mme NABET qu'il faut savoir que la Bibliothèque Municipale avait un robot qui a été supprimé, donc les coûts de fonctionnement de ce robot n'apparaissent plus.

Par contre sachez que le budget alloué à la Bibliothèque pour la lecture publique a notablement augmenté cette année comparativement à l'an dernier.

Je ne parlerai pas du problème de l'Opéra. Moi je ne trouve pas que c'est un sujet tabou. Vous faites partie du Conseil d'Administration et vous n'avez jamais fait la preuve que vous considérez ce dossier comme un sujet tabou.

M. HURMIC, tout ce qui est excessif est suspect.

M. LE MAIRE. -

Est nul.

M. DUCASSOU. -

Ou nul. Quoi qu'il en soit nous n'avons pas la même lecture du dossier. Je le comprends aisément.

Vous utilisez la part de l'investissement quand ça vous arrange. Or vous savez très bien que tout dossier d'investissement est pluriannuel, et vous savez très bien qu'il y a des années où il faut mettre davantage de fonds dans un plan pluriannuel de couverture de ces investissements. Par conséquent ce n'est pas en intégrant le budget d'investissement que vous faites une analyse de l'évolution du budget, c'est sur le fonctionnement qu'il faut le faire apparaître.

Ainsi vous auriez pu voir sur la liste des subventions allouées qu'elles avaient augmenté de 9% par rapport à 2007.

Vous dites qu'il n'y a rien de nouveau. Eh bien voilà. C'est-à-dire que si on maintient la subvention ce n'est pas original. Si on met en place de nouvelles subventions ça aurait pu être fait plus tôt. Si on supprime des subventions c'est totalement anormal.

En fait, ces évolutions, elles ont toutes une logique. C'est ce qui fait la dynamique et de la vie culturelle en relation avec les différents acteurs culturels. Par conséquent je ne reprendrai pas la logique de quelques dossiers que vous avez soulevés qui montre que vous ne connaissez pas bien ce secteur. Mais après tout, je le comprends aisément.

Alors, vos analyses, je ne les développerai pas.

Quand vous dites qu'il n'y a pas de dynamisme de la politique culturelle, c'est faire fi du côté volontariste du soutien de la création artistique avec une enveloppe dédiée.

C'est faire fi de toute la réflexion qui est en cours concernant les lieux bordelais et de tous les autres éléments au niveau national et international qui ont été rappelés au début de cette présentation.

Vraiment je trouve qu'effectivement c'est excessif. Vous devriez de mieux connaître ce dossier pour pouvoir en parler.

M. LE MAIRE. -

Je disais qu'on allait s'approcher des votes. Les textes prévoient un vote par chapitre, mais il est d'usage ici comme à la CUB ou dans d'autres collectivités, d'aller vers un vote global, sauf si un conseiller, il suffit d'un seul, réclame un vote par chapitre.

Qui est-ce qui souhaite un vote par chapitre ?

Est-ce que tout le monde est d'accord pour un vote global ? Personne n'y fait objection ? C'est bien sûr ? Ce sera inscrit au procès-verbal.

Bon. Alors je mets aux voix le vote globalement.

Qui est d'avis d'approuver ce budget ?

Avis contraires ?

Abstentions ?

Je vous remercie. Je félicite M. JAUFFRET et l'ensemble de nos services financiers.

ADOPTE A LA MAJORITE

**VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS**

D -20070617

**Contrat d' Action Familiale et Sociale Territorial (C.A.F.S.T.) et
Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) entre la Ville de Bordeaux et
la Caisse d' Allocations Familiales de la Gironde. Décision.
Autorisation**

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Depuis 1988, la Ville de Bordeaux et la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde ont mis en œuvre une politique d'action globale et concertée à travers les Contrats Enfance et les Contrats Temps Libres Jeunes.

Ce partenariat se poursuit aujourd'hui dans le cadre de la signature d'un Contrat d'Action Familiale et Sociale Territorial (C.A.F.S.T.) englobant l'ensemble de nos dispositifs contractuels avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, et se traduisant en particulier par la mise en œuvre d'un Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) pour les années 2007-2010, regroupant les actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse.

1. Le Contrat d'Action Familiale et Sociale Territorial (C.A.F.S.T.)

Les différents diagnostics menés conjointement et le croisement des enjeux propres à la Ville de Bordeaux et à la C.A.F. permettent en effet de déterminer des objectifs que les partenaires s'engagent à atteindre sur une période de 4 ans.

L'objectif est d'accompagner les évolutions des actions déjà existantes, de promouvoir des actions innovantes, de privilégier la réflexion territorialisée et d'organiser la synergie et la transversalité des moyens mis en œuvre.

Le C.A.F.S.T. vient en complément des prescriptions de droit commun. Il représente donc un nouveau support permettant l'identification d'actions, éligibles à des dotations financières locales de la C.A.F. de la Gironde au bénéfice de la Ville de Bordeaux, sur les champs non couverts par les dispositifs actuels.

La création d'une instance de pilotage devra permettre d'impulser un plan d'actions partagé, dans le cadre d'une politique de gouvernance territorial.

Le C.A.F.S.T. est doté d'une enveloppe spécifique de fonctionnement de la C.A.F. de 350 000 € par an, complétée par des subventions d'investissement décidées en fonction des projets présentés, dans le cadre d'actions menées par la Ville et dotées par la ville d'une enveloppe équivalente.

2. Le Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.)

Le Contrat Enfance Jeunesse repose sur un diagnostic mené conjointement par la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales. Cet état des lieux permet de dégager un bilan quantitatif et qualitatif de l'offre globale d'accueil et détermine des axes d'amélioration.

Le Contrat Enfance Jeunesse doit être le levier principal sur lequel s'appuiera la Ville pour mener à bien sa politique volontariste en faveur de la petite enfance et de la jeunesse.

Capacité d'accueil pour la petite enfance :

Le développement des places en crèche et en autres moyens d'accueil constitue une priorité depuis 5 ans.

Ainsi, en juin 2001, 2 600 enfants pouvaient être accueillis dans 39 structures. A l'été 2006, 4 000 enfants étaient accueillis, soit une progression de 54%.

A l'occasion du vote du budget 2007, nous nous sommes fixés un objectif d'accueil de 1 000 enfants supplémentaires en 3 ans.

Cet objectif est d'ores et déjà en voie d'être atteint, puisque les différentes structures peuvent actuellement accueillir 4 800 enfants. Ceci a pu se faire par l'ouverture de nouvelles structures, par une amélioration du taux d'occupation des structures existantes, par l'agrément de nouvelles assistantes maternelles, notamment.

La demande des familles demeure cependant toujours importante, et Bordeaux continue à accueillir de nouvelles populations de jeunes couples et de familles, qui doivent trouver à Bordeaux des conditions d'accueil et des services de qualité.

Il est donc aujourd'hui envisageable de nous fixer de nouveaux objectifs, visant à porter de 1 000 à 1 500, voire 2 000 enfants supplémentaires, la capacité d'accueil des 0 à 3 ans (c'est-à-dire 2 ans révolus), de façon à tendre vers un objectif de 6 000 enfants accueillis, soit + 50% par rapport à l'été 2006.

Ceci est à mettre en regard de la population des enfants de 0 à 2 ans révolus, actuellement de 7 970 enfants, et estimée à 8 600 enfants à fin 2009.

Capacité d'accueil des jeunes en centre de loisirs sans hébergement :

L'accroissement des capacités d'accueil des centres de loisirs sans hébergement pour les 3-11 ans relève de la même ambition.

Là également, la Ville a mené une politique ambitieuse ces dernières années, puisque la capacité d'accueil est passée de 1 189 places en 2002 à 1 910 en 2006.

L'objectif que nous nous fixons, à l'horizon 2010, est de passer à 3 050 places, soit une croissance de 1 140 places, soit plus 60% par rapport à 2006.

A partir de ces priorités, le C.E.J. définit donc les objectifs qui sont déclinés dans les schémas de développement ci-joints et contractualise la participation financière de la C.A.F. pour 4 ans.

Le volet Enfance doit permettre :

- d'augmenter le nombre d'enfants accueillis dans les structures existantes en optimisant le taux de présentisme et en restructurant certains locaux,
- de créer des places supplémentaires grâce : à la création de structures collectives, au recrutement d'assistantes maternelles et au développement des jardins d'enfants et des passerelles avec les écoles maternelles,
- de maintenir et renforcer le soutien aux structures associatives,
- de soutenir les actions innovantes telles que les crèches d'entreprises ou les entreprises de crèches,
- d'améliorer l'information et le suivi des familles,
- de favoriser la participation des parents et de soutenir la fonction parentale,
- de développer les actions de formation des professionnels de la Petite Enfance.

Le volet Jeunesse a pour objectif :

- De maintenir et d'adapter l'existant

- D'augmenter les capacités des accueils de loisirs sans hébergement pour les 3 / 11 ans
- De mettre en œuvre une politique d'accueil des 12 / 17 ans
- De connaître les besoins et attentes des enfants, des jeunes et de leurs familles
- D'élaborer un cadre organisationnel des temps périscolaires
- D'associer les familles aux projets d'accueil et de loisirs de leurs enfants
- D'observer pour agir
- De contribuer à l'évolution des pratiques des professionnels de l'animation

Sur le plan financier, et s'agissant de la petite enfance, le contrat prend en compte l'ensemble des créations d'établissements déjà décidées, et en cours de réalisation, et sera complété par voie d'avenant au fur et à mesure de l'avancement des nouvelles opérations en cours de définition.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à signer le Contrat Enfance Jeunesse et le Contrat d'Action Familiale et Sociale Territoriale avec Monsieur le Directeur de la C.A.F. de la Gironde.

M. LE MAIRE. -

J'ai à vous présenter un document dont on a déjà évoqué l'existence, c'est-à-dire le Contrat d'Action Familiale et Sociale Territoriale qui porte un nom barbare, le C.A.F.S.T., et le Contrat Enfance Jeunesse, entre la Ville de Bordeaux et la Caisse d'Allocations Familiales.

Bordeaux est la première commune à conclure un tel contrat avec la CAF. Ce contrat comporte deux volets, celui qui concerne la petite enfance, et celui qui concerne la jeunesse.

En ce qui concerne la petite enfance, la Caisse d'Allocations Familiales a approuvé la totalité du schéma de développement proposé par la Ville qui vise à accueillir 1500 à 2000 enfants de plus dans nos différentes structures, ainsi que les axes d'interventions envisagés.

La CAF a également accepté de prendre en compte dès à présent les 7 projets que nous avons actés avec nos partenaires, Ville, CAF et PMI, qui sont en cours de réalisation, ce qui correspond à un total de crédit de 1.300.000 euros sur 4 ans.

Enfin la CAF a accepté le principe d'avenants dans lesquels nous pourrions inclure de nouveaux projets proposés par la ville qui ne sont pas encore totalement finalisés, par exemple la structure petite enfance de la Berge du Lac, les mini-structures du boulevard George V et David Johnston, ou la ZAC Bastide 2 et Bassins à Flots.

Ceci nous permettra de poursuivre l'effort tout à fait remarquable qui a été fait pour l'accueil de la petite enfance.

En 2001 nous accueillions 2600 enfants dans 39 structures.

A l'été 2006 nous étions à 4000 enfants dans 55 structures.

Nous sommes aujourd'hui à 4800 enfants qui bénéficient d'un accueil dans une structure, ou chez une assistance maternelle agréée.

Aux termes du contrat tel que nous vous le proposons nous pourrions accueillir 6000 enfants, c'est-à-dire une proportion très significative de la population en âge d'être accueillie.

En ce qui concerne la jeunesse, je l'ai dit tout à l'heure, en 2002 la ville disposait de 1200 places d'accueil en centres de loisirs.

En 2006 nous sommes passés à 1900.

L'ambition du contrat est d'arriver à 3050 places, ce qui représenterait une progression de 60% par rapport à la situation d'aujourd'hui.

Sur la partie jeunesse, si le soutien en places d'accueil sans hébergement existant était assuré dans les mêmes conditions que pour la petite enfance, la CAF ne disposerait initialement d'aucun moyen de financer la création de nouvelles places d'accueil de loisirs sans hébergement. J'ai donc saisi le Premier Ministre de cette question. Il a autorisé une dérogation qui va permettre à la CAF de créer 500 nouvelles places sur les 1150 de notre programme.

Au total l'engagement financier de la CAF s'élève à près de 25 ME sur la durée du contrat. C'est donc je crois une coopération ancienne, là aussi, mais qui se développe et qui est extrêmement fructueuse pour la Ville.

Je voudrais dire à Mme BRUNET qui a activement participé avec nos services à la négociation de ce contrat, toutes mes félicitations parce qu'on est arrivé à un très bon résultat.

Qui est-ce qui souhaite s'inscrire sur ce dossier ?

Mme MELLIER.

MME MELLIER. -

Monsieur le Maire, sur cette délibération vous venez de nous donner des éléments, donc je vais raccourcir un peu.

Je dirai que tout ce qui concerne la petite enfance, la jeunesse, c'est un investissement d'avenir et pour ces raisons ce contrat doit faire l'objet de toute notre attention en termes de qualité d'accueil.

Lors du débat sur les orientations budgétaires nous avons accueilli positivement les objectifs de créations de places et de structures d'accueil pour les tout petits, objectifs qui correspondent d'ailleurs à une attente des familles que nous avons souvent relayée dans cette enceinte.

J'avais également souligné que la modification des contrats enfance jeunesse pour les moins de 6 ans s'accompagnait d'une baisse de l'engagement financier de la CAF, c'est-à-dire de l'Etat, puisque de 70% l'engagement de l'Etat passe à 50%.

Cette situation avait un risque, pour faire face à cette baisse financière, de prioriser le remplissage des structures au détriment de la qualité de l'accueil. Ce risque se trouve malheureusement vérifié à la lecture du volet enfance.

Que lit-on ?

Optimiser le taux de présentéisme,

Optimiser le nombre d'enfants accueillis.

Entre 2007 et 2010, les projets de restructurations ou de créations de crèches sont arrêtés et feront l'objet d'un financement, je cite, au titre du flux. – On aurait pu trouver un autre terme –

Pour le multi-accueil, 2 enfants pour 1 place. On ne peut que s'interroger sur cette orientation. Quel est l'impératif ? La qualité ou la rentabilité ? Je trouve que cela s'apparente plus à une gestion comptable qui ne peut que heurter l'intérêt de la construction de l'enfant.

Vous encouragez par ailleurs la création de crèches entreprises, et entreprises de crèches. A cet égard, les entreprises de crèches privées qui bénéficient au même titre que les crèches municipales des aides publiques, non seulement c'est une nouvelle avancée dans l'engrenage du désengagement public et de la mise en concurrence, mais c'est particulièrement grave. En effet, le secteur de la petite enfance doit être mis à l'abri de tout calcul.

Je terminerai sur l'accueil des 2 à 4 ans. Vous proposez de développer les passerelles avec l'école maternelle pour l'accueil des moins de 3 ans dans les écoles maternelles qui pourrait augmenter sur la base d'un véritable partenariat entre les directrices de crèches et d'écoles maternelles.

Nous adhérons à cette suggestion. Néanmoins, dans l'attente de structures petite enfance à côté des écoles maternelles existantes, dès aujourd'hui la mairie veut travailler à scolariser les enfants de moins de 3 ans.

Nous voterons cette délibération malgré nos réserves sur le risque de régression de la qualité des actions en direction de la petite enfance.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. PAPADATO.

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, une intervention qui va dans le même sens que celle de Mme MELLIER.

Effectivement, si nous approuvons les objectifs fixés par ce contrat jeunesse, notamment lorsque nous lisons qu'il s'agit d'avoir une meilleure connaissance des besoins et des pratiques en termes qualitatifs et quantitatifs, notamment l'objectif stratégique 4, nous avons nous aussi des réticences, en tout cas des inquiétudes.

Nous engageons vos services à réaliser ces enquêtes par quartier, et pas seulement à l'échelle de la ville. Il me semble qu'un état des lieux précis de ce qui est proposé dans ces accueils permettrait d'avoir une vision objective et de mieux aider les associations.

Notamment pour la tranche des 6/11 ans, il nous faut nous poser des questions.

Première question : l'accueil est-il le même le mercredi si on est dans telle ou telle école de la ville ?

L'offre culturelle et sportives sont-elles identiques, plus riches ou moins riches en activités ?

Bénéficient-ils d'espaces verts, de gymnases, de terrains de grands jeux, de sorties, de trajets en bus ?

Quel est le niveau de compétence des intervenants sportifs ?

Quels sont les intervenants qui encadrent ces enfants ?

Autant de réponses qu'il serait intéressant de pouvoir comparer pour mettre en avant le côté qualitatif. Car si compte tenu de l'augmentation de la population que vous venez de nous annoncer, c'est-à-dire à peu près 200 enfants par an, la ville se doit d'avoir un regard sur les

structures qui accueillent ces enfants et sur les conditions de cette accueil, la ville se doit d'accompagner les associations en apportant une réponse en termes d'équipements aux attentes de celles-ci.

Nous voterons cette délibération malgré ces retenues.

M. LE MAIRE. -

M. RESPAUD.

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, pour vous dire que nous voterons également pour ce contrat dont nous partageons les objectifs.

C'est vrai que ça met en évidence également les faiblesses de la situation actuelle. Vous donniez des chiffres lors du comité qui s'est réuni la semaine dernière. En 2003 le taux de couverture était de 10,25, en 2006, de 11,32. Ce n'est pas une gloire.

C'est vrai qu'on va le faire passer à plus de 15% en 2010, soit 1140 places de plus. C'est important, mais c'est nécessaire, parce qu'il y a des listes d'attente très importantes à tous les niveaux. C'est pour ça que nous allons l'adopter, mais je ne suis pas sûr que ce soit suffisant.

D'autant plus que ce n'est pas 25 millions. 25 millions c'est le montant total qui est versé par la CAF pendant les 4 ans. Mais ce qui va être donné en plus, c'est-à-dire l'avancée, c'est 2,5 millions et pas 25 millions, année 2007 comprise.

J'espère que ça se réalisera. Vous savez que la CAF a des problèmes de financement, semble-t-il. Je souhaite qu'ils maintiennent les objectifs qu'ils se sont fixés et que ça ne sera pas un contrat préélectoral sans lendemain. Merci.

M. LE MAIRE. -

C'est sympa pour la CAF ça. Lui dire qu'elle signe des contrats préélectoraux ça va lui faire plaisir.

Mme FAYET.

MME FAYET. -

Une minute, si vous le permettez, Monsieur le Maire, pour souligner le caractère très innovant de ce contrat qui sera effectivement le premier en France qui conjugue à la fois les questions thématiques enfance jeunesse de manière un peu classique, mais aussi territoriale, ce qui est quand même beaucoup plus nouveau.

Cela recouvre dans l'action territoriale tout ce qui se joue notamment autour des CUCS, mais pas seulement autour des CUCS, qui se joue dans tous les quartiers à travers les centres sociaux, les centres d'animations, le partenariat autour de l'accompagnement scolaire, autour de différentes associations de quartier, autour de la parentalité, autour des points accueil CAF : un actuellement au centre social Saint-Pierre, et un demain sans doute au CCAS.

Ce qui est en jeu c'est d'optimiser l'existant avec les moyens constants, pas forcément exponentiels, mais aussi d'examiner tout ce qui se passe à la marge, ou, comme le dit la CAF, dans les interstices, c'est-à-dire ce qui constitue des trous dans les mailles de notre filet d'action sociale et familiale sur la Ville de Bordeaux.

Donc dans ce cadre-là, dans cette action fine à la marge et dans les interstices, le Conseil de Développement Social sera amené à jouer un rôle tout à fait particulier dans le mode de gouvernance de ce contrat d'action familiale sociale et territoriale.

Je crois qu'il faut vraiment se réjouir de cette initiative de la CAF qui va permettre d'optimiser notre travail.

M. LE MAIRE. -

Mme BRUNET.

MME BRUNET. -

Monsieur le Maire, vous avez rappelé l'importance de ce contrat, le diagnostic partagé puisque nous avons vraiment travaillé, services de la Ville et services de la CAF depuis de longs mois pour arriver à ce résultat.

Nous pouvons déjà remercier nos collègues qui ont signalé qu'ils allaient voter favorablement ce dossier.

Simplement je voudrais vraiment vous rassurer. Remplissage, régression, Mme MELLIER, ce sont des termes que nous ne connaissons pas.

Quand nous parlons d'optimisation c'est bien évidemment pour répondre à la demande des familles. Contrairement, vous le savez très bien, à ce qui se passait traditionnellement, nous sommes maintenant avec des demandes très particulières de demi-journées, de journées. C'est la raison pour laquelle on utilise le terme d'optimisation.

Vous connaissez la qualité de l'ensemble des 1500 professionnels de la petite enfance qui travaillent sur Bordeaux. Ils ne nous est pas possible d'envisager une moindre qualité que ce que nous avons déjà, bien au contraire.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Y a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

(Aucune)

ADOpte A L'UNANIMITE